



---

Académie de Mayotte

---

---

# TEMPS FORTS

---

Semaine 9-10

---



## CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Des mesures innovantes de continuité pédagogique ont été instaurées dans plusieurs écoles de Mayotte afin de soutenir les élèves mahorais après le passage du cyclone Chido.

# PRESSE LOCALE



KICK-BOXING

# SIX MAHORAIS RAMÈNENT DES MÉDAILLES D'OR DU CHAMPIONNAT DE FRANCE



Six combattants mahorais ont décroché un titre de championnat de France, ce week-end, à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Les représentants de cinq clubs mahorais étaient au championnat de France de kick-light, ce week-end, à Nanterre (Hauts-de-Seine). En obtenant six titres, Mayotte établit son record sur une même édition.

Le kick-boxing mahorais continue de faire trembler les rings. Ce week-end, à Nanterre (Hauts-de-Seine), c'était à nouveau le cas aux championnats de France de kick light puisque six combattants de l'île aux parfums ont pu repartir avec un titre de champion. Les membres de la famille Rafion, licenciés au C MTKB Chirongui, ont été les plus prolifiques, puisque Ciane, Yoan et Yvan repartent avec une médaille d'or chacun. Les autres ont été obtenues par Kayel Soulamaina du C2MM'roalé, Charifoudine Vita Madi du Bandrélé Boxing Club) et Keylice Moichoura Nassur du Mayotte Boxing, club situé à Mamoudzou. A noter que pour le deuxième, il ne s'agissait pas d'une première car il a déjà remporté cette même médaille, l'an dernier, à Saint-Étienne (Loire).



Mayotte repart encore des championnats de France avec le plein de médailles.

"Avec ces six breloques dorées, la Ligue mahoraise de kick-boxing établit ainsi un nouveau record de titres de champions de France acquis sur une même édition (cinq en 2023)", se félicite la LMKMDA (la Ligue mahoraise de kick-boxing, muaythai et disciplines associées).

## DES ENTRAÎNEMENTS AVEC LA KONATEAM

Le contingent de jeunes combattants mahorais issus de cinq clubs (CMTBK Chirongui, Bandréle Boxing Club, Mayotte boxing club, NKOSI Petite-

Terre et C2M Centre Multisports de M'roalé), n'a pas fait que briller lors de l'évènement de ce week-end. Ils ont aussi pu visiter la délégation de Mayotte à Paris, le mercredi 19 février. "Ces jeunes ne sont pas seulement des compétiteurs ; ils sont les ambassadeurs d'une Mayotte forte, debout et résiliente, qui rayonne bien au-delà de nos frontières. Leur parcours est une véritable source d'inspiration, démontrant que l'excellence, l'engagement et le talent sont des marqueurs de notre territoire", estime l'instance représentant le conseil départemental de Mayotte. Zouhourya Mouayad Ben, la vice-présidente en charge de la

culture et du sport, Jacques Martial, adjoint au maire de Paris et délégué aux Outre-mer, Thomas Collin, conseiller Outre-mer en charge de la cohésion sociale, de la jeunesse et du sport auprès du Ministre d'État chargé des Outre-mer et l'ancien boxeur Jean-Marc Morneck étaient pour les accueillir.

Deux clubs, Chirongui et Bandréle, ont également eu la chance de pouvoir s'entraîner avec la Konateam à l'Escale Boxing Club, à Villiers-sur-Marne, la salle de Moussa Konaté, l'ancien champion du monde et de France de kick-boxing.

Alexis Duclos

## FOOTBALL : KEYLIANE ABDALLAH PASSE PROFESSIONNEL



Attaquant de l'Olympique de Marseille, Keyliane Abdallah vient de signer son premier contrat professionnel. C'est le club phocéen qui l'a annoncé, ce vendredi. Le neveu de Toifilou Maoulida, âgé de 18 ans, a signé un contrat le liant à Marseille jusqu'en 2028. Déjà apparu deux fois en Ligue 1, dont la dernière fois en août 2024 contre Toulouse, il évolue davantage avec l'équipe réserve cette saison (six matchs et un but), après avoir fait le bonheur des équipes jeunes. En effet, débarqué de La Réunion à 15 ans, le jeune homme de Kani-Kéli a aidé l'OM à remporter le championnat de France U17 en 2023 et la Coupe Gambardella, l'année d'après.

## PAS DE FINALE À MIRAMAS POUR RAPHAËL MOHAMED

Vainqueur de la finale B du 60m haies au meeting de Miramas (en 7"68), le 31 janvier, l'hurdler mahorais Raphaël Mohamed a été moins performant sur la piste du complexe des Bouches-du-Rhône, ce dimanche. Pour les championnats de France Elite indoor, le sportif du Racing club de Mamoudzou a terminé quatrième de sa série avec un temps de 7"86. Un chrono insuffisant pour atteindre la finale (remportée finalement par Wilhelm Belocian (7"52) devant Just Kwaou-Matey (7"53)) car la première série a été plus rapide avec les cinq premiers qualifiés.



**Le fait du week-end**

**Dembéni replonge dans l'insécurité et la peur**

**VIOLENCE** : APRÈS LA MORT D'UN JEUNE, DEMBÉNI SOMBRE DANS LA VIOLENCE. INCENDIES, ÉMEUTES ET PEUR QUOTIDIENNE RYTHMENT LA VIE DES HABITANTS

Depuis le passage du cyclone Chido, l'insécurité remonte en flèche à Dembéni. Des affrontements entre bandes de jeunes dégénèrent en émeutes violentes. Après le meurtre d'un jeune, la tension est à son comble. Voitures incendiées, écoles touchées, habitants terrorisés... La commune revit le cauchemar de fin 2023

Les habitants de Dembéni vivent de nouveau sous la peur. En effet, depuis le passage de Chido, l'insécurité remonte progressivement dans la commune. Au début, il ne s'agissait que de petits affrontements entre bandes : quelques jeunes, des poubelles placées au milieu de la rue et incendiées, des gendarmes intervenant à coups de lacrymogènes... Mais ces troubles se sont transformés en violences régulières, avec des affrontements impliquant parfois 50 jeunes cagoulés, armés. Une situation que la commune avait déjà connue à la fin de l'année 2023, ce qui avait conduit Elisabeth Borne, alors Première ministre, à se dé-



placer d'urgence dans le département.

Depuis vendredi, la violence est remontée d'un cran et ne semble pas près de s'arrêter. Dans l'après-midi, deux bandes de jeunes, de Iloni et de Dembéni, se sont violemment affrontées non loin des établissements scolaires. Un jeune, gravement blessé, s'est effondré au sol. Les gendarmes ont permis son évacuation rapide vers le CHM, où il a succombé à ses blessures quelques heures plus tard. La nouvelle de son décès s'est répandue comme une traînée de poudre. Dès 20h30, les hauteurs d'Iloni se sont embrasées, car le jeune décédé était de Dembéni et, selon la rumeur, aurait été tué par des jeunes d'Iloni. Les voyous ont commencé par incendier les voitures des particuliers stationnées dans la rue, devant leurs habitations. Le nombre de véhicules en feu a provoqué l'incendie d'une école voisine.

Les gendarmes, qui s'attendaient à des débordements, étaient préparés



et déployés en nombre. Mais malgré leur présence, une nuit d'émeutes a secoué le village. Au lever du jour, les violences s'étaient un peu calmées, mais la tension restait palpable. Les habitants, choqués, témoignaient de leur peur. « J'ai eu encore plus peur cette nuit que le 14 décembre dernier. Je n'en peux plus de cette insécurité ! Pourquoi s'en prennent-ils à nous ? », s'indignait une habitante de la rue où les voitures ont brûlé. Un peu plus loin, un autre témoignait : « Probablement, les chefs

sont sortis de Majicavo et ils recommencent à nous terroriser. »

Samedi soir, les violences ont repris, quasi identiques à celles de la veille. À partir de 20h30, de nouvelles voitures ont été incendiées, et des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont encore une fois révélé l'ampleur des exactions. Les habitants vivent un véritable cauchemar, et une question reste sur toutes les lèvres : pourquoi maintenant ?

Anne-Constance Onghéna



**VOS CLIENTS SONT ICI...**

...VOTRE PUBLICITÉ DOIT Y ÊTRE AUSSI !

06 39 69 71 00

Logos for 106.9, KTV, L'INFO KWEZI, and FRANCE MAYOTTE MATIN.

Social media icons for Facebook, Instagram, YouTube, and Twitter.

## À Vahibé, les élèves n'ont toujours pas école

**ÉDUCATION** : LES DEUX ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE VAHIBÉ SONT TOUJOURS INUTILISABLES, PLUS DE DEUX MOIS APRÈS LE PASSAGE DE CHIDO

**Scolarité**



Deux mois après le cyclone Chido, les écoles de Vahibé restent inexploitable, même si des travaux ont commencé pour l'une d'elles, privant ainsi des centaines d'enfants de scolarité. Entre bâtiments en ruine, vols et solutions précaires, l'attente devient interminable pour les familles, qui ont déjà les regards tournés vers l'année prochaine



Alors que la rentrée scolaire a eu lieu fin janvier, les enfants du village de Vahibé peinent à retrouver un semblant de normalité dans un quotidien qui les maintient éloignés de l'école. Pour les élèves et leurs parents, la situation s'éternise. Des solutions ont été envisagées pour envoyer les enfants dans des écoles d'autres villages, mais

pour de nombreuses familles, cela n'était pas envisageable.

L'école élémentaire de Vahibé 1 est restée en l'état depuis le passage du cyclone, comme figée dans le temps. Il ne reste plus que les murs extérieurs ; pour le reste : plus rien. Les toitures ont disparu, les fenêtres ont volé en éclats, les fournitures scolaires se sont transformées en un amas de papiers mâchés, et l'électricité est à refaire. Comme si la situation n'était pas suffisamment alarmante, des vols ont eu lieu : tables, chaises, matériel pédagogique, structures... À l'école Vahibé 2, la situation est moins critique

mais reste préoccupante. Des travaux ont commencé sur les murs extérieurs et à l'intérieur de l'établissement, et des opérations de nettoyage ont eu lieu.

Alors qu'une majorité d'enfants du département ont pu retrouver une place à l'école, à Vahibé, tout se passe du côté de la mairie annexe, où des devoirs sont distribués avec un crayon et une gomme. La volonté de ne pas abandonner complètement les enfants du village est réelle, mais le temps passe, et aucune solution ne permet, à ce jour, de savoir s'ils auront un professeur avant la fin de l'année scolaire. Il y a quelques semaines,

la ville de Mamoudzou a finalisé un rapport sur l'état des écoles de la commune. Pour les deux écoles élémentaires de Vahibé, l'avis rendu était sans ambiguïté : 0 % du bâtiment utilisable. Cependant, dans ce même rapport, il était indiqué une « ouverture prévue en mars 2025 ». Les jours et les semaines passent, et la situation n'évolue pas ou trop lentement. Pour les parents, les regards ne se tournent plus vers les semaines à venir, mais vers la rentrée scolaire de septembre 2025, avec l'inquiétude que les deux écoles restent toujours fermées.

Anthony Maltret



## Les tensions autour des hubs reprennent

**INSÉCURITÉ :** MAYOTTE REPLONGE DANS L'INSÉCURITÉ : AFFRONTEMENTS, ÉMEUTES ET TENSIONS SCOLAIRES SE MULTIPLIENT APRÈS LE CYCLONE

**Police justice**

Depuis le passage du cyclone, les violences à Mayotte repartent à la hausse, notamment aux abords des établissements scolaires. Émeutes, affrontements entre jeunes et attaques contre les transports scolaires se multiplient. Face à cette recrudescence inquiétante, la question demeure : comment mettre un terme à cette spirale de violences ?

Tous les bénéfices acquis en matière de sécurité avant le cyclone semblent désormais bien loin. Les violences, notamment aux abords des établissements scolaires, ont repris ces derniers temps. Les habitants de Mayotte le savent bien : l'insécurité fonctionne par phases, avec des hauts et des bas, mais elle ne disparaît jamais bien longtemps.

Vendredi après-midi, des jeunes se sont battus autour du hub des transports scolaires de Kahani. Comme à l'accoutumée,



la situation a rapidement dégénéré, entraînant l'intervention des forces de l'ordre, le tir de nombreuses grenades lacrymogènes et l'exaspération des habitants. Mais cette fois, selon plusieurs témoignages, des jeunes émeutiers ont été interpellés par les gendarmes. Ils auraient été emmenés, menottés et sous bonne garde.

Pendant ce temps, des violences ont également éclaté à Dzoomogne, sur le parking des transports scolaires, non loin du collège et du lycée. Le collège avait déjà subi la semaine un droit de retrait des enseignants, inquiets pour leur sécurité après l'incendie de l'appartement du principal. Des tensions ont également été signalées du côté du lycée Bamana, où des regroupements de jeunes ont suscité l'inquiétude.

Comment mettre un terme à ces violences ? Car le problème ne s'arrête pas là. En plus des affrontements entre bandes rivales, les jeunes s'attaquent également aux autocars transportant leurs « ennemis » du moment, n'hésitant pas à les caillletter après en être descendus. Une situation bien connue qui exige une réaction rapide pour permettre aux forces de l'ordre de reprendre la main.

Anne-Constance Onghéna

## Chiconi replonge dans la violence



Voilà de longs mois que le calme semblait s'être installé sur la commune de Chiconi. Celle-ci avait connu des heures sombres, et les aménagements mis en place par le maire semblaient avoir apaisé les velléités des voyous.

Vendredi, Chiconi a renoué avec le goût du sang, des bandes rivales s'étant violemment affrontées, lourdement armées, notamment de fers à béton qu'ils utilisaient comme

projectiles contre leurs adversaires. Alors que les forces de l'ordre tentaient de s'interposer, un gendarme aurait été blessé par l'un de ces projectiles, selon plusieurs témoignages. Il ne serait d'ailleurs pas le seul membre des forces de l'ordre à avoir été blessé lors d'interventions ce week-end à Mayotte. Une situation terriblement regrettable, qui rappelle combien la paix reste fragile sur l'île.

**FRANCE MAYOTTE**  
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Contact annonces légales :

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1<sup>er</sup> parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## Le lycée Bamana honore ses jeunes secouristes

**ÉDUCATION :** LE LYCÉE BAMANA RÉCOMPENSE SES ÉLÈVES ET VALORISE LES GESTES CITOYENS COMME L'EMPATHIE ET L'ENTRAIDE AU QUOTIDIEN

**Diplôme**

Vendredi, le lycée Bamana a récompensé ses élèves formés aux premiers secours par une remise officielle de médailles et de certifications. Plus qu'une simple compétence pratique, cette initiative met en avant des gestes citoyens indispensables, incitant les jeunes à cultiver l'entraide, l'empathie et la capacité à réagir

Le lycée Bamana a organisé une cérémonie de remise de médailles et de certifications pour les élèves ayant suivi une formation aux premiers secours. Cet événement marque un retour à la normale après le passage du cyclone Chido, qui a souligné l'importance de ces gestes pouvant sauver des vies.

Parmi les participants, certains élèves envisagent une carrière dans le domaine médical, tandis que d'autres ont simplement voulu apprendre à réagir face aux urgences du quotidien. "Il y a des jeunes qui poussent la porte en demandant : 'On fait quoi si un bébé s'étouffe ?'", témoigne un formateur. Sensibiliser les adoles-



cents aux premiers secours est un enjeu essentiel, comme l'a rappelé la récente catastrophe naturelle. "On en a besoin tous les jours. Il faut avoir les bons réflexes, et cette formation permet aussi de développer l'empathie, de faire attention aux autres et à soi-même."

Le lycée a mis en place un dispositif permettant à tous les volontaires de se former : "C'est un diplôme valorisé sur Parcoursup et utile à la société. Ce n'est pas obligatoire, mais cela permet d'être formé dans un cadre différent, par petits groupes, tout en prenant

conscience de son corps et en travaillant l'empathie, ce qui est important pour le vivre-ensemble", explique un intervenant. Pour les élèves, la certification est perçue comme un atout. "Je suis fière de moi, et c'est un plus pour mon futur parcours", confie une lycéenne qui ambitionne de devenir hôtesse de l'air. Un autre élève a choisi cette formation après avoir été confronté à des situations où il s'est senti impuissant. "J'ai vu quelqu'un faire un malaise et un ami avoir une crise d'épilepsie. Je voulais savoir comment réagir. C'est aussi un avan-

tage pour Parcoursup."

Au total, 41 personnes, dont six assistants d'éducation, 29 élèves et des infirmiers, ont suivi cette formation. L'enjeu est désormais de la généraliser, notamment pour les filières où ces compétences sont indispensables. Le pôle santé du lycée s'inscrit également dans une démarche plus large d'éducation à la santé, avec des projets de sensibilisation aux grossesses précoces et aux premiers secours en santé mentale, qui seront généralisés dans les établissements scolaires.

Lucas Ninomae

## Fin de mission à Mayotte pour les sapeurs-pompiers de Paris

Après deux mois d'intervention, la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) vient de clôturer sa mission à Mayotte, marquée par le passage dévastateur du cyclone Chido. Déployés en urgence sur l'île aux côtés des sapeurs-pompiers des départements 77, 78, 91 et 95, les soldats du feu avaient pour mission principale de porter secours aux sinistrés et de contribuer au rétablissement rapide des services essentiels.

Durant cette période critique, leur présence a permis d'apporter une aide médicale d'urgence déterminante aux populations fragilisées, tout en intervenant directement sur le terrain pour sécuriser les infrastructures vitales gravement endommagées par le cyclone. Leur soutien opérationnel a notamment permis la remise en état de nombreux bâtiments publics, écoles et

logements, accélérant le retour à la normale pour une grande partie des habitants.

Bien que la mission des pompiers parisiens touche à sa fin, la Sécurité civile reste présente à Mayotte pour poursuivre le travail initié et garantir une continuité dans l'accompagnement des personnes encore en difficulté. Cet engagement collectif exceptionnel, renforcé par la solidarité exemplaire de l'ensemble des départements métropolitains, aura été décisif pour éviter une crise humanitaire majeure.

Un grand merci à l'ensemble des renforts venus prêter main-forte à Mayotte, car sans ce déploiement massif de moyens humains et matériels, l'île aurait incontestablement connu une situation bien plus critique.



## Un jeune Mahorais signe son 1<sup>er</sup> contrat pro à l'OM

**FOOTBALL : UN PREMIER CONTRAT PROFESSIONNEL À L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE POUR LE JOUEUR MAHORAI KEYLIANE ABDALLAH**

**Sport**

À seulement 18 ans, Keyliane Abdallah vient de signer son premier contrat professionnel avec l'Olympique de Marseille. Originaire de Mayotte et passé par La Réunion, il s'est imposé grâce à son talent et sa détermination. Son ascension fulgurante est une source d'inspiration pour de nombreux jeunes Mahorais

Né le 5 avril 2006 à Marseille, Keyliane Abdallah franchit une étape décisive dans sa jeune carrière. Cette signature marque l'aboutissement d'un parcours où talent et travail acharné se conjuguent pour lui permettre d'accéder au plus haut niveau.

Avant d'intégrer le centre de formation de l'OM en



2021, à l'âge de 15 ans, il a fait ses classes à La Tamponnaise, un club de l'île de La Réunion. Passer d'un club ultramarin à un centre de formation aussi prestigieux que celui de Marseille n'est pas un exploit anodin. Son ascension témoigne de ses qualités athlétiques et techniques, mais aussi de sa détermination à progresser.

Dès ses premières saisons, il se distingue parmi les jeunes talents du club. Lors de la saison 2022-2023, il remporte le Championnat de France U17, inscrivant un doublé en finale. L'année suivante, il confirme tout son potentiel en menant son équipe à la victoire en Coupe Gambardella face à l'AS Nancy Lorraine, trouvant une nouvelle fois le chemin des filets lors de la finale. Ces succès le placent rapidement sous le radar des entraîneurs de l'équipe première.

Grâce à ses performances, il est progressivement intégré au groupe professionnel de l'OM. Il dispute son pre-

mier match avec l'équipe fanion le 21 avril 2024 contre le Toulouse FC, puis rejoue le 17 août 2024 face au Stade Brestois. Pour la saison 2024-2025, il apparaît régulièrement sur la feuille de match et a même eu l'opportunité de fouler la pelouse lors de la première journée de Ligue 1 contre Brest. À 18 ans, il évolue aux côtés de joueurs d'expérience et continue d'apprendre, avec l'ambition de s'imposer durablement dans l'élite du football français.

Son parcours est un bel exemple pour les jeunes Mahorais qui rêvent de percer dans le football. Issu d'un territoire où les infrastructures sportives restent limitées, il prouve qu'avec du talent, de la discipline et du travail, il est possible d'intégrer un grand club et de se faire une place au plus haut niveau. Son évolution laisse espérer qu'il devienne, à terme, un joueur clé de l'Olympique de Marseille et une fierté pour Mayotte.

Anthony Maltret

**Raphael Mohamed**  
1/2 finaliste aux JO de Paris

**Il a besoin de nous**

Cagnotte

## L'IES Mayotte ouvre ses portes aux étudiants

**SANTÉ** : L'IES MAYOTTE OUVRE SES PORTES AUX FUTURS INFIRMIERS, UNE FORMATION ESSENTIELLE POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ À MAYOTTE

# Éducation

L'Institut des Études en Santé de Mayotte a ouvert ses portes aux futurs étudiants lors d'une journée dédiée à la découverte de la formation en soins infirmiers. Entre ateliers pratiques et échanges avec les étudiants, l'événement a permis d'apporter des réponses concrètes aux nombreuses interrogations sur le métier d'infirmier

Vendredi dernier, l'Institut des Études en Santé de Mayotte a organisé une journée portes ouvertes dédiée à la formation en soins infirmiers. Conçu pour informer les futurs étudiants, l'événement a suscité un vif intérêt. De nombreuses questions ont émergé, révélant une curiosité et une volonté de mieux comprendre le métier d'infirmier, ses débouchés et les formations accessibles après l'obtention du diplôme.

Au programme, plusieurs ateliers ont permis aux participants de découvrir les différentes facettes du métier. Les étudiants de deuxième année, aux côtés des formateurs, ont animé ces sessions, partageant leur expérience



et illustrant les parcours possibles après l'obtention du diplôme d'État, comme la spécialisation en bloc opératoire. Ces exercices d'immersion visent également à éviter des inscriptions non réfléchies sur la plateforme Parcoursup en donnant une vision concrète de la formation et du métier.

Du côté de l'administration, l'IES avait prévu l'accueil de 176 inscrits, tout en restant ouvert à un plus grand nombre de visiteurs. L'implication des étudiants dans l'organisation a permis de renforcer les échanges avec les futurs candidats, ces derniers étant les mieux

placés pour partager la réalité de leur apprentissage. Avec plus de 1 000 inscriptions chaque année pour seulement 95 places disponibles, cette journée a aussi permis de répondre aux interrogations sur le processus de sélection et les possibilités de formation en métropole.

Chaque participant est reparti avec une attestation de présence, un QR code regroupant toutes les informations sur l'établissement ainsi qu'un cadeau offert par le Centre Hospitalier de Mayotte. Parmi les préoccupations soulevées, la question de l'échec au diplôme a été abordée : en cas de non-

validation au terme des trois années de formation, les étudiants obtiennent malgré tout un diplôme d'aide-soignant. Par ailleurs, la possibilité de poursuivre sa formation en métropole après la première année a été précisée, notamment pour ceux qui trouvent des stages proches de leur famille.

Alors que l'année en cours nécessite quelques ajustements pour la reprise des cours après le passage du cyclone Chido, la rentrée de septembre devrait, selon la direction, se dérouler normalement.

Lucas Ninomae

## Construire Mayotte autrement avec des logements bioclimatiques testés dans la ZAC de Doujani

L'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte (EPFAM) prévoit la mise en place d'un programme pilote de logements bioclimatiques dans la ZAC de Doujani. Ce projet, inscrit dans une démarche d'auto-construction encadrée, devra respecter les normes parasismiques et paracycloniques en vigueur afin d'assurer la sécurité des futurs habitants. Il s'agit d'une première expérimentation à l'échelle du territoire visant à explorer des solutions de logement adaptées aux contraintes climatiques et environnementales de Mayotte.

Cette initiative s'appuie sur une étude de pré-faisabilité menée par Building

For Climate (BFC) et financée par l'Agence Française de Développement (AFD). Restituée il y a quelques jours dans les locaux de l'EPFAM, cette étude vise à évaluer les conditions de mise en œuvre d'habitats mieux intégrés à l'environnement local. Le logement bioclimatique repose sur des principes architecturaux utilisant des matériaux et des techniques favorisant la ventilation naturelle, l'isolation thermique et la réduction de la consommation énergétique.

Ces logements seront-ils financièrement accessibles pour les ménages les plus modestes ? Et surtout, ces constructions bioclimatiques tiendront-elles dans le temps et offriront-elles un cadre de



vie réellement viable ? C'est tout l'enjeu de cette expérimentation. Si l'initiative s'avère concluante, elle pourrait ouvrir la voie à une nouvelle approche de l'urbanisme à Mayotte.

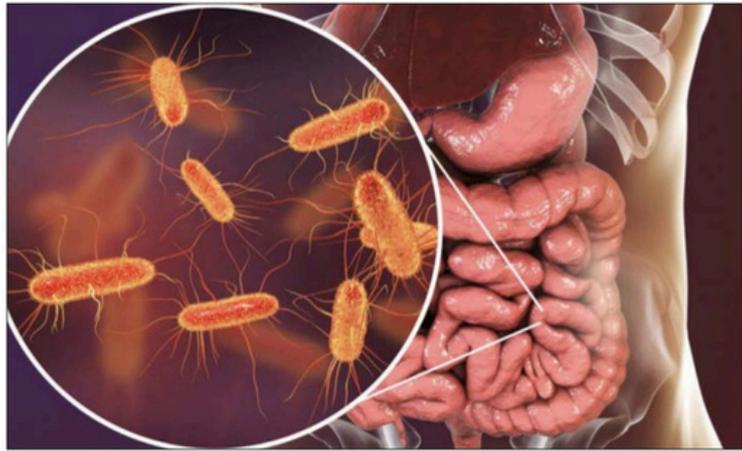
## Mayotte peine à sortir de la crise sanitaire

**SITUATION SANITAIRE : BLESSURES, GASTRO PERSISTANTES, ÉPIDÉMIES ACTIVES ET MANQUE CRITIQUE D'EAU POTABLE DEUX MOIS APRÈS CHIDO**

# Prévention

Deux mois après Chido, la situation sanitaire à Mayotte demeure critique : urgences débordées, épidémies persistantes, gastro-entérites omniprésentes et une inquiétante précarisation de l'accès à l'eau potable. Dans les écoles, la pénurie d'infirmiers atteint un seuil alarmant, fragilisant davantage la santé publique

Après trois semaines consécutives de baisse, le nombre de passages aux urgences du Centre Hospitalier de Mayotte (CHM) est reparti à la hausse sur la période du 10 au 16 février 2025, retrouvant ainsi les niveaux observés à la même époque l'année précédente. Les plaies et traumatismes restent en tête des motifs de consultation, représentant une grande partie des interventions. Les troubles digestifs, notamment les gastro-entérites, se maintiennent en deuxième position et restent stables, sans toutefois connaître d'évolution marquée ces dernières semaines. La gastro-entérite continue effectivement à circuler largement sur le territoire. Du 10 au 16 février, près de 79 % des



prélèvements de selles réalisés par le laboratoire du CHM ont révélé la présence d'au moins un pathogène entérique. Cette situation perdure depuis la fin décembre, malgré un recul récent notable de la circulation des rotavirus. Dans les Centres Médicaux de Référence (CMR), les troubles digestifs constituent toujours la principale cause de consultation, devant notamment les affections dermatologiques, qui suivent en deuxième position. Par ailleurs, l'île fait face simultanément à deux épidémies respira-

toires qui ne faiblissent pas. La grippe présente un taux de positivité stable à environ 13 %, confirmant que l'épidémie est toujours en cours. De son côté, la bronchiolite a un taux de positivité qui reste élevé à 12 %, ne montrant pas de signe d'affaiblissement. Certains établissements scolaires sont confrontés à une importante pénurie de personnel médical, avec des situations critiques où un seul infirmier doit assurer le suivi sanitaire de près de 24 000 élèves. Sur les 35 infirmeries scolaires participant habituellement au

dispositif sanitaire, seulement 10 ont pu transmettre leurs données pour la période du 10 au 16 février, faisant état de 753 consultations. Enfin, concernant l'accès à l'eau potable, une dégradation significative est à noter. Entre le 10 et le 16 février, seuls 7 % des foyers enquêtés disposaient d'eau en bouteille. À l'inverse, la consommation d'eau brute non traitée (issue de puits, citernes ou rivières) connaît une forte augmentation, passant de 17 % à 27 % des foyers.

Lucas Ninomae

## Les barges de secours venues des Seychelles repartent inutilisées malgré la crise du transport maritime

Les deux navires venus des Seychelles pour renforcer le service maritime entre Grande-Terre et Petite-Terre à Mayotte s'apprentent déjà à repartir, sans avoir effectué la moindre traversée. Ces embarcations étaient arrivées le 1er février dernier pour pallier les perturbations provoquées par le cyclone Chido, qui avait fortement impacté la flotte locale. Ces barges étaient initialement destinées à assurer un transport maritime des secours. Pourtant, elles n'ont jamais été mises en service. Cette décision suscite une forte in-

compréhension au sein de la population, d'autant plus que le service des barges, déjà saturé, fonctionne actuellement à une fréquence très insuffisante, atteignant avec peine une rotation toutes les 30 minutes aux heures de pointe. Plusieurs hypothèses circulent sur cette non-utilisation : certaines évoquent un mauvais état général des navires seychellois, jugés inutilisables, tandis que d'autres pointent du doigt des problèmes administratifs liés aux permis de navigation. Aujourd'hui, le flou demeure sur les véritables raisons de ce flop, dommage



que la générosité seychelloise n'ait pas pu être mise à profit.

## Santé : Dans les pas d'un infirmier lors des portes ouvertes de l'Institut d'Etudes en Santé



La formation prépare au métier d'infirmier et permet aux étudiants de se spécialiser après leur diplôme, par exemple en devenant infirmier de bloc opératoire.

L'Institut d'Etudes en Santé du CHM a ouvert ses portes, vendredi 21 février, pour faire découvrir aux lycéens et à toutes personnes intéressées, le métier d'infirmier. De quoi créer des vocations dans un secteur qui recrute à Mayotte et dans le reste de la France.

Fréquence cardiaque, tension, saturation en oxygène..., à l'aide d'un tensiomètre ou d'un moniteur à roulettes, des lycéennes s'essayent à la mesure des paramètres vitaux dans une salle de l'Institut d'Etudes en Santé (IES) du centre hospitalier de Mayotte (CHM), vendredi 21 février. Comme chaque année, au moment où les élèves de terminale font leurs choix d'orientation post-bac, l'IES organise ses portes ouvertes pour faire découvrir le métier d'infirmier à travers divers ateliers, présentés par des étudiants en formation.

En plus des lycéens, des personnes en recherche d'emploi participent aux ateliers. La formation de trois ans à l'IES est ouverte à tous, sous condition de réussir le concours d'entrée.

**Ateliers découverte et échanges avec les étudiants**

« A partir de quand peut-on remarquer une chute de tension ? », « Comment sait-on qu'un patient manque d'oxygène ? ». Dans la salle, les questions s'enchaînent. Certaines lycéennes ont déjà des notions, d'autres découvrent le métier. C'est le cas de Zenabou Soula Issouf, élève de terminale générale au lycée Gustave Eiffel de Kahani. « Je suis venue pour me renseigner si le métier d'infirmière peut m'intéresser, car je sais que Mayotte en a beaucoup besoin. Mais j'aimerais avant tout devenir kinésithérapeute, et faire STAPS », confie la lycéenne.

« Dans cet atelier on leur montre la prise des paramètres vitaux d'un patient avec les différents outils. Des gestes que l'on doit pratiquer au quotidien dans chaque service », explique Zarianti Baharia, étudiante en deuxième année à l'IES. « On veut sensibiliser les lycéens sur ce métier car il y a du besoin dans le secteur », ajoute-t-elle.

« On a tendance à entendre que l'IES c'est difficile, mais tout le monde peut réussir. Bien sûr il faut travailler il n'y a pas de secrets mais j'encourage les lycéens à venir ici », remarque Mathys Madi Oussené, lui aussi en deuxième année. L'étudiant invite

les lycéens à flasher un QR code pour obtenir des informations supplémentaires sur la formation et savoir comment remplir ses vœux sur Parcoursup pour tenter de rejoindre l'IES.

**« Je vais tout faire pour faire ma formation à l'IES et rester à Mayotte »**

Attentive à chaque conseil, Sohirati Zitimbi, note tout sur son carnet. A 17 ans, scolarisée au lycée de la Cité du Nord, elle sait déjà qu'elle souhaite travailler dans le domaine de la santé. « Je suis la dernière de ma famille et je dois toujours m'occuper de mes neveux, par exemple quand ils se blessent je les soigne. Ma mère est fermière et je m'occupe aussi de ses animaux. J'ai toujours envie d'aider mon prochain, et mon frère m'encourage à devenir infirmière. Je pense que j'ai un don pour ça ! », continue Sohirati Zitimbi, passionnée. « Je vais tout faire pour rester à Mayotte et venir faire ma formation ici à l'IES, et si je ne peux pas, je reviendrai à Mayotte après mon diplôme », assure-t-elle. « Mayotte a besoin d'infirmiers et quand je vois des personnes venir de la métropole, je me dis que nous on est là et qu'on peut aussi le faire. On se gaspille nous-même », analyse la jeune femme. « Je compte me spécialiser en infirmière puéricultrice ou bien en gynécologie. Mais je peux même devenir chirurgienne, si les portes sont ouvertes je peux le faire ».

**Un secteur qui recrute avec des possibilités d'évolutions de carrière**

Directement affilié au CHM, l'IES compte beaucoup sur cette journée portes ouvertes pour susciter des vocations auprès des lycéens. « Cette journée est extrêmement importante pour nous », insiste Samianti Kalame Soilihe, directrice de l'IES, « les métiers de la santé sont très recherchés ici, surtout avec les besoins de l'île et des projets de

développement comme le second hôpital. L'IES doit former les professionnels compétents de demain afin de pouvoir assurer les prises en charge dans les services ».

Après le diplôme, les infirmiers peuvent par exemple se spécialiser pour travailler en bloc opératoire, devenir anesthésiste, ou bien encore travailler en tant que libéral. « Avec ces possibilités d'évolutions c'est vraiment une filière qui donne des opportunités pour les jeunes », conclut Samianti Kalama Soilihe.

**Victor Diwisch.**

*Les étudiants de l'institut ont répondu aux questions lors du dernier atelier.*



## LA COMMUNE DE PAMANDZI DÉMENT QU'ELLE CONTINUERA DE DISTRIBUER L'AIDE ALIMENTAIRE « QUARTIER PAR QUARTIER »

Dans un communiqué la commune de Pamandzi dément qu'elle continuera à distribuer l'aide alimentaire et indique que « au même titre que les autres communes de Mayotte, elle respecte la décision UNANIME des Maires de Mayotte parmi lesquels, le Premier d'entre eux, le Maire de la commune de Pamandzi, Président de l'AMM, de STOPPER la distribution des aides provenant des services de la Préfecture de Mayotte.

Pour preuve, une livraison d'eaux destinée à la ville de Pamandzi a été refusée le mardi 18 février 2025, et le directeur de cabinet de la ville Pamandzi a confirmé cette position auprès de M. Yves Bossuyt, sous-préfet en renfort et en charge de la gestion et de la logistique relatives à la distribution des aides coordonnées par la préfecture, lors d'un entretien téléphonique du 19 février 2025 ».

Le communiqué de presse de la mairie de Pamandzi montre que le Maire de Pamandzi :

- a émis des réserves quant au souhait de la Préfecture de confier la distribution des denrées alimentaires aux mosquées pendant le mois de Ramadan.
- a confirmé l'expérience et la méthode probantes déployées par les agents de la ville de Pamandzi, d'assurer une distribution « quartier par quartier », qui a permis de toucher plus de 15.000 familles qui ont bénéficié des aides entre le 18 décembre 2024 et le 11 février 2025.



énergies fossiles, mais aussi un levier pour la création d'emplois locaux et le renforcement de l'économie verte de l'île. Avec la mise en place de projets géothermiques, Mayotte pourrait réduire sa dépendance à l'importation d'énergies, améliorer la résilience de son réseau énergétique et limiter son empreinte carbone. D'ailleurs, la géothermie ne se limite pas uniquement à la production d'électricité. L'île pourrait également bénéficier de cette ressource pour des usages plus variés, comme le refroidissement ou même le thermalisme. Ces applications diversifiées rendraient la géothermie encore plus attractive pour les investisseurs et les décideurs locaux.



Mise à l'eau d'une station magnéto-tellurique marine dans le lagon de Mayotte, en 2021 (photographie/DR/MAPPEM)

Mathilde Hangard.

## UN MORT ET UNE ÉCOLE INCENDIÉE, LA VILLE DE DEMBÉNI UNE NOUVELLE FOIS CONFRONTÉE À LA VIOLENCE

Dans la journée du vendredi 21 février, Dombéni a été le théâtre de "violences extrêmes opposant des jeunes de Dombéni et d'Iloni", note la Ville dans un communiqué diffusé ce samedi. "Monsieur le Maire, Saidi Moudjibou et son Conseil Municipal, condamnent fermement cette montée de violence qui nuit à la tranquillité de la population, ainsi que les dégradations des établissements publics et les biens des privés".



Des affrontements entre jeunes de Dombéni et d'Iloni ont fait une victime. La nouvelle école primaire T19 a été incendiée (photo d'illustration).

« La Ville de Dombéni est une nouvelle fois confrontée à des actes de violence d'une gravité extrême. Hier, un jeune a tragiquement perdu la vie après avoir succombé à ses blessures. Par ailleurs, dans la nuit, l'établissement scolaire T19, qui allait bientôt ouvrir ses portes aux élèves, a été incendié, portant un coup brutal aux efforts engagés pour l'éducation de nos enfants », informe la Ville de Dombéni dans un communiqué de presse. « Au regard de cette situation inacceptable, Monsieur le Maire, actuellement hors du territoire, condamne avec la plus grande fermeté ces actes qui mettent en péril la sécurité des habitants et compromettent le développement de la commune. À cet égard, le Maire et son Conseil Municipal ne reculeront devant rien pour lutter contre cette montée de violence et rétablir l'ordre. Toutes les mesures nécessaires seront prises, en collaboration avec les autorités compétentes, pour que de tels actes ne restent pas impunis ».

### Un appel à la mobilisation de tous et à la responsabilité de chacun

« Nos pensées vont à la famille endeuillée par la perte de leur enfant dans des circonstances tragiques et cela nous engage dans une démarche collective afin d'éviter la perte d'une autre vie. La Ville de Dombéni appelle à la mobilisation de tous et à la responsabilité de chacun. Il est urgent de mettre un terme à ces violences qui endeuillent nos familles et détruisent les efforts déployés pour le développement et le bien-être de nos concitoyens », écrit le maire de la Ville, Saidi Moudjibou.

## Politique : Les deux Assemblées ont trouvé un accord en faveur de l'aide d'urgence et de la reconstruction pour Mayotte



(DR)

Ce texte, présenté début janvier par le Gouvernement, vise à soutenir la population mahoraise face aux conséquences du cyclone Chido et à accélérer la reconstruction d'urgence, en simplifiant certaines procédures d'urbanisme et en assouplissant les règles des marchés publics.

### Les collectivités locales au centre pour la reconstruction

Afin d'assurer une reconstruction concertée entre les différents acteurs du territoire, ce texte renforce la représentation des collectivités locales dans la gouvernance du nouvel établissement public qui sera chargé de la reconstruction de Mayotte. Au Sénat, il a été prévu que sa présidence soit notamment confiée au président du Conseil départemental de Mayotte.

Dans le cadre des procédures d'urbanisme, l'information ou le pouvoir d'opposition des maires ont été systématiquement confirmés, voire renforcés, afin

de garantir le plein respect des prérogatives des collectivités. L'État pourra ainsi intervenir dans la reconstruction des écoles, mais seulement sur demande des communes.

### L'article 3 du projet de loi a été rétabli

Par ailleurs, les mesures dérogatoires complémentaires visant à mieux prendre en compte les contraintes de la construction et de l'urbanisation à Mayotte, et à accompagner la régularisation des bâtiments en dur, ont toutes été confirmées. En complément, le Gouvernement sera habilité à prendre par ordonnance les mesures d'adaptation nécessaires à la lutte contre les bidonvilles. Aussi, l'article 3 du projet de loi, qui dispense d'autorisation d'urbanisme les constructions temporaires a été rétabli. En effet, l'Assemblée nationale avait supprimé cette disposition avant que le Sénat ne la réintroduise dans une version plus sécurisée, ciblée sur le logement temporaire

de personnels dépêchés à Mayotte pour la gestion de crise ou l'aide à la reconstruction, ainsi que les classes et bureaux temporaires.

Ainsi, pour Micheline Jacques, sénatrice de Saint-Barthélemy, Présidente de la Délégation aux Outre-Mer, « la réussite de la reconstruction passera par l'association étroite de tous les acteurs locaux, élus, architectes, acteurs économiques et sociaux, professionnels de la construction, ainsi que les services déconcentrés de l'État. Je les ai tous rencontrés lors de mon déplacement à Mayotte : ce sont eux qui connaissent le mieux leur territoire et ses contraintes. Ce sont eux qui détiennent les clefs pour reconstruire durablement ».

### Des mesures pour les entreprises mahoraises

Pour associer le mieux possible le tissu économique mahorais à l'effort de reconstruction, le texte acte la suppression des dispositions pénalisant les très petites et petites entreprises (TPE-PME) mahoraises dans l'attribution des marchés publics de reconstruction de Mayotte, notamment celles limitant le recours à la sous-traitance.

De plus, l'ensemble des dispositifs d'urgence de protection des entreprises et les mesures de renouvellement automatique des prestations sociales ont en outre été prolongés au-delà de la date du 31 mars 2025 initialement prévue, pour continuer d'accompagner les personnes et les entreprises qui en ont le plus besoin. Le texte maintient cependant la consultation obligatoire de l'Unédic, introduite par le Sénat, avant toute prolongation automatique de l'indemnisation au titre de l'assurance chômage.

PETITE-TERRE

# LA GRÈVE DE L'INTERCOMMUNALITÉ DEVRAIT PRENDRE FIN CE MERCREDI

Dès mercredi matin, tout le monde reprendra le chemin du travail à l'intercommunalité de Petite-Terre. La cinquantaine de grévistes qui bat le pavé depuis une semaine a réussi à trouver un terrain d'entente avec les dirigeants de la collectivité locale. Un protocole d'accord a été négocié, ce lundi.

Le temps-fort a été la manifestation encadrée par deux véhicules de gendarmerie qui s'est déroulée dans les rues de Labattoir et Pamandzi dans la matinée du vendredi 21 février. En effet, une quarantaine d'agents de l'intercommunalité de Petite-Terre se sont mis en grève suite à des négociations infructueuses engagées précédemment avec l'institution avec l'aval de son président, Archadi Abassi, absent du territoire. Comme dans d'autres services publics et privés de Mayotte, ce sont les aides exceptionnelles à la suite du passage du cyclone Chido qui sont réclamées, notamment en raison de la mobilisation des agents. Dans le cas présent, le personnel mécontent réclame un coup de pouce de 4.000 euros en guise de compensation pour les efforts déployés au service de la collectivité petite-terrienne. "Sans notre implication, l'électricité n'aurait pu être rétablie dans l'ensemble des foyers de Pamandzi et Labattoir. Le seul effectif de cinq agents d'EDM (Électricité de Mayotte) n'aurait pas suffi pour ça", explique Bacar, au milieu d'un cortège d'une trentaine de manifestants arpentant les rues de Dzaoudzi et Labattoir, vendredi matin. Outre cette aide financière, les agents grévistes réclament également une revalorisation de leur ticket restaurant (actuellement à 8,50 euros pour atteindre onze ou douze euros) et une prise en charge de leur mutuelle à hauteur de 40 euros. "Quitte à ce que notre employeur gèle en contrepartie le financement de notre plan de formation, ce n'est pas grave", explique l'un des manifestants.

En réalité, cette affaire était prévisible pour les élus communautaires de Petite-Terre qui avaient essayé d'anticiper les choses avant que le mouvement ne prenne forme. Il en a logiquement été question lors du conseil intercommunal du 29 janvier 2025. Pour Archadi Abassi, il était évident de faire un geste en faveur des agents mobilisés dans le cadre du cyclone Chido, lesquels avait fait abstraction de leurs situations personnelles pour



Une quarantaine d'agents de l'intercommunalité de Petite-Terre ont battu le pavé entre Labattoir et Pamandzi, vendredi matin.

venir en aide à la population de Dzaoudzi-Labattoir et Pamandzi. "À la base, ma réflexion allait dans le sens de leur accorder une aide de 1.220 euros aux seuls agents qui ont travaillé sachant que les difficultés financières de la CCPT ne nous permettaient pas de faire plus." Son président insiste sur le fait qu'il a coutume de prendre ses décisions en parfait accord avec ses huit vice-présidents (quatre de la commune de Dzaoudzi-Labattoir et quatre de Pamandzi). C'est à ceux-là qu'il a donné mandat de négocier avec les quatre représentants du personnel à travers un comité de crise mis sur pied au terme d'un premier round de négociations avec le directeur général des services qui n'avait pas abouti. "Autant je salue le soutien sans faille et la pleine implication de mes quatre vice-présidents de Labattoir, autant je déplore la désertion de ceux de Pamandzi, à l'exception d'un seul du quartier Sandravoangue et une autre inactive depuis quelques mois pour des raisons de santé. Les deux autres ont totalement disparu de la scène sans explication aucune", se désole Archadi Abassi.

## UN ACCORD CE LUNDI

Après d'interminables heures de négociations



Les employés de la collectivité réclamaient une aide de 4.000 euros pour compenser les efforts consentis après le cyclone Chido.

entre élus et représentants du personnel gréviste, les deux parties seraient parvenues à un accord de principe, ce lundi. D'après le président de la CCPT, un projet de protocole d'accord aurait même été soumis aux élus par les grévistes. Sauf fausse note de dernière minute, il prévoit de le parapher dans la journée de mercredi. "Au final, nous avons convenu de verser 2.500 euros aux quarante agents ayant travaillé après le cyclone Chido et 2.000 euros aux autres. La valeur du ticket restaurant passe de 8,50 euros à 10,50 euros et nous leur accordons également les 40 euros demandés pour la mutuelle", annonce le chef de la collectivité. Les grévistes de la CCPT ont aussi obtenu le paiement de la totalité des jours grévés.

Côté financement pour une intercommunalité aux finances dans le rouge, "les sommes seront puisées dans un fonds de deux millions d'euros (dotation et subvention) attribué à l'intercommunalité au moment de sa création en 2017", confirme Archadi Abassi. Malgré 440.000 euros de déficit dans l'exercice en cours, la situation est acceptable pour le conseil communautaire qui ne veut pas d'un relèvement des impôts et autres contributions, à un an des élections municipales et communautaires. S'il peut enfin pousser un ouf de soulagement, le président de l'intercommunalité de Petite-Terre s'interroge, à juste titre, sur le désordre ambiant consécutif aux aides accordées sur l'île suite au cyclone Chido. "Comment expliquer une telle disparité entre agents de la fonction publique sur un même territoire, au seul motif que les uns sont au service de l'État et les autres du département ou des communes ? Comment peut-on accorder 3.000 € à certains et seulement 1.200 euros à d'autres alors qu'ils ont tous vécu les mêmes affres et subi les dégâts de même nature ?" Une question qu'il n'a pas manqué de poser à Manuel Valls, le ministre de l'Outremer, dans un courrier qu'il lui a adressé en fin de semaine dernière après avoir interrogé le payeur municipal sur le cadre légal de référence de cette démarche. Celui-ci lui aurait répondu qu'il se basait sur une directive donnée par François Bayrou, l'actuel chef du gouvernement.

SIK

POLITIQUE

# "SI L'ÉTAT TRAITE MAYOTTE COMME UN BIDONVILLE GÉANT, QU'IL AIT LE COURAGE DE LE DIRE !"

Via un courrier daté du lundi 24 février, Anchya Bamana, la députée de la deuxième circonscription de Mayotte demande un prolongement des mesures sur l'importation des végétaux au risque d'une pénurie alimentaire pendant le mois de ramadan. Cette missive est la deuxième du genre à l'attention de Manuel Valls, le ministre de l'Outremer.

Le cyclone Chido a plongé l'île dans une crise alimentaire profonde. Les produits de base tels que la banane verte, le manioc, les pommes de terre, la patate douce vont manquer au moins une année entière. J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir avec vous sur ce sujet vital. Après Chido, dès la visite du Premier ministre (François Bayrou) avec sa délégation ministérielle, les élus ont alerté le préfet (François-Xavier Bieuville) sur la nécessité de prolonger l'arrêté de 1995 d'au moins un an. Par courrier du 14 janvier 2025 (joint au deuxième), j'ai réitéré cette demande à votre niveau en prévision du mois de ramadan. Deux mois après le cyclone, force est de constater que la population de Mayotte vit une insécurité alimentaire sans précédent. Les Mahorais passent de la résilience à la résignation. Comme en témoignent les dires des habitants, je cite : "nous nous habituons au manque Madame la députée !" Cette situation est inacceptable et révoltante ! La population, majoritairement musulmane, s'apprête à entrer en période de ramadan du 1er au 30 mars 2025. Aujourd'hui, chaque Mahorais se demande comment se nourrir pour son unique repas quotidien tout au long du mois de ce mois sacré pour les musulmans que nous sommes. En effet, l'État, à travers le préfet, réquisitionne les containers d'eau et de nourriture des importateurs. L'eau et les produits de base de consommation sont distribués au compte goutte dans les magasins : les Mahorais sont rationnés comme en temps de guerre ! Mayotte n'est pas un camp de réfugiés Monsieur le ministre : Mayotte, c'est la France !

Face à l'abandon de l'État, les maires sont pris pour des boucs émissaires, les fautifs qui ont mal gérés des aides. Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le ministre, que les aides déployées par l'État ont été complètement sous-estimées eu égard du nombre de population à couvrir.

## "J'AI CONSTATÉ LE PEU D'AIDES ENVOYÉES"

J'ai personnellement fait le tour de l'île pendant dix jours après Chido, j'ai bien constaté le peu d'aides envoyées par l'État dans les communes, sans parler de leur qualité ! Concernant l'eau, face aux habitants qui souffrent des coupures d'eau du réseau et de l'absence d'eau embouteillée dans les magasins, la seule réponse de l'État est de nous envoyer le Rotary Club nous distribuer des kits de potabilisation d'eau de rivière ou encore des pastilles de chloration d'eau. Monsieur le ministre, cette réponse nous conforte dans l'idée que le gouvernement traite les Mahorais comme étant des tiers-mondistes ! Si l'État traite Mayotte



comme un bidonville géant, alors qu'il ait le courage de le dire clairement ! Les Mahorais ne sont pas des mendiants. Ils vivent aujourd'hui une situation d'abandon et d'humiliation de la part du gouvernement. Face à notre colère et à notre indignation qui n'a guère de limites, à l'approche du mois de ramadan, je vous demande de :

- 1) Prolonger l'arrêté n°2024-DAAF-1059 portant modification de l'arrêté du 10 avril 1995 de deux mois à un an, soit jusqu'au 31/12/2025.
- 2) Prolonger l'assouplissement de l'arrêté n° 1092/DAAF/2015 permettant aux voyageurs d'importer des végétaux de deux mois à un an, soit jusqu'au 31 décembre 2025
- 3) Privilégier l'importation en urgence des denrées alimentaires de base dans les pays avoisinants tels que le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Kenya qui sont à deux heures d'avion de Mayotte.
- 4) Faciliter l'importation d'eau embouteillée en quantité à Mayotte afin d'approvisionner suffisamment les magasins afin de répondre en urgence

aux besoins en eau de la population.

Il s'avère que, depuis janvier 2025, les délais de transit maritime entre l'Asie et Mayotte se sont rallongés considérablement. En effet, la CMA-CGM a choisi de placer le port de Pointe des Galets à La Réunion comme hub, en remplacement de celui de Jebel Ali aux Émirats Arabes Unis. Tous les conteneurs à destination de Mayotte passent désormais par La Réunion avant d'être acheminés vers Mayotte. Cette situation retarde considérablement l'acheminement des importations vers Mayotte. Compte tenu de cette situation, je demande au gouvernement de déployer les moyens logistiques de la nation pour répondre aux urgences vitales de Mayotte. Enfin, je demande à l'État d'accroître le contrôle des boutiques de proximité. Ces dernières explosent le prix des denrées alimentaires et l'eau revendues après achat auprès des grands distributeurs."

Anchya Bamana, députée de la deuxième circonscription de Mayotte

## Mayotte vit au rythme du rationnement alimentaire

**ALIMENTATION** : LES DÉPUTÉES ANCHYA BAMANA ET ESTELLE YOUSSOUFFA ALERTENT SUR LA CRISE ALIMENTAIRE QUI INQUIÈTE LES MAHORAIS

# Le fait du jour

Deux mois après le cyclone, Mayotte fait face à une insécurité alimentaire inquiétante. Riz, farine, eau : les rayons se vident en quelques minutes, et les Mahorais se retrouvent rationnés. Face à cette crise, les députées Anchya Bamana et Estelle Youssouffa alertent l'État et réclament des mesures d'urgence

Une crise alimentaire semble se profiler à l'horizon. Nombreux sont ceux qui alertent sur leurs difficultés à acheter des denrées de base dans les magasins. Dans ce contexte, Anchya Bamana a adressé un courrier au ministre des Outre-mer, Manuel Valls. « Deux mois après le cyclone, force est de constater que la population de Mayotte vit une insécurité alimentaire sans précédent. [...] En effet, l'État, à travers le préfet, réquisitionne les conteneurs d'eau et de nourriture des importateurs. Eau et les produits de base sont distribués au compte-gouttes dans les magasins : les Mahorais sont rationnés comme en temps de guerre ! », explique-t-elle. Dans les magasins, le riz et la farine sont en rupture de stock au Sodifram de Kawéni. « On ne sait pas si on sera livrés demain, car aujourd'hui, on n'a pas reçu la livraison de riz », témoigne un agent de rayon. Le personnel travaille sans relâche pour remplir les étagères, mais



tout peut partir en quelques minutes. Pour la députée Estelle Youssouffa, le constat est le même. « On a beaucoup de mal à avoir des bouteilles d'eau, de la farine, du sucre, des œufs et de l'huile, alors que l'on est à quelques jours du mois sacré du ra-

madan. Ça inquiète les foyers. Ça pose beaucoup de questions parce que maintenant, on est au rationnement à l'achat. » Estelle Youssouffa rappelle qu'au port de Longoni, la situation est compliquée. « Au port, c'est une ou deux grues sur cinq ou six qui fonctionnent », souligne-t-elle. Les conteneurs ont du mal à sortir du port, entre ceux qui ne viennent pas les récupérer et les conséquences du cyclone Chido. Un retour à la normale s'annonce laborieux. « On est dans une période à haut risque pour l'île », précise la députée de la 1<sup>re</sup> circonscription. Des importateurs ont expliqué qu'ils

conteneurs soient réquisitionnés par la préfecture.

Afin d'améliorer la situation, Anchya Bamana émet plusieurs propositions : la prolongation jusqu'à la fin de l'année du décret relatif au contrôle sanitaire des végétaux et produits végétaux à l'importation, l'autorisation pour les voyageurs d'importer des végétaux, la priorité donnée aux importations en provenance des pays d'Afrique de l'Est, et la facilitation de l'importation de bouteilles d'eau. L'année 2025 s'annonce compliquée, bien que les députées mahoraises se mobilisent face à l'urgence.

Anthony Maltret



## Attaques d'autocars, droit de retrait ce jour

**INSÉCURITÉ** : LA MENACE S'INTENSIFIE, LES MESURES DE PROTECTION PROMISES SONT-ELLES TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

**Police justice**

Alors que les vacances scolaires ne sont pas imminentes, les attaques contre les autocars scolaires s'intensifient à Kongou, Combani, Chirongui et surtout au hub de Kahani. Les affrontements entre bandes rivales se multiplient, relançant la question des sanctions et des mesures de protection promises pour les transports scolaires

Alors que les vacances scolaires ne sont pas prévues dans les prochains jours, la recrudescence des attaques contre les autocars devient de plus en plus préoccupante. Kougou, Combani, Chirongui et bien évidemment le hub de Kahani sont touchés. Comme à l'accoutumée, rien de très nouveau : les jeunes prennent les autocars pour se rendre dans leurs établissements sco-

laires, croisent des individus identifiés comme appartenant aux bandes rivales du moment et s'ensuit un échange de jets de pierre et des règlements de comptes entre eux.

Mais où en sont les sanctions qui avaient été envisagées pour punir ces agresseurs ? La loi Mayotte prévoyait une dérogation permettant d'équiper les autocars scolaires de caméras extérieures afin d'identifier les assaillants. Cette disposition est-elle toujours à l'ordre du jour de la future loi-programme ?

La société de transport Transdev avait expliqué il y a encore quelques semaines que les travaux pour protéger les vitres des autocars et les remplacer par du matériel incassable avaient pris du retard en raison du passage du cyclone. Espérons que,



mis bout à bout, ces délais ne conduisent pas à un droit de retrait des transporteurs du Nord ou du centre, ce qui pénaliserait directement les élèves. La menace est sérieuse : « nous sommes dans l'obligation d'exercer nos droits de retrait à partir de mardi

25 février 2025 jusqu'à nouvel ordre. » les secteurs suivants sont concernés : Mamoudzou, Kougou, Bandraboua, Tsingoni, Dembeni, Kani-keli et Ouangani

Anne-Constance Onghéna

## Nuits de violence à Dembéné : l'inquiétude grandit



La nuit de samedi à dimanche n'a pas été plus calme que les précédentes à Dembéné. Selon les témoignages, une cinquantaine de jeunes armés et cagoulés, originaires de Dembéné et d'Iloni, se sont rassemblés avec des chombos et des pierres pour s'affronter. Les hostilités ont débuté plus tard que les autres soirs, et d'après les habitants, il aura fallu plus de

deux heures aux gendarmes pour rétablir le calme et disperser les belligérants. Plusieurs voitures de particuliers ont encore été incendiées par les voyous, la nuit a été plus que difficile pour les habitants, une situation particulièrement difficile à vivre pour les habitants de la commune, qui demeurent inquiets face à cette escalade de la violence.

**FRANCE MAYOTTE**  
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Contact annonces légales :

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1<sup>er</sup> parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation GPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## Mamoudzou by Night illumine la ville en mars

**SOCIÉTÉ :** MAMOUDZOU BY NIGHT PROPOSE AUX HABITANTS DEUX PARCOURS NOCTURNES POUR CÉLÉBRER LE SPORT, LA SOLIDARITÉ ET L'UNITÉ

# Évènement

Après une première édition réussie en 2024, « Mamoudzou by Night » revient le 8 mars prochain, proposant deux parcours nocturnes au cœur de la ville : une marche de 7 km et un trail de 10 km. Ce rendez-vous convivial, symbole fort de résilience après le cyclone Chido, invite la population à partager un moment de convivialité

La ville de Mamoudzou se prépare à accueillir la deuxième édition de "Mamoudzou by Night" le 8 mars 2025, une marche nocturne devenue emblématique pour ses habitants. Cet événement, organisé en partenariat avec plusieurs associations locales et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mamoudzou, propose cette année deux parcours distincts : une

marche de 7 kilomètres et un trail de 10 kilomètres, avec un départ prévu à 20h depuis l'Hôtel de Ville.

La première édition, qui s'est tenue le 8 mars 2024, a rencontré un franc succès. Plusieurs milliers de participants de tous âges avaient arpenté les 7,1 kilomètres du centre-ville, profitant d'une ambiance conviviale et festive. L'événement avait débuté par une séance de fitness géante et les participants avaient reçu un t-shirt la veille de l'événement et une lampe frontale le jour même, ajoutant une touche lumineuse à cette nuit mémorable.

Cette année, "Mamoudzou by Night" revêt une importance particulière. Après le passage dévastateur de Chido, qui a gravement affecté l'île, cet événement se veut être un symbole de retour à la normale et un véritable moment de convivialité et de rassemblement. Il offre aux habitants l'occasion de se réunir, de partager un moment de cohésion et de redécouvrir leur ville sous un nouveau jour, contribuant ainsi au retour à la normale et au bien-être collectif.

La participation est gra-



tuite et ouverte à tous, à partir de 7 ans (avec une autorisation parentale pour les mineurs). Les inscriptions sont obligatoires et peuvent être effectuées en ligne jusqu'au jour de l'événement. Les participants devront remplir un formulaire en ligne et fournir les documents requis, tels que la décharge de responsabilité, le règlement intérieur, l'autorisation de droit à l'image, ainsi que l'autorisation pa-

rentale pour les mineurs. "Mamoudzou by Night" est plus qu'une simple marche nocturne ; c'est une célébration de la communauté, de la santé et de la solidarité. En redécouvrant leur ville sous les étoiles, les habitants de Mamoudzou démontrent leur détermination à aller de l'avant ensemble, malgré les épreuves traversées.

Lucas Ninomae



## Des randonnées urbaines nocturnes à Mtsamboro pour allier sport, cohésion sociale et santé durant le Ramadan

L'association Challenge Mayotte Tour propose une série originale de randonnées urbaines nocturnes dans la commune de Mtsamboro, à l'occasion du mois de Ramadan. L'initiative, ouverte à tous, répond à une double ambition : favoriser la cohésion sociale entre les habitants et sensibiliser à l'importance d'une activité physique régulière et adaptée.

Ces randonnées se dérouleront durant trois vendredis consécutifs, après la rupture du jeûne, permettant aux participants de conjuguer pratique spirituelle et sportive. Le premier rendez-vous est fixé au 7 mars avec un parcours de 8 kilomètres reliant les vil-

lages de Hamjago, Mtsamboro et Mtsahara. La deuxième séance, le 14 mars, s'étendra sur 12 kilomètres, suivant un itinéraire similaire mais plus étendu. Enfin, le 21 mars marquera l'étape finale avec un circuit complet de 14 kilomètres parcourant l'ensemble des villages et routes principales de la commune.

Pour assurer le bon déroulement des marches et garantir la sécurité des participants, l'inscription préalable, entièrement gratuite, est obligatoire via la plateforme Helloasso. Chaque marcheur devra s'équiper d'une lampe torche, d'un gilet de sécurité et prévoir sa propre hydratation.



Cette démarche offre aux habitants une occasion privilégiée de découvrir différemment leur environnement urbain, tout en profitant d'un moment de convivialité et d'échange.

## Société : Les habitants de Dembéli et d'Iloni plus que jamais divisés suites aux affrontements entre groupes de jeunes



En plus des jeunes d'Iloni et de Dembéli, les habitants indiquent que des personnes viennent de toute l'île pour prendre part aux rixes.

Suite à la mort d'un lycéen, vendredi dernier, lors des affrontements entre les jeunes de Dembéli et d'Iloni, les habitants vivent dans la peur des règlements de comptes. Les familles se renvoient la responsabilité du conflit qui touche les communes depuis quelques années déjà et le dialogue semble impossible.

En ce début de matinée, lundi 24 février, dans le centre-ville de Dembéli, les habitants font la queue à la boulangerie pour chercher leur petit déjeuner. A côté, sur le parking municipal, de nombreuses familles viennent récupérer des bons alimentaires auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville, tandis que des hommes s'installent aux tables à l'ombre pour jouer aux cartes.

Au lendemain d'une nouvelle nuit d'affrontements entre les jeunes de Dembéli et ceux d'Iloni, trois jours après la mort d'un jeune lycéen, lynché sur la nationale, les habitants reprennent leurs activités tant bien que mal. La plupart ont encore en tête les images de la vidéo sur les réseaux sociaux montrant le jeune

homme abandonné à son sort au milieu de la route, juste avant de mourir des coups de ses assaillants cagoulés.

La veille, dimanche 23 février, les parents d'élèves de la commune se sont réunis et ont décidé d'interdire à leurs enfants de se rendre au lycée de Tsararano et au collège d'Iloni, de part et d'autre de Dembéli, craignant pour leur sécurité.

Ce matin, les adolescents se retrouvent donc dans la rue pour jouer au football ou faire du vélo. Questionnés sur le conflit entre les jeunes des deux communes voisines, la plupart ne souhaitent pas s'exprimer, par peur de représailles. Le regard dans le vide, certains semblent également touchés par l'émotion.

« Quand j'ai quitté les cours vendredi vers 14h j'ai vu des jets de pierre », se rappelle Diawadi, 14 ans, « puis j'ai aperçu une arbalète pour la pêche et ils lui ont tiré dessus avec de la ferraille. Je ne pense pas que ça va s'arrêter, j'ai peur, je ne pense qu'à partir en métropole, ici c'est terrible », ajoute le garçon encore choqué.

**Les habitants se renvoient la responsabilité, le dialogue est rompu**

En plein centre de Dembéli les habitants vivent dans la peur. Ils sont restés cloîtrés chez eux tout le week-end, et comptent le faire dans les jours et les semaines à venir. « A partir de 17h on s'enferme, mes enfants ont crié toute la nuit à cause des combats et des gaz lacrymogènes qui sont rentrés dans la maison », témoigne une résidente du quartier. « J'ai cru que les gendarmes allaient mourir tellement que c'était violent. Ils étaient coincés contre le mur de ma maison », raconte une voisine. Des pierres et des projectiles en tous genres sont encore visibles de part et d'autre de la route.

Les affrontements ne sont pas nouveaux, mais désormais le dialogue entre les familles des deux communes semble être complètement rompu, chacune se renvoyant la responsabilité du conflit, vis-à-vis de leurs enfants respectifs. « Ils ne veulent pas reconnaître que c'est eux qui ont commencé, ils n'osent pas dire à leurs enfants de s'arrêter », lance exaspérée une habitante de Dembéli. « C'est eux qui ont commencé, pas nous. Ils ont seulement eu deux voitures brûlées, le reste des dégâts c'est chez nous. Nous on essaye juste de se défendre », lui répond indirectement un résident d'Iloni, assis sous l'ombrelle à côté du rond-point. « On a fait plein de négociations, de marches de sensibilisations mais ça ne fonctionne pas. On a des délinquants ici, on ne nie pas, mais nous quand on leur dit de s'arrêter, ils le font », ajoute un autre homme qui habite Iloni.

Les deux hommes constatent que les relations avec les habitants de Dembéli sont au point mort et ils ne semblent pas prêt à vouloir faire changer les choses. « C'est à la mairie de trouver une solution. Elle seule

peut faire quelque chose parce que les familles entre elles ce n'est plus possible, c'est beaucoup trop tendu », conclut l'homme en haussant les épaules.

Si la mairie a lancé un appel à la mobilisation de tous et à la responsabilité de chacun dans un communiqué samedi, elle n'a pas donné d'éléments de réponses sur ce qu'il adviendra des prochains jours et notamment sur la réouverture des écoles.

### Attaquée alors qu'elle était seule aux toilettes du lycée

En attendant, les drames et les règlements de comptes se poursuivent de part et d'autre de la « frontière » fictive entre les deux communes, délimitée par les hauteurs aux abords de l'université de Mayotte.

Samedi 22 février, au lycée de Dembéni à Tsararano, alors qu'elle était seule aux toilettes, Raïza Djadjou, une lycéenne en première, a été agressée par plusieurs élèves qui lui ont lancé des pierres. « Je suis tombée par terre et ils ont commencé à casser mon pied avec des cailloux. Je me suis évanouie, et quand je me suis réveillée j'étais à l'infirmerie », raconte la jeune fille, assise devant sa maison à Dembéni. « Je devais passer mon bac de français, mais je ne vais plus y aller le temps que la sécurité n'est pas assurée », continue Raïza qui compte prendre rendez-vous auprès d'un psychologue. « Des fois on entend des histoires avec des vélos, des chiens, même des sandwiches, mais je ne sais pas du tout pourquoi ils se battent entre eux ».

« Vous voyez sur les hauteurs là-bas c'est dangereux c'est là limite entre Iloni et Dembéni, il ne faut pas y aller », pointe du doigt Elanrifdine, 13 ans. En début d'année, son frère a été touché à la tête par une barre de fer. Le garçon de 15 ans est désormais hospitalisé à La Réunion en état hémiparalysé, une moitié du corps paralysée, et Elanrifdine ne sait pas s'il le verra à Mayotte un jour. « Mes parents m'interdisent de me battre pour me venger, et je ne veux pas le faire », insiste-t-il.



Le square du rond-point d'Iloni.

**« Je n'ai pas peur de mourir, maintenant c'est à eux de répondre »**

Du côté du terrain de football d'Iloni, un groupe de jeunes est abordé par la gendarmerie. Les gendarmes leurs signalent que s'ils voient des jeunes descendre des hauteurs, ils doivent les alerter pour protéger la population. « On ne veut pas des gendarmes ici », lance un garçon,

la quinzaine d'années, une fois la camionnette partie. « Je ne veux pas que les affrontements s'arrêtent, je suis prêt à défendre mon quartier. Je n'ai pas peur de la mort, je suis prêt à mourir », dit-il sans hésitations, auprès de ses amis qui rigolent à ses côtés. « On a augmenté le score, on en a tué un, maintenant c'est à eux de répondre ».

Victor Diwisch.



Les véhicules et une partie de l'école incendiés sur les hauteurs entre Dembéni et Iloni.

## Santé : L'eau potable à Mayotte : conforme, mais pas sans un petit tour dans la casserole !



*Le contrôle sanitaire des eaux répond à un objectif de protection des populations face aux risques épidémiologiques d'origine hydrique, mais aussi vis-à-vis des pollutions chimiques.*

Le 20 février, l'Agence régionale de Santé de Mayotte a déclaré que l'eau du robinet à Mayotte était de nouveau conforme à la qualité pré-cyclone, à l'exception de trois villages du sud de l'île. Un message qui semble rassurant, mais à y regarder de plus près, demande une subtile gymnastique de l'esprit, alors que le département est toujours en proie à des coupures d'eau sur l'ensemble de l'archipel.

Potable mais avec un zeste de prudence et une pincée de patience ! Le 20 février dernier, l'ARS de Mayotte a officiellement levé les inquiétudes concernant la qualité de l'eau distribuée. Après plusieurs mois de surveillance intensifiée, les analyses ont confirmé que l'eau est

désormais conforme aux normes sanitaires, et peut être consommée sur l'ensemble de l'archipel, hormis dans trois villages du sud de l'île.

Toutefois, cette annonce, loin d'être une simple victoire, cache une réalité bien plus complexe. Si l'eau est en théorie potable, l'ombre des coupures d'eau quotidiennes persistantes, ainsi que les précautions à prendre pour la consommer, rendent la situation plus floue qu'elle n'y paraît.

Depuis le début de la crise de l'eau en 2023, la population mahoraise vit au rythme des coupures d'eau récurrentes. Et même si les autorités avaient espéré un retour à la normale d'ici fin 2024, les coupures d'eau continuent de paralyser le

quotidien des habitants. Dans ce contexte, l'ARS continue de préconiser, de faire bouillir l'eau du robinet dans la première demi-journée suivant la remise en eau ou d'utiliser des comprimés de chlore pour la consommer pour des usages alimentaires. Mais finalement, cette prudence et ces gestes de précaution laissent un goût amer : l'eau, bien que déclarée « potable », n'en reste pas moins un produit qu'il faut traiter avec une vigilance constante.

### Un contrôle sanitaire des eaux tripartite

Pour s'assurer que les exigences réglementaires sont respectées afin de protéger la santé des consommateurs, l'ARS procède à des prélèvements sur les ressources en eau du territoire, qui font l'objet d'analyses tripartites entre le Laboratoire Vétérinaire et d'Analyses Départemental de Mayotte (LVAD 976), le Laboratoire Départemental des Eaux et d'Hygiène du Milieu (LDEHM) de La Réunion et le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Drôme (LDA 26) dans l'Hexagone. Les résultats des contrôles sont rendus dans des délais précis : 72 heures pour les analyses bactériologiques, une semaine pour les analyses physico-chimiques simples, et 3 à 4 semaines pour les analyses plus complexes. Ces délais prennent en compte le transport des échantillons et la validation des rapports d'analyse. Une fois les résultats obtenus, ils sont étudiés par les techniciens et ingénieurs de l'ARS, qui rédigent un avis sanitaire afin d'assurer la conformité de l'eau aux normes de qualité et la sécurité des consommateurs.

### Des analyses corsées après Chido

Après le passage du cyclone Chido, la situation sanitaire a nécessité un renforcement des analyses, mais avec des moyens logistiques réduits. En effet, de nombreuses infrastructures ont été abîmées lors du passage de Chido, comme le

laboratoire Vétérinaire et d'Analyses Départemental de Mayotte. Dix jours après le cyclone, les préleveurs de l'ARS Mayotte ont repris peu à peu leurs activités et pour contrôler la qualité de l'eau distribuée sur le département. Des contrôles stricts ont été effectués au sein du laboratoire Départemental des Eaux et d'Hygiène du Milieu (LDEHM) de La Réunion et du Laboratoire Départemental d'Analyses de la Drôme (LDA 26) dans l'Hexagone. Les analyses ont permis de constater une nette amélioration de la qualité de l'eau distribuée sur l'île, avec des niveaux de conformité similaires à ceux observés avant le cyclone. Pourtant, malgré ces bonnes nouvelles, le cyclone a laissé des traces : des zones restent particulièrement vulnérables, comme dans le Sud de l'île, et la vigilance reste de mise, sur l'ensemble du territoire.

### La réalité des coupures d'eau complique l'équation

C'est là que la subtilité de la situation se fait sentir. L'autorité sanitaire affirme que l'eau est « potable » sur l'ensemble du territoire, à l'exception des villages de Mbouini, Passi-Kéli et Mronabéja, où l'eau est jugée « non-potable » et que des comprimés de chlore doivent être utilisés pour consommer l'eau du robinet pour des usages alimentaires. Mais, à Mayotte, la déclaration de potabilité de la ressource n'est pas aussi simple à comprendre et à appliquer en pratique, qu'il n'y paraît. Pour la majorité des habitants, l'eau reste soumise à des coupures quotidiennes, et même lorsque l'approvisionnement est rétabli, il y a une incertitude sur sa sécurité immédiate. Si la coupure d'eau dure



*Dans les centres médicaux de référence (CMR), les signes digestifs restaient le premier motif de recours et dans les pharmacies de l'île, les ventes d'anti-diarrhéiques et de solutés de réhydratation orale (SRO) sont à un niveau « élevé » d'après Santé publique France-Mayotte.*

moins de vingt-quatre heures, l'ARS recommande d'attendre six heures avant de consommer l'eau pour des usages alimentaires, à moins de la faire bouillir pendant cinq minutes ou d'utiliser des comprimés de chlore. Si la coupure dure plus longtemps, l'attente avant de consommer l'eau s'allonge à douze heures.

Cela signifie que malgré la déclaration officielle concernant une eau à nouveau « potable » à Mayotte, la réalité quotidienne reste marquée par une profonde méfiance. Bien que l'agence de santé ait validé sa qualité, on suggère dans un double message à la population : d'appliquer les mêmes précautions qu'après ou avant Chido : faire bouillir l'eau ou utiliser des comprimés purificateurs pour boire l'eau du robinet, en raison des coupures d'eau omniprésentes, bien avant la catastrophe naturelle.

Au cœur de ce problème, se trouve un défi plus vaste que la qualité sanitaire de l'eau : celui de l'accès constant à une eau potable. Les coupures d'eau, bien qu'en diminution, persistent sur l'ensemble du département. Les résultats d'analyse de la qualité de l'eau distribuée révélés par l'ARS montrent une fois de plus que la difficulté n'est pas tant la qualité de l'eau en elle-même, mais l'insuffisance des infrastructures de production et de traitement de la ressource. Sans investissements massifs pour augmenter les capacités de production, de stockage et de distribution, les coupures d'eau resteront inévitables et la confiance des Mahorais à ce sujet continuera de vaciller.

**Mathilde Hangard.**



## Société : « Les Mahorais sont rationnés comme en temps de guerre », fustige Anchya Bamana face aux pénuries alimentaires



La députée Anchya Bamana interpelle le Premier ministre suite aux pénuries alimentaires notamment à l'approche du Ramadan.

Dans une lettre adressée ce lundi 24 février au ministre des Outre-mer, Manuel Valls, Anchya Bamana, députée de la seconde circonscription de Mayotte, alerte sur la pénurie d'eau et de denrées alimentaires notamment en période Ramadan et demande de faciliter les importations depuis les pays voisins.

« Deux mois après le cyclone, force est de constater que la population de Mayotte vit une insécurité alimentaire sans précédent. Les Mahorais passent de la résilience à la résignation », écrit la députée de Mayotte, Anchya Bamana.

« La population, majoritairement musulmane, s'apprête à entrer en

période de Ramadan. Aujourd'hui, chaque Mahorais se demande comment se nourrir pour son unique repas quotidien tout au long du mois de ce mois sacré pour les musulmans que nous sommes ».

« Mayotte ce n'est pas un camp de réfugiés »

« En effet, l'Etat, à travers le préfet, réquisitionne les containers d'eau et de nourriture des importateurs. L'eau et les produits de base de consommation sont distribués au compte-gouttes dans les magasins : les Mahorais sont rationnés comme en temps de guerre ! Mayotte n'est pas un camp de réfugiés Monsieur le ministre : Mayotte, c'est la France !

Face à l'abandon de l'Etat, les maires sont pris pour des boucs émissaires, les fautifs qui ont mal gérés des aides. Vous n'êtes pas sans savoir, Monsieur le ministre, que les aides déployées par l'Etat ont été complètement sous-estimées eu égard du nombre de population à couvrir (...) ».

**Faciliter les importations en denrées alimentaires des pays voisins**

La députée demande de :

– Prolonger l'arrêté n°2024-DAAF-1059 portant modification de l'arrêté du 10 avril 1995 de deux mois à un an, soit jusqu'au 31/12/2025.

– Prolonger l'assouplissement de l'arrêté n°1092/DAAF/2015 permettant aux voyageurs d'importer des végétaux de deux mois à un an, soit jusqu'au 31/12/2025.

– Privilégier l'importation en urgence des denrées alimentaires de base dans les pays avoisinants tels que le Mozambique, l'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Kenya qui sont à deux heures d'avion de Mayotte.

– Faciliter l'importation d'eau embouteillée en quantité à Mayotte afin d'approvisionner suffisamment les magasins afin de répondre en urgence aux besoins en eau de la population.

Anchya Bamana ajoute que « Compte tenu de cette situation, je demande au gouvernement de déployer les moyens logistiques de la nation pour répondre aux urgences vitales de Mayotte. Enfin, je demande à l'Etat d'accentuer le contrôle des boutiques de proximité. Ces dernières explosent le prix des denrées alimentaires et l'eau revendues après achat auprès des grands distributeurs ».

Victor Diwisch.

## Loisir : L'Outre-mer donne la voix

**L'OUTRE-MER  
DONNE  
LA VOIX**

**7 MARS  
2025  
18H30-21H00**

**4 PLACE DU  
LOUVRE, 75001  
PARIS**

AIDONS MAYOTTE À SE RECONSTRUIRE !

EN PARTENARIAT  
AVEC :

la Maison  
étudiante

DÉPARTEMENT  
de  
MAYOTTE

VILLE DE  
PARIS

LADOM  
L'Association de l'Outre-mer  
pour le Développement

cidj  
#infojeunesca

SOIRÉE CARITATIVE ORGANISÉE PAR  
**SORB'  
OUTREMER**

L'Association des étudiants ultramarins et pour la promotion des cultures et des territoires ultramarins à la Sorbonne, Sorb'Outremer, organise une soirée caritative placée sous le signe de l'éloquence et de la solidarité ultramarine le 7 mars prochain, de 18h à 21h, au Quartier Jeunes – 4 Place du Louvre, à Paris.

« À travers les mots puissants de jeunes talents et des prestations artistiques vibrantes, nous voulons sensibiliser, rassembler et agir pour Mayotte. Aujourd'hui, nous avons l'opportunité de faire entendre nos voix et d'apporter un soutien concret. Mayotte a besoin de nous – Unissons nos voix ! ».

L'événement est gratuit, mais [l'inscription est obligatoire](#)

**Le Journal de Mayotte**  
<https://lejournaldemayotte.yt>

Edité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0126 Y 92314  
I.S.S.N. : 2416-9714

Rédactrice en chef : Anne Perzo-Lafond  
Directeur de publication: Bruno Mattéi

Contact commercial :  
+33.7.85.05.96.59  
[pub@lejournaldemayotte.com](mailto:pub@lejournaldemayotte.com)

### LE COLLÈGE D'ILONI ET LE LYCÉE DE TSARARANO FERMÉS CE LUNDI

Suites aux violences qui ont eu lieu ce week-end dans la commune de Dembèni après la mort d'un jeune homme, plusieurs parents d'élèves de la commune se sont réunis dimanche et ont décidé de ne pas envoyer leurs enfants à l'école ce lundi. « Rien nous garantit qu'ils seront en sécurité. On attend le préfet qui doit venir dans les prochains jours pour connaître la suite », nous a confié une mère qui habite Dembèni et qui a une fille qui va au collège d'Iloni.

*Le collège d'Iloni est fermé ce lundi suite aux violences de ce week-end*



## CYCLONE CHIDO

# LA LOI D'URGENCE INSCRITE AU JOURNAL OFFICIEL CE MARDI

Plus de deux mois après l'événement climatique, la loi d'urgence pour Mayotte a rejoint le Journal officiel, après avoir été promulguée par le président de la République, Emmanuel Macron. Dédiée en majeure partie à la reconstruction, elle comporte également des mesures économiques, sociales et un engagement de l'État à établir le bilan de la catastrophe.

Elle comportait 27 articles au départ, elle en a finalement 36 dans sa version finale. La loi d'urgence pour Mayotte figure dorénavant au Journal officiel, depuis ce mardi 25 février. Comme prévu au départ, elle comporte un large volet qui a pour objectif la reconstruction de l'archipel mahorais dévasté par le cyclone Chido, le samedi 14 décembre 2024. En premier lieu, et sur le modèle déjà éprouvé pour la reconstruction de Notre-Dame-de-Paris, l'établissement public chargé de coordonner les travaux de reconstruction de Mayotte va absorber l'Epfam (Établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte), avec comme pilote, le général Pascal Facon. Afin de garantir la représentation des élus locaux, Ben Issa Ousseni, le président du Département de Mayotte, en assure la présidence, tandis que "le président de l'association des maires de Mayotte (Madi Madi Souf) et au moins cinq représentants des communes et de leurs groupements en sont membres". "La structure peut assurer la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'ouvrage déléguée de certains ouvrages, équipements ou infrastructures ou de certaines opérations d'aménagement, coordonner l'action de différents maîtres d'ouvrage et se substituer à un maître d'ouvrage en cas de défaillance grave de celui-ci", stipule la loi.

Alors que la rentrée s'est faite en mode dégradée, il y a un mois, l'article 3 doit aider à la reconstruction des écoles, l'État pouvant se substituer aux communes qui en ont habituellement la charge. Toute une série d'adaptations aux règles et aux procédures d'urbanisme et de construction sont aussi prises. Parmi celles-ci, figure l'interdiction de la vente de toiles sans présentation d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile jusqu'au mois de décembre 2025. Ceci afin d'empêcher la reconstruction de bidonvilles. Pour ce qui est de la commande publique, là aussi les règles sont allégées pour accélérer les travaux. "Peuvent être négociés sans publicité, mais avec mise en concurrence préalable les marchés de travaux soumis au code de la commande publique qui sont nécessaires à la reconstruction ou à la réfection des équipements publics et des bâtiments affectés par le cyclone Chido qui répondent à un besoin dont la valeur estimée est inférieure à deux millions d'euros hors taxes", est-il écrit par exemple dans l'article 17.

### PRÊT À TAUX ZÉRO

Outre la facilitation des dons en les défiscalisant de 75% jusqu'au 17 mai, plusieurs mesures économiques et sociales sont mises en œuvre pour la population mahoraise et le tissu économique local. Un prêt à taux zéro voit ainsi le jour, dans la limite de 50.000 euros par logement et 20 ans



Afin de faciliter la reconstruction à Mayotte, la loi d'urgence a été promulguée, deux mois après le passage du cyclone Chido.

maximum pour rembourser. Les allocations chômage des demandeurs d'emploi dont les droits prennent fin, la prise en charge du chômage partiel, les demandes de logement social arrivées à échéance sont prolongées jusqu'au 31 mars. Pour ce qui est du recouvrement forcé des sommes dues par les contribuables, les pénalités de retard de paiement des impôts, la suspension des cotisations sociales, les droits et prestations sociales, les aides personnelles au logement (APL) et les dispositifs d'urgence de protection des entreprises sont prolongeables jusqu'au 30 juin.

### DAVANTAGE DE BILANS

La version qu'on peut retrouver dans le JO comporte des articles ajoutés par les parlementaires pour que l'État puisse faire preuve de transparence sur le bilan de la catastrophe, mais également faire un suivi des travaux de reconstruction. "Dans un délai d'un mois à compter de la promulgation de la présente loi, le gouvernement remet

au Parlement un bilan exhaustif de la catastrophe, incluant le nombre de personnes décédées, disparues, blessées et amputées lors du passage du cyclone Chido", prévient l'article 35. L'article 2 est du même acabit, le gouvernement s'engage à remettre chaque année (à partir de 2026) un rapport aux parlementaires sur la reconstruction dont "la planification et du budget prévisionnel des opérations prévues dans le cadre des travaux". Moins en lien avec les conséquences du cyclone Chido, un autre rapport doit être fait, "dans un délai de trois mois à compter de la promulgation de la présente loi, sur les disparités persistantes entre les montants des prestations sociales versés à Mayotte et ceux versés dans l'Hexagone et dans les autres départements d'outre-mer". Grâce à cela, un calendrier "concerté" pourrait voir le jour pour un alignement des prestations sociales demandées depuis longtemps par les Mahorais.

Alexis Duclos

## SAÏD OMAR OILI VEUT ASSURER LE SUIVI

Dès la promulgation de la loi, le sénateur mahorais Saïd Omar Oili se veut vigilant sur les engagements pris. Dans un courrier au ministre de l'Outremer, Manuel Valls, il présente un tableau de suivi qu'il compte bien surveiller dans les mois et les années à venir. "Je souhaite avec vos services que dans les temporalités indiquées ce suivi soit organisé et fasse l'objet d'une information à la population", prévient-il.

Ainsi, il demande déjà que lui soit transmis le premier rapport de la mission inter-inspections sur l'évaluation des dommages à la suite du cyclone Chido et le protocole d'engagement signé entre le Département de Mayotte et le ministre.

## EN BREF

### PEU DE BUS DANS LE NORD ET LE SUD DE GRANDE-TERRE CE MARDI



Après de nombreux caillassages, ces derniers jours, une partie des conducteurs de bus font valoir leur droit de retrait depuis ce mardi. En conséquence, le réseau hal'O est fortement perturbé. Les zones nord et sud de Grande-Terre sont très peu desservies. Seul un service a été assuré dans la première (1% du trafic habituel) et deux pour le sud (soit 3%). Transdev, le délégataire du conseil départemental de Mayotte précise qu'il s'agit des lignes NO78, SU30 et SU52. Sur le reste de l'archipel mahorais, les bus circulent davantage. Le centre, la zone Cadema/TPMR (Transport de personnes à mobilité réduite), Petite-Terre/TPMR et TPMR Grande-Terre affiche ainsi des pourcentages de trafic de 76%, 91%, 100% et 100%.

### CRISE DE L'EAU : L'EAU NON CONFORME DANS LA COMMUNE DE TSINGONI

Des prélèvements pour contrôler la qualité de l'eau ont fait apparaître une non-conformité sur l'unité de distribution de Mirèrèni, le village de la commune de Tsingoni. Ce mardi, la Société mahoraise des eaux indique que "ces résultats imposent de prendre des mesures de précaution pour garantir la potabilité de l'eau consommée dans les villages de Mirèrèni, Combani, M'roalé et Tsingoni. Il est ainsi demandé à l'ensemble de la population de ces villages de faire systématiquement bouillir l'eau".

L'ébullition permet de stériliser l'eau et d'éliminer ainsi toutes les bactéries présentes. L'eau bouillie peut ensuite être utilisée pour boire, faire à manger et se brosser les dents, sans aucun danger pour la santé. Elle doit être stockée dans un récipient dédié, conservée à l'abri de la chaleur et peut être utilisée pendant 48 heures. De nouveaux contrôles seront effectués dans les prochains jours afin de suivre l'évolution de la situation. Ces résultats feront l'objet d'une communication jusqu'à la levée de la non-conformité.

Pour rappel, le jeudi 20 février, il a été annoncé par l'Agence régionale de santé de Mayotte que l'eau était "conforme à la qualité pré-cyclone", hormis pour les villages au sud de Grande-Terre, M'bouini, Passi-Kéli et M'ronabéja.

### DIKELEDI : L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE RECONNU

Particulièrement touchées, les communes du sud de Mayotte ont vu leur demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle acceptée et inscrite au Journal officiel du 19 février. Bouéni, Kani-Kéli, Chirongui, Bandrélé, Chiconi et Sada ont obtenu ce statut en raison des inondations et coulées de boues survenues, le 12 janvier, au passage de la tempête tropicale Dikeledi. Ainsi, le cumul des précipitations a dépassé 150 milli-

mètres en douze heures dont 120 millimètres en trois heures à Bandrélé.

Les habitants sinistrés des sept villages concernés ont un délai de dix jours, soit jusqu'au 29 février, pour déclarer les dommages auprès de leur assureur.

### DES RENFORTS CÔTÉ



### POLICE DE MAYOTTE

Depuis le passage du cyclone Chido, le 14 décembre 2024, la police mahoraise bénéficie à intervalles réguliers de renforts. Ce mardi matin, c'était encore le cas avec l'arrivée d'un nouveau contingent à l'aéroport. A peine leurs sacs déballés, ces nouveaux éléments "seront pleinement engagés sur le terrain aux côtés des policiers de Mayotte", assure la communication de la police de Mayotte.

### DES DONS EN PARTANCE DES RIVES DE L'ALLIER POUR MAYOTTE



Avec sa forte communauté mahoraise, l'agglomération vichyssoise s'est mobilisée pour venir en aide aux habitants de l'île aux parfums touchée par le cyclone Chido et la tempête Dikeledi. Sur sa page Facebook, la commune de Bellerive-sur-Allier annonce ainsi que les dons récemment récoltés prennent désormais la route de l'océan Indien. "C'était le grand jour ce (lundi) matin pour la collecte de l'AS Mayotte Bellerive-sur-Allier ! Après des mois de récolte auprès de professionnels et de particuliers, un conteneur rempli de plusieurs tonnes de denrées alimentaires a décollé des locaux de l'entreprise Thévenet à Creuzier-le-Vieux", comptabilise la commune de l'Allier. Vichy Communauté ajoute aussi avoir participé "à cet élan de solidarité en subventionnant le transport du conteneur pour un montant de 3.100 euros, ce qui vient compléter les 1.600 euros déjà récoltés par l'association AS Mayotte Football Club Bellerive-sur-Allier à travers ses collectes et différents dons (associations, entreprises, écoles...)".

## CITATION DU JOUR

"Notre bonheur n'est qu'un malheur plus ou moins consolé.

Jean-François Ducis]

## Ça s'est passé ce jour

### 26 février 320 : Avènement de Chandragupta et de la dynastie Gupta

À la date supposée du 26 février 320, Chandragupta Ier monte sur le trône du Magadha, un royaume de l'Inde ancienne qui correspond à l'actuel État du Bihar, dans la vallée du Gange. Sa capitale est Pataliputra (aujourd'hui Patna).

La dynastie Gupta (ou Goupta) fondée par Chandragupta Ier va dominer la vallée du Gange et le nord de l'Inde, de la mer d'Oman au Bengale occidental. Pendant près de trois siècles, sous son égide, l'art de cour et la littérature sanskrite vont connaître leur Âge d'Or. La culture et les religions de l'Inde vont également rayonner jusqu'à l'océan Pacifique...

### 26 février 1815 : Napoléon quitte l'île d'Elbe

Le 26 février 1815, Napoléon Ier quitte l'île d'Elbe en catimini avec quelques compagnons d'infortune. Dédaignant la souveraineté de l'île, pourtant concédée par ses vainqueurs, il projette rien moins que de restaurer l'Empire français. Son entreprise réussira à la barbe des gouvernants européens, réunis en Congrès en Vienne pour remodeler l'Europe. Il ne faudra que Cent jours avant que Napoléon Ier rende définitivement les armes. Les royalistes et les réactionnaires de tout poil prendront alors leur revanche.

### 26 février 1834 : Abd el-Kader s'allie avec l'invasisseur français

Le 26 février 1834, le général Desmichels signe un traité par lequel il reconnaît l'autorité de l'émir Abd el-Kader sur la région d'Oran. Désireux qu'il pacifie la région, il l'aide à constituer son armée : 2.000 cavaliers, 8.000 fantassins avec fusils modernes à baïonnette, 250 artilleurs. Les Français, embarrassés par la prise d'Alger, n'ont aucune envie de s'aventurer dans l'arrière-pays ni de soumettre celui-ci. Ils y seront contraints par la révolte d'Abd el-Kader...

### 26 février 1885 : Partage de l'Afrique noire

Le 26 février 1885 prend fin la conférence de Berlin sur l'Afrique. Considéré par les Européens comme une terre sans maître, l'immense continent noir est partagé comme une vulgaire tarte aux pommes... sans que les habitants, pas plus que les pommes, aient leur mot à dire. Une dizaine d'années plus tôt, le roi des Belges Léopold II a organisé à ses frais une conférence de géographie à Bruxelles en vue de faire le point sur l'exploration de l'immense bassin du Congo (ou Zaïre), au centre de l'Afrique équatoriale. Presque aussi vaste que les Indes, il est l'un des rares espaces de la planète encore libres de toute ingérence européenne.

Le roi songe à rien de moins que de s'approprier et coloniser ce territoire considéré comme terra nullius ("terre sans maître"). Mais les Français, installés à l'embouchure du Congo, ont aussi des visées sur lui, à commencer par Savorgnan de Brazza qui a conclu le 10 septembre 1880 un premier traité avec un chef de la rive droite du fleuve.

Le fait du jour

## Les bus scolaires à l'arrêt après les violences

**SÉCURITÉ** : PRIS POUR CIBLE PAR LES DÉLINQUANTS, LES CONDUCTEURS DE BUS SE MOBILISENT POUR ALERTEUR SUR LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL



Les bus scolaires de Mayotte sont une cible récurrente de violences, mettant en danger conducteurs et élèves. Face à cette insécurité persistante, les conducteurs ont décidé d'exercer leur droit de retrait, paralysant une partie du

réseau. Ce mouvement met en lumière une situation alarmante où la sécurité des transports en commun n'est plus garantie

Depuis plusieurs années, les bus sont une cible facile pour des délinquants

sans scrupules qui sévissent sur l'ensemble du territoire. Les conducteurs de bus ont donc décidé d'exercer leur droit de retrait à partir de ce mardi 25 février afin d'alerter sur leurs conditions de travail, où leur sécurité et celle des enfants ne sont plus garanties.

« Ce droit de retrait, c'est en réaction à tous les caillassages que nous avons subis depuis la reprise », explique Kamal-Eddine Attoumane Ahmed, délégué syndical CFDT de la société Matis, membre du groupement Narendre Mbeli. Pour lui, la priorité numéro un est la protection des enfants et des conducteurs d'autocars. Le délégué syndical affirme qu'après avoir alerté sur la situation et lancé des appels, c'est « silence radio » de la part du rectorat, du Conseil départemental, de la préfecture de Mayotte et des transporteurs.

Plusieurs communes victimes de violences sur les transports scolaires sont concernées par ce droit de retrait : Mamoudzou, Koungou, Bandraboua, Tsingoni, Dembéni, Kani-Kéli et Ouangani. Sur le réseau routier, l'absence de bus témoignait d'un mouvement social largement suivi par les salariés. Le réseau Halo' a indiqué que, pour les zones nord et sud, seuls 1 % à 3 % des services étaient assurés.

Les conséquences de ces perturbations ont également impacté les élèves. Un terminale du lycée du Nord de Mtsangadoua patientait à un arrêt de bus à Koungou, espérant rejoindre son établissement. « Ça me pénalise », explique-t-il. Hier, une épreuve du bac blanc l'attendait dans sa salle de classe. Un examen important comptant pour le contrôle continu, moyen retenu pour valider son baccalauréat. Le rectorat n'a pas encore communiqué, mais des proviseurs ont indiqué que de nouvelles dates devraient être proposées aux élèves n'ayant pas pu se rendre à leurs examens du bac blanc.

Les bus attaqués et leurs vitres brisées rappellent que les travaux pour sécuriser les véhicules ont pris du retard à la suite du passage du cyclone Chido. Un dispositif qui ne fait pas l'unanimité parmi les conducteurs et les usagers. « C'est un cadeau empoisonné », témoigne Kamal-Eddine Attoumane Ahmed. Ces vitres en polycarbonate empêchent l'air de circuler, rendant l'atmosphère suffocante. Sans réponse ni mesures concrètes, le droit de retrait pourrait se poursuivre toute la semaine, jusqu'aux vacances scolaires.

Anthony Maltret

**NAPPY HOUR!**

SUR **KWEZI 106.9**  
CENT SIX. NEUF

LA RADIO PRIVÉE N°1 À MAYOTTE

ON VOUS DONNE L'HEURE

**GRATUITEMENT**

## 2 années de travail intense pour (re)construire

**GOUVERNANCE** : LE GÉNÉRAL FACON DOIT RECONSTRUIRE MAYOTTE ET PRÉPARER SON AVENIR SOUS LA PRESSION D'UNE OBLIGATION DE RÉSULTAT

Le général Facon a reçu sa lettre de mission signée par le ministre des Outre-mer Manuel Valls. Pendant deux ans, il dirigera la mission interministérielle de reconstruction de Mayotte. Son travail consistera à mettre en place l'établissement public en charge de la reconstruction et à synchroniser l'action de l'administration centrale avec les réalités locales

La lettre de mission du général Facon est écrite par le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, et a été remise au nouvel homme fort de la reconstruction de Mayotte. Selon ce document, que la rédaction de France Mayotte Matin a réussi à se procurer, le général Facon a accepté de diriger pendant au moins deux ans la mission interministérielle de reconstruction de Mayotte au sein de la DGOM.

Le général Facon aura donc une feuille de route bien chargée pour les deux prochaines années. Il devra commencer par finaliser la préfiguration du nouvel établissement public chargé de la reconstruction de Mayotte, prévu par la loi d'urgence publiée récemment au Journal officiel. Pour ce faire, il devra définir le périmètre, la mission et l'organisation de cette structure en lien avec les responsables de l'EPFAM, la préfecture et les élus du département. Il sera également chargé de re-



cruter le directeur de cet établissement public de reconstruction.

Comme l'a expliqué Manuel Valls au micro de Kwezi Television, il ne s'agit pas seulement de reconstruire Mayotte, mais aussi de répondre aux enjeux du département, y compris ceux qui existaient avant le cyclone du 14 décembre. Parmi ces enjeux prioritaires figure la lutte contre l'immigration clandestine, un sujet déjà abordé par Manuel Valls à plusieurs reprises. Le général Facon devra ainsi présenter en Comité interministériel des Outre-mer une feuille de route stratégique pour la période 2025-2027, correspondant à la durée de sa mission pour Mayotte. Cette feuille de route pluridimensionnelle intégrera les questions de sécurité, de développement, de coopération régionale et de gouvernance institutionnelle. Les objectifs

fixés par le Premier ministre François Bayrou dans le cadre du plan "Mayotte Debout" devront y être inclus. Le ministre Manuel Valls a également posé trois principes directeurs pour encadrer l'action du général Facon : la protection des Mahorais, la garantie de leur accès aux biens et services essentiels, ainsi que la préparation de l'avenir du territoire.

Pour Manuel Valls, le succès de la mission "Construire Mayotte", appellation qui pourrait être retenue pour ces deux années de travaux intensifs, repose sur une synchronisation permanente entre l'administration centrale et le niveau local. Le général Facon devra travailler en étroite collaboration avec le préfet de Mayotte, les élus du territoire et la population. "Les deux années à venir seront décisives. La participation active des ac-

teurs, en premier lieu des élus, constituera la clé du succès de l'opération", écrit Manuel Valls dans son courrier.

Le général Facon rendra compte de ses actions directement à Manuel Valls ainsi qu'au Comité interministériel des Outre-mer, mis en place par le président de la République suite à l'appel de Fort-de-France lancé par les édiles territoriaux en 2022.

Ayant été confronté à de nombreuses feuilles de route sans résultats concrets à Mayotte depuis la départementalisation, le ministre des Outre-mer impose au général Facon une obligation de résultat. Il devra prendre en compte les finances de l'État et établir, pour chaque objectif, des moyens réalistes d'évaluation ainsi que des échéances précises.

Anne-Constance  
Ong'héna

Politique

NFC > L'INFOKWEZI > L'INFOKWEZI > L'INFOKWEZI > L'INFOKWEZI

**0 € / mois à vie !!!**

[www.linfokwezi.fr](http://www.linfokwezi.fr)

@MayShopGréa

## Opération de grande envergure à Dombéni

**SÉCURITÉ** : RESTAURER L'ORDRE APRÈS LE MEURTRE D'UN LYCÉEN ET LA FLAMBÉE DE VIOLENCE, PRÉSENCE MASSIVE DE FORCES DE L'ORDRE

**Police justice**



Hier matin, une vaste opération conjointe entre la police et la gendarmerie a été menée à Dombéni. Le préfet Bieuville était présent pour superviser les actions. L'objectif : restaurer l'ordre après le meurtre d'un lycéen et les violences du week-end. Les autorités ont montré leur fermeté face à l'insécurité grandissante

Hier matin, une vaste opération conjointe entre les forces de police et de gendarmerie a été menée du côté de Dombéni. Selon nos informations, le préfet Bieuville était sur place pour superviser les opérations. L'objectif était simple : reprendre le contrôle face aux graves dérives sécuritaires vécues depuis vendredi après le meurtre du lycéen non loin du lycée de Dombéni et les exactions du week-

end, qui ont conduit à une vague de terreur parmi la population. Il était temps que les choses prennent fin. Les forces de l'ordre ont démontré, par leur présence, leur volonté de ne pas laisser la commune aux bandes de voyous. Leur présence et les contrôles du GAO ont permis l'interpellation de 22 personnes en situation irrégulière. Selon nos informations, aucun voyou n'a été in-

terpellé pendant cette opération, une manière de démontrer aux chefs de bande, que s'ils ne voulaient pas trop de présence de gendarmes dans les rues, ils avaient plutôt intérêt à ramener le calme très vite. À voir comment les bandes, particulièrement coriaces sur cette commune, vont saisir la menace nullement dissimulée.

Nadjim El Farouk

**#ChaqueGoutteCompte**  
L'USAGE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE  
**EST INTERDIT POUR :**

- le lavage des embarcations, motorisées ou non, par tout moyen branché sur le réseau public, à l'exception de celles des services et organismes ayant des missions de police, de secours et de sauvetage en mer
- l'irrigation des cultures sur le réseau d'eau potable

**FRANCE MAYOTTE** MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

- Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna  
Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)
- Rédacteur : Anthony Maltret
- Montage : Déborah Maréchal
- Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 97600 Mamoudzou
- Portable : 06 39 27 70 90
- Contact publicités : Sophie Huvet  
Portable : 0639 69 12 10  
Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)  
[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)
- Contact annonces légales :  
[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)
- Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)
- RCS Mayotte : N°14 921/2010
- CNIL N° : 1426774
- N°ISSN : 2108-6931
- Date de 1<sup>re</sup> parution : 10 mai 2010
- Périodicité : quotidien d'information générale
- Imprimeur : Imprimah - RN1 Mayotte - 97600 Mamoudzou
- Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## La continuité pédagogique en place à Koungou

**ÉDUCATION** : À KOUNGOU, UN DISPOSITIF MIS EN PLACE GRÂCE À UN ÉLAN SOLIDAIRE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE POST-CHIDO

La commune de Koungou a mis en place un dispositif de continuité pédagogique pour permettre aux élèves de poursuivre leur apprentissage malgré la destruction des écoles. Grâce à une collaboration entre la mairie, la DRAJES, le rectorat et plusieurs associations, des activités éducatives et périscolaires ont été organisées

Après le passage du cyclone Chido, la commune de Koungou a mis en place un dispositif de continuité pédagogique pour pallier le manque de salles de classe et permettre aux jeunes de poursuivre leurs apprentissages. Seules trois écoles sur huit fonctionnent encore normalement, ce qui a nécessité une organisation spécifique et la mise en place d'une triple rotation scolaire.

Ce programme, qui a débuté lundi 26 février, repose sur une collaboration entre la mairie, la DRAJES, le rectorat et plusieurs associations locales telles que NYA MOJA de Longoni, CPECK, Mavadzani Majicavo et Le Regard du Cœur. Il vise à compléter les heures d'enseignement manquantes à travers des activités éducatives et périscolaires adaptées. À Koungou, où le temps scolaire a été réduit à trois heures par jour, 81 élèves ont déjà été accueillis. Des ateliers sont proposés tout



au long de la journée, avec des rotations de 7h à 10h, 10h30 à 13h30 et 14h à 16h.

Les jeunes participent à des activités variées, allant du sport aux échanges culturels, en passant par

l'apprentissage du numérique et la lecture à la bibliothèque du quartier. L'objectif est à la fois pédagogique et social : occuper les enfants, renforcer leurs compétences et leur permettre de s'exprimer après un événement qui a bouleversé leur quotidien. « Certains jeunes se sont isolés après la catastrophe. Ces activités permettent de libérer la parole et de recréer du lien », explique un membre bénévole de la Maison de Famille.

Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'éducation à Mayotte. La DRAJES accompagne les communes dans l'élaboration de leurs projets

éducatifs territoriaux et souligne que la catastrophe a accéléré la coopération entre les différents acteurs. « Les associations ont répondu présentes pour participer à ces actions complémentaires », précise un chargé de mission.

L'adjoint au maire rappelle que cette continuité pédagogique est le fruit d'un travail de longue haleine. « Nous avons commencé à Koungou, mais nous allons étendre le dispositif à Majicavo et Longoni, car il est essentiel que nos jeunes soient occupés et puissent continuer à apprendre. »

Lucas Ninomae



## L'insécurité scolaire pousse les enseignants à bout

**SCOLARITÉ** : AGRESSIONS, INCENDIES, DÉPARTS: FACE À L'INSÉCURITÉ, ENSEIGNANTS ET PERSONNELS ÉDUCATIFS SE MOBILISENT POUR DIRE STOP

**Social**

L'insécurité grandissante aux abords des établissements scolaires impacte lourdement la communauté éducative. Entre départs, agressions et manifestations, les enseignants dénoncent un climat de plus en plus dangereux. A Dzoumogne, le principal veut jeter l'éponge. A Kahani, des dizaines de professeurs exercent leur droit de retrait, réclamant des conditions de travail sécurisées

L'insécurité aux abords des établissements scolaires a des conséquences directes sur la communauté éducative. Selon nos informations, le principal du collège de Dzoumogne cherche à passer la main après avoir vécu l'incendie de l'établissement en juin dernier, suivi de l'incendie de son propre appartement et de sa voiture il y a quelques jours.

De la même manière, les violences aux abords du collège et du lycée de Kahani, qui persistent depuis plusieurs jours, ont conduit les enseignants à exercer leur droit de retrait. Ainsi, 54 personnes ont renoncé à travailler faute de sécurité lundi. Elles auraient demandé au rectorat la mise en place d'une demi-jauge pour accueillir moins d'élèves, ce qui leur aurait été refusé, selon des sources syndicales, au motif que les enfants ont besoin d'aller à l'école. Une décision prise à quelques jours des vacances scolaires, elles-mêmes pro-

**STOP A LA VIOLENCE SCOLAIRE !**

KAHANI SOUS LES FEUX  
**Bassi ivo !**

La violence devient un fléau insupportable dans trop d'établissements scolaires. Les personnels et les élèves en sont les premières victimes ! On n'en peut plus !!

Il faut + de salles, + de personnels, - de précarité !  
**MANIFESTATION**

**MERCREDI 26 FEVRIER à 7h00**  
**devant le Lycée de Kahani pour rappeler au Rectorat ses obligations !**

Après deux jours de droit de retrait causé par de nouveaux faits de violence d'une rare gravité, le collectif des personnels du lycée de Kahani organise une manifestation mercredi 26 février, à partir de 7h, devant l'établissement afin de rappeler au Rectorat ses obligations en matière de sécurité.

Nous déplorons à nouveau de nombreux élèves blessés et traumatisés. Des collègues ont été menacés, d'autres ont été agressés. L'un d'eux a même été poursuivi par deux jeunes armés de couteaux.

**Chido ne doit pas devenir l'excuse destinée à nous faire accepter tous les problèmes de l'île, à nous faire travailler dans des conditions toujours plus dangereuses, à nous soumettre ou à nous culpabiliser.**

longées pour permettre aux professeurs de souffler.

Hier matin, 30 personnels étaient toujours en droit de retrait à Kahani. Combien seront-ils aujourd'hui ? Affaire à suivre. En tout état de cause, les personnels mobilisés ont organisé une vaste manifestation devant le lycée dès 7h du matin pour rappeler au

rectorat ses obligations. Ils demandent notamment, selon un tract diffusé, plus de salles, plus de personnel et moins de précarité.

Ils précisent : "Nous déplorons à nouveau de nombreux élèves blessés et traumatisés. Des collègues ont été menacés, d'autres agressés. L'un d'entre eux a même été poursuivi par deux jeunes

armés de couteaux." Les personnels en droit de retrait refusent que la situation qui suit Chido devienne "l'excuse pour faire accepter tous les problèmes de l'île et nous faire travailler dans des conditions toujours plus dangereuses".

Anne-Constance Onghéna

### Début d'incendie maîtrisé au CHM de Petite Terre

Un début d'incendie s'est déclaré dans l'établissement du CHM en Petite Terre. Selon nos informations, c'est un des fours servant à réchauffer les plats préparés par Thani Ma pour les patients qui aurait dysfonctionné, occasionnant

ce départ de feu. Les professionnels ont eu le bon réflexe d'utiliser les extincteurs pour éteindre aussitôt l'incendie. Cinq professionnels du CHM ont été mobilisés, tandis que le site de Grande-Terre est resté opérationnel.



## Société : Le désespoir des habitants au milieu des affrontements, à la frontière entre Dombéni et Itoni



Les voitures calcinées suite aux affrontements entre bandes rivales, aux abords de la frontière fictive entre Itoni et Dombéni.

Installés sur les hauteurs, entre la route nationale 3 et l'université de Mayotte, à la frontière entre Dombéni et Itoni, les habitants subissent de plein fouet les affrontements entre bandes rivales. Magasins pillés, voitures brûlées, passages à tabac et menaces à la machette... la population vit dans la peur quotidienne et se barricade comme elle le peut derrière des grillages ou des plaques de tôles. Tous sont victimes d'un conflit qui ne les concerne pas.

Pour Marissa\*, pas de temps à perdre. En ce début d'après-midi, lundi 24 janvier, il faut impérativement mettre à l'abri les provisions de son magasin situé en rez-de-chaussée, avant une nouvelle nuit d'affrontements entre bandes rivales sur les hauteurs de Dombéni, à quelques encablures de l'université de Mayotte. Packs de sodas, biscuits, sandalettes, ou bien couvertures..., avec sa sœur Nadia et son beau-frère Ali, Marissa enchaîne les allers-retours entre la petite boutique et les étages de la maison, qui serviront d'entrepôt le temps des affrontements. « Cette nuit on a eu

de la chance ils ne sont pas rentrés, mais ça ne sera peut-être pas le cas ce soir », estime Marissa, en montrant les marques sur la porte du magasin. « Ça fait seulement trois semaines qu'on a rouvert après Chido et on doit déjà tout remballer », déplore Ali, « si quelqu'un veut nous acheter quelque chose on lui donne à la va-vite en ouvrant à moitié le portail ».

« On se retrouve à vivre cachés comme des chiens »

Obligée d'empaqueter rapidement les denrées de son magasin, sans faire aucun bruit, Marissa réalise à quel point sa vie est devenue difficile depuis son retour de métropole il y a trois ans. « Je suis revenue avec mon mari et mon fils pour vivre dans la maison familiale dans ce paradis qu'est Mayotte, mais au final on se retrouve à vivre cachés comme des chiens ici. Même les pizzerias et les restaurants du quartier où on avait l'habitude de sortir ont été brûlés », raconte-t-elle, en colère. Depuis la reprise des affrontements, notamment suite à la mort d'un lycéen, vendredi 21 février, elle quitte sa maison tous les soirs

pour aller dormir à Mamoudzou, chez la mère de son mari.

Le dimanche 16 février, ce dernier a été traîné hors de sa chambre par plusieurs jeunes qui l'ont ensuite tabassé dans la rue sous ses yeux sans qu'elle ne puisse intervenir. « Si vous êtes un homme ici c'est très dangereux pour vous. S'ils vous attrapent, c'est terminé », lance Marissa, qui ne souhaite pas rentrer plus dans les détails de l'agression. « Je suis en train de chercher un logement pour quitter définitivement Dombéni. Ce n'est plus supportable mais ça me brise le cœur car c'est la maison où j'ai grandi, et je voulais reprendre le commerce de ma mère ».

### Le voisinage se réfugie dans la maison en briques et en béton

De leurs côtés, Nadia et Ali n'ont pas la chance de pouvoir quitter le quartier à la tombée de la nuit. Ils ont vécu les derniers jours cloîtrés au troisième étage de la maison, alors que toute la rue s'embrasait et s'apprentent à faire la même chose ce soir. Le bâtiment en brique et en béton est l'un des seuls qui peut résister aux assauts des jeunes dans ce quartier composé de nombreuses cases en tôle. Lorsque les rixes commencent, c'est tout le voisinage qui vient se réfugier chez le couple en courant, soit une dizaine de personnes minimum. « En tant qu'homme, je connais les risques mais je ne voulais pas partir », confie Ali, « je me dois de rester là pour protéger les autres ».

« Même si toute l'armée de France vient ici, ça ne suffira pas, s'ils ne tirent pas à balles réelles ! », insiste Nadia, exaspérée par cette situation qui dure depuis des années. « Les gendarmes ne leur font pas peur, c'est ça le vrai problème. Je veux bien que la France c'est le pays des libertés mais là ce n'est plus possible. Ces jeunes ne



La vue sur la rue où s'affrontent les jeunes depuis la maison de Marissa dans laquelle vient se réfugier le voisinage.

parlent pas le même langage que nous. Il faut tirer à balles réelles », répète-t-elle, à côté de son mari. Avec Ali, ils pensent de plus en plus à investir dans un moyen de défense, quitte à ne pas respecter la légalité.

« Beaucoup d'adolescents ou d'adultes profitent des rixes entre les jeunes des deux communes pour s'immiscer dans le quartier pour piller. Au début, on voit que des gamins de 10 ans encagoulés et après on voit arriver les autres », observe Nadia. « Mais au fond je me fiche que ce soit les jeunes de Dembéni ou d'Iloni qui ont commencé les bagarres, nous on essaye juste de vivre ici en paix ».

Pour Marissa, Nadia et Ali comme pour de nombreux habitants, les affrontements des derniers jours sont la goutte d'eau qui fait déborder le vase. La plupart d'entre eux venaient tout juste de rouvrir leurs magasins ou bien de retrouver une voiture après Chido et ils ont à nouveau tout perdu.

#### **Voitures brûlées, portes d'entrées détruites, vols et menaces à répétition**

Un peu plus bas dans le quartier, qui a des allures de *no man's land* avec ses carcasses de voitures brûlées, c'est le calme avant la tempête. Cette

nuit des affrontements violents sont une nouvelle fois attendus. Ici et là, les habitants qui n'ont pas quitté le quartier rafistolent à la hâte les verrous sur les portes d'entrées quand celles-ci ne sont pas arrachées ou brûlées par terre.

Fatiha tient sa porte d'entrée complètement éventrée dans ses mains et la jette dehors à côté d'une carcasse de voiture pour s'en débarrasser. Son magasin a été pillé sous ses yeux dans la nuit du dimanche à lundi. « Les jeunes ont détruit la porte et se sont directement servis dans les rayons », retrace la femme d'un certain âge, avec l'aide de sa fille, qui l'aide à traduire ses mots en français. Pour cette famille qui n'a déjà pas beaucoup de moyens, les pillages s'ajoutent aux difficultés, et Fatiha a du mal à comprendre pourquoi ils s'en prennent à elle. « Les jeunes m'ont volé la carte d'identité, le titre de séjour, tous les papiers », continue-t-elle en montrant les deux bouteilles de lait qui lui restent dans son étagère vide. A côté d'elle, son amie Naïma, se précipite sous le bureau pour montrer comment elle se met à l'abri à la moindre alerte. « Ils nous menacent sans arrêt avec des machettes », dit-elle de manière évidente, signe d'une scène quasi quotidienne.

Depuis sa case en tôle, Omar, la quarantaine, observe le lagon qui se dessine au loin, tandis que ses jeunes enfants jouent derrière lui. Il a étalé sur le sol quelques oignons rouges et des melons jaunes, qu'il espère vendre aux habitants du quartier encore présents. Lui n'a pas d'autres choix que de rester vivre ici, dans la crainte quotidienne, et s'il espère une accalmie dans les prochains jours, il sait que cela ne dure jamais très longtemps. A la tombée de la nuit, il ne peut pas rester avec ses enfants dans sa maison, trop fragile, trop pénétrable. « Lorsque je vois les jeunes arrivés, je prends mes enfants et je cours me réfugier chez la voisine », dit-il en montrant la maison de Marissa d'un geste du menton. Ce soir il sait déjà qu'il va devoir courir pour sa vie et celle de ses enfants.

**Victor Diwisch.**

\* Tous les prénoms ont été modifiés pour conserver l'anonymat des personnes rencontrées.

*Mayotte*  
**Digital Press**



COMMUNICATION DIGITALE  
IDENTITÉ VISUELLE  
DÉVELOPPEMENT WEB  
INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

## Société : Perturbations des services de ramassage scolaire

Le réseau halo' informe que les services de ramassage scolaire seront perturbés ce mardi 25 février 2025, suite au droit de retrait exercé par plusieurs conducteurs des zones nord et sud.

Actuellement, est recensée une activité globale à hauteur de 67% des services effectués :

Secteur	Services effectués	Pourcentage
Zone Nord	1	1%
Zone Sud	2	3%
Zone Centre	32	76%
Zone CADEMA / TPMR	52	91%
Zone Petite-Terre / TPMR	11	100%
Zone TPMR Grande – Terre	37	100%

Les services qui seront normalement assurés sont :

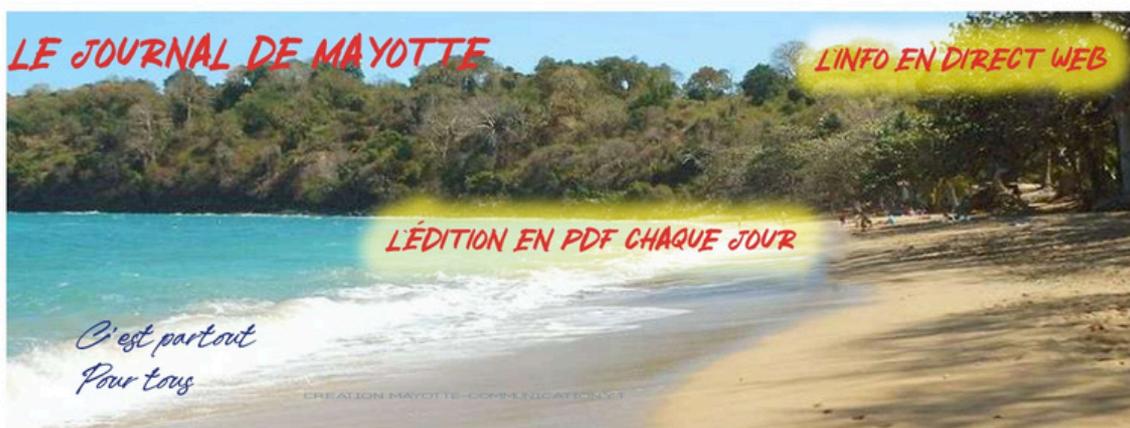
- Zone Nord : NO78
- Zone Sud : SU30 et SU52
- Zone Centre : aucune perturbation.
- Zone CADEMA : aucune perturbation.
- Zone Petite-Terre : aucune perturbation.
- Transports des Personnes à Mobilité Réduite : aucune perturbation.

– Rester connecté aux alertes infos via « [www.halo.yt](http://www.halo.yt) »,



Le réseau du transport scolaire est perturbé

- Suivre les évolutions sur les réseaux sociaux de halo' Mayotte,
- Contactez par téléphone au 0269 666 360,
- Écrire par courriel à l'adresse [contact.mayotte@transdev.com](mailto:contact.mayotte@transdev.com).



## Le lycée de Kahani manifeste contre la violence

**ÉDUCATION** : LE COLLECTIF DES PERSONNELS DU LYCÉE DE KAHANI ALERTE SUR LES VIOLENCES CIBLÉES DONT ILS SONT VICTIMES

**Violence**



Violence, peur, insécurité : au lycée de Kahani, le quotidien vire au cauchemar. Jets de pierres, agressions au couteau, enseignants menacés... Face à cette escalade, le collectif des personnels se mobilise et réclame des mesures concrètes. Hier, une manifestation a eu lieu devant l'établissement scolaire

Depuis quelques jours, les actes de violence gagnent à nouveau le lycée de Kahani. La terreur rythme le quotidien des élèves, des enseignants et de toute la communauté éducative. Jets de pierres, agressions au couteau, bagarres, sang versé : les conditions ne sont plus du tout réunies pour garantir la sécurité de cha-

cun et permettre la mission première d'un établissement scolaire : apprendre.

Dans ce contexte, et après une mobilisation qui a commencé en début de semaine, le collectif des personnels du lycée de Kahani a décidé de manifester devant l'établissement. Une soixantaine de personnes, auxquelles des élèves se sont joints, ont exprimé leur ras-le-bol. Ils ont entamé des chants qui témoignent de leur envie d'un avenir meilleur : « Les bagarres, il y en a marre. Nous voulons étudier ! »

« Si nous ne faisons rien, cette violence ne s'arrêtera jamais ! Et aujourd'hui, de nombreux signaux nous laissent penser que les institutions et leurs représentants constituent désormais des cibles à éliminer. » Le collectif explique qu'il a rédigé des rapports comprenant des pistes de réflexion, des recommandations et des demandes « qui doivent nous permettre de faire baisser le niveau d'insécurité au lycée. Malheureusement, ces demandes n'ont pas été entendues », déplore-t-il. Entre le 21 et le 24 février, leur quotidien n'a été que violence. « Des récits qui vous glacent le sang », soulignent-ils. Un ensei-

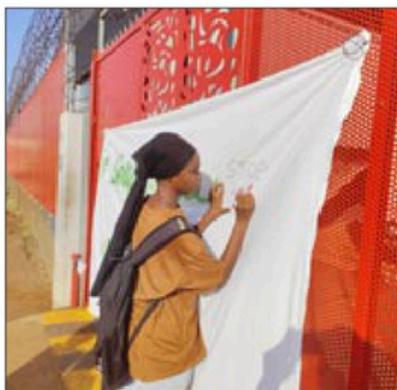


gnant a sans doute échappé de peu à la mort après avoir été poursuivi par des délinquants armés de couteaux. Il a réussi à se réfugier à temps dans sa voiture.

Le collectif des personnels du lycée de Kahani formule plusieurs demandes pour faire face à l'escalade de la violence. Il réclame, après chaque événement grave, une journée banalisée de concertation réunissant l'ensemble de la communauté éducative. Une jauge réduite devrait être instaurée si la majo-

rité des enseignants la juge nécessaire. La sécurisation du lycée passe aussi par des travaux d'aménagement (brise-vue, caméras, grilles). Le collectif demande également la création de postes supplémentaires en vie scolaire, santé, social et enseignement. Enfin, un passage sous un statut proche du REP+ et une enquête sur le climat scolaire à Mayotte sont jugés indispensables pour apaiser les tensions.

Anthony Maltret



## Un climat persistant de tensions sur le département

**INSÉCURITÉ :** À BANDRÉLÉ, LA VIOLENCE REMONTE EN PUISSANCE. DES VOYOUS PIÉGERAIENT MÊME LES SECOURS, RELANÇANT L'INQUIÉTUDE DES HABITANTS

# Police justice

Les affrontements entre jeunes de Bandrélé et de Nyambadao sont repartiés. Où vont-elles s'arrêter ? Outre les jets de pierres, de nouvelles tactiques émergent, comme la simulation de malaises pour piéger les secours. Certains s'interrogent sur un lien possible entre ces violences et des libérations de détenus après le cyclone

Selon plusieurs témoignages concordants d'habitants, des faits de violence se seraient déroulés mardi après-midi à Bandrélé. Des jeunes voyous des villages de Bandrélé et de Nyambadao se sont affrontés, un phénomène devenu récurrent ces dernières années, à l'image de frères ennemis. Sauf qu'ici, les altercations ne se limitent plus aux jets de pierres : « certains voyous on fait semblant d'être blessé et quand les secours sont arrivés, ils les ont attaqués. Ce n'est pas normal les secours ne viendront plus pour nous si nous sommes malades parce qu'ils auront peur



© Photo d'illustration

et c'est bien normal » témoigne cette habitante après avoir vu ce qui s'était passé. On est donc passé à l'étape de l'embuscade organisée. Pour mémoire, il y a encore quelques mois des hordes de voyous armés descendaient sur Bandrélé pour incendier les maisons des habitants.

La question qui se pose est la suivante : pourquoi assiste-t-on à une recrudescence de ces violences depuis le passage du cyclone Chido ? Ces actes se produisent dans des zones bien connues pour leur dangerosité. Faut-il y voir un lien avec d'éven-

tuels libérations de détenus incarcérés après Mayotte Place Nette ou à la suite d'enquêtes menées par les forces de l'ordre en zone police et en zone gendarmerie ? Une chose est certaine : le retour au calme observé en fin d'année 2024 semble désormais perdu.

Si ces violences sont liées à des sorties de prison, notamment parce que l'établissement de Majicavo a été endommagé par le cyclone, il est impératif d'en tirer les leçons pour les prochains jugements. Pour éviter que ces individus ne replongent immédiatement dans

leurs activités criminelles, une question essentielle se pose : quelle doit être l'issue des peines prononcées contre eux ? Leur retour dans leurs quartiers d'origine entraîne systématiquement une reprise des violences, au détriment de la population qui n'aspire qu'à la paix. Il devient urgent de revoir la gestion des libérations et de garantir que ces individus ne puissent pas immédiatement revenir semer la terreur dans leurs anciennes zones de prédilection.

Anne-Constance Onghéna

## Heurts devant le collège de Labattoir, un élève blessé

Hier après-midi, les gendarmes sont intervenus devant le collège de Labattoir pour disperser une bande de jeunes qui caillaient les passants. Comme souvent, ces derniers se sont retournés contre les forces de l'ordre venues rétablir le calme.

Face à cette escalade de violence, les gendarmes ont dû faire usage de gaz lacrymogène. Selon plusieurs témoignages, un élève aurait été victime d'un malaise causé par l'inhalation des gaz et a dû être pris en charge par les secours. Pour mémoire, les élèves de ce collège ont entre 11 et 14 ans. C'est tout de même bien jeune pour être confronté aux effets néfastes du gaz lacrymogène.



**FRANCE MAYOTTE**  
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Contact annonces légales :

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1<sup>re</sup> parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1 Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## Les conducteurs de bus toujours en droit de retrait

**SOCIAL** : ENTRE INSÉCURITÉ ET CRISES SOCIALES, LES PARENTS D'ÉLÈVES S'INTERROGENT SUR L'AVENIR DE LEURS ENFANTS À MAYOTTE

**Éducation**



L'insécurité sur les routes de Mayotte a poussé les conducteurs de bus à exercer leur

droit de retrait après de nombreux caillassages subis. Garantir la sécurité des enfants et des conducteurs est une priorité pour tous, mais les réponses se font toujours attendre face à une flambée de la violence qui touche le territoire

rait se poursuivre tout au long de la semaine, en attendant que les autorités apportent des réponses à leurs revendications.

Dans ce contexte où l'insécurité met une fois de plus à mal la continuité éducative des élèves du territoire, beaucoup de parents s'interrogent sur l'avenir de leurs enfants à Mayotte. Les conséquences du cyclone Chido ont poussé de nombreux enfants hors du territoire afin de pouvoir aller à l'école. 2 000 élèves au moins depuis la rentrée de septembre 2024. Les raisons du mouvement social des conducteurs de bus pourraient être une source de motivation supplémentaire pour envoyer leurs enfants à l'école en métropole afin de suivre une scolarité normale, sans la peur d'être blessé par une pierre ou une machette en allant à l'école.

Si la baisse du nombre d'élèves se confirme à nouveau, la rentrée scolaire de septembre 2025 sera un indicateur d'une nouvelle tendance qui se dessine.

Anthony Maltret

TERRE DES SINDÉS

**nissihu vendza**

Découvrez notre concept store dans la galerie de Canefeur: des bijoux éclatants, des vêtements élégants, des accessoires raffinés et bien plus encore pour sublimer votre quotidien ou surprendre vos proches.

Ouvrir du lundi au samedi de 9h30 - 19h00  
☎ 0989 60 63 03 📍 Mamoudzou, Mayotte

Ce mercredi, sur une partie du territoire, les conducteurs de bus continuaient d'exercer leur droit de retrait pour la deuxième journée consécutive. Les actes de violence dont ils sont la cible régulière des délinquants ne leur permettent pas de travailler dans des conditions où leur sécurité, et celle des enfants qu'ils transportent, n'est pas garantie. Hier, la zone Nord était à nouveau la plus impactée par le mouvement social, avec aucun bus qui ne circulait sur le réseau routier. En ce qui concerne la zone Sud, 9 % des services ont été effectués, et 92 % dans la zone Centre, pour le reste, la circulation des bus était à la normale. À l'approche des vacances scolaires de mars, le droit de retrait pour-

## Mobilisation pour des trajets scolaires sécurisés

**ÉDUCATION** : UNE INITIATIVE POUR SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS SCOLAIRES EN IMPLIQUANT LES PARENTS ET LES ASSOCIATIONS LOCALES

**Sécurité**

La Communauté de Communes de Petite-Terre, à travers son CISPD, appelle les parents à assurer une présence bienveillante lors des parcours scolaires. Objectif : prévenir les incivilités et garantir la sécurité des élèves grâce à une mobilisation collective, sans contrainte, qui fera l'objet d'une réunion d'information prochaine

La Communauté de Communes de Petite-Terre a mis en place une initiative visant à renforcer la sécurité des déplacements scolaires en s'appuyant sur l'implication des parents d'élèves. Porté par le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, ce projet



invite les parents des collégiens et lycéens à assurer une présence

bienveillante le long des parcours empruntés quotidiennement par les jeunes. L'objectif est de prévenir tout acte de dérive ou de manque de civisme, tout en instaurant un climat plus serein autour des établissements.

Les déplacements entre le domicile et l'école peuvent être sources d'incivitude pour les familles et les élèves eux-mêmes. Certains jeunes se retrouvent confrontés à des situations inconfortables, des tensions ou des incivilités qui peuvent affecter leur sérénité et, par conséquent, leur apprentissage. En se mobilisant, les parents volontaires participent à la mise en place d'un cadre plus rassurant. Loin d'un rôle de surveillance stricte, leur présence vise avant tout à apaiser et à dissuader toute situation pouvant troubler la tranquillité des élèves.

Cet engagement repose sur un principe de souplesse, chacun pouvant contribuer selon ses disponibilités. Il ne s'agit pas d'une obligation continue, mais d'une mobilisation collective où

chaque participation compte. Plus le nombre de parents impliqués sera élevé, plus la présence sur les déplacements sera efficace, offrant aux jeunes un environnement stable et propice à leur épanouissement scolaire. Cette dynamique ne repose pas uniquement sur les familles : les associations locales sont également invitées à s'investir afin de renforcer cette action de prévention et de solidarité.

Une réunion d'information sera prochainement organisée afin de présenter le dispositif et de répondre aux interrogations des volontaires. Ce temps d'échange permettra d'ajuster l'organisation et d'accompagner les personnes intéressées dans leur engagement. Le CISPD, garant du bon déroulement de cette initiative, a mis à disposition un contact direct pour toutes les personnes souhaitant rejoindre cette mobilisation. Pour devenir volontaire, il suffit de contacter le coordinateur du CISPD au 06.39.25.30.26.

Lucas Ninomae

**HAPPY HOUR!**  
**SUR KWEZI 106.9**  
 CENT SIX NEUF  
 LA RADIO PRIVÉE N°1 À MAYOTTE

**ON VOUS DONNE L'HEURE GRATUITEMENT**

Mayotte (EPFAM). Le ministre précise qu'il revient au général Facon de « caractériser le périmètre, les missions et l'organisation » de cet établissement public, en lien étroit avec les responsables mahorais et nationaux.

### Un défi pour regagner la confiance de la population

Mais la réussite de cette mission de reconstruction repose également sur l'adhésion des habitants de Mayotte et de leurs élus à la stratégie proposée. « L'adhésion des Mahorais et de leurs représentants à l'élaboration de ce plan constituera un impératif », précise Manuel Valls. Cela implique de maintenir un lien constant avec la population, non seulement pour élaborer des solutions, mais aussi pour évaluer et ajuster la stratégie en fonction des retours du terrain. Le général Facon devra s'assurer que la population se sente impliquée et actrice de sa propre reconstruction, car « la participation active des acteurs, en premier lieu des élus, constituera la clé du succès de l'opération », mentionne le ministre des Outre-mer. Les visites régulières du général Facon à Mayotte seront essentielles pour garantir la synchronisation des actions entre l'administration centrale et le niveau local.



Face à Emmanuel Macron, à Tsingoni, une femme réclamait « On veut de l'eau ! », le 21 décembre 2024

Enfin, le ministre d'Etat a rappelé que la mission du général Facon comporte « une obligation de résultat dans un contexte financier national contraint ». Cette mission, qui s'étendra sur deux ans, est décisive pour l'avenir de Mayotte, où le général devra faire preuve de pragmatisme face

à un programme de reconstruction ambitieux. Mais surtout, l'engagement des élus locaux, des services publics et de la population elle-même, est indispensable pour réussir la reconstruction stable et prospère de l'archipel.

Mathilde Hangard.

## LE RAMASSAGE SCOLAIRE À NOUVEAU PERTURBÉ CE MERCREDI SUITE AU DROIT DE RETRAIT DES CONDUCTEURS

« Le réseau halo' informe que les services de ramassage scolaire seront à nouveau perturbés ce mercredi 26 février 2025, en raison du droit de retrait exercé par les conducteurs des zones Nord et Sud depuis le lundi 25 février 2025 ». Ces derniers jours, les conducteurs ont fait face à une augmentation des caillassages sur certaines lignes, principalement dans le Nord et le Sud.

« Les services de transport scolaire fonctionnent partiellement aujourd'hui, à hauteur de 66% », indique Transdev dans un communiqué.

Aucune circulation n'est prévue sur la Zone Nord ce mercredi, tandis que seulement 5 lignes seront assurées dans la Zone Sud : SU29 – SU30 – SU52 – SU11 – SU12. Les autres zones, centre, CADEMA/TPMR, Petite-Terre/TPMR, TPMR Grande-Terre, ne sont pas perturbées.

Pour suivre l'évolution de la situation, Transdev préconise de rester connecté aux alertes infos via le site [www.halo.yt](http://www.halo.yt) ou les réseaux sociaux du réseau. Ce dernier est également joignable au numéro suivant : 0269 666 360 et à cette adresse mail : [contact.mayotte@transdev.com](mailto:contact.mayotte@transdev.com).



Les caillassages de bus se sont multipliés dans le Nord et le Sud, forçant les conducteurs à exercer leur droit de retrait.

## Éducation : Quelle continuité éducative pour les élèves mahorais après Chido ?



Les acteurs étaient réunis dans l'objectif de discuter de la scolarité de la jeunesse mahoraise

Suite au passage de Chido et ses conséquences dévastatrices pour l'éducation et la scolarité des jeunes mahorais, le Conseil de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement de Mayotte (CCEEM) a décidé de réunir, durant une matinée, l'ensemble des acteurs éducatifs pour réfléchir ensemble sur la continuité éducative à proposer aux élèves du territoire.

Intitulée « Rencontre départementale sur la continuité éducative », cette matinée avait pour but de se faire rencontrer un maximum d'acteurs du milieu éducatif, et pédagogique afin de voir comment accompagner au mieux, en dépit d'une situation difficile, la scolarité de la jeunesse mahoraise. En effet suite au passage de Chido, le CCEEM a réuni l'ensemble des acteurs de l'éducation (syndicats, parents d'élèves...) afin de trouver des solutions pour sortir les enfants de chez eux. Le cyclone ayant détruit de nombreuses écoles, des équipements sportifs, des lieux d'accueil et de culture, un fonctionnement scolaire perturbé ... il y avait donc urgence. Le CCEEM a donc décidé de réunir l'ensemble des acteurs de ce secteur pour parler continuité éducative.

### Des tables rondes et des ateliers de réflexion

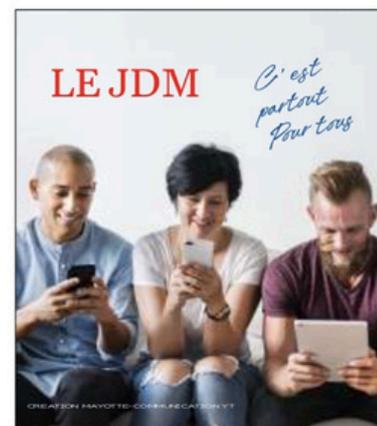
Pour trouver un maximum de solutions, plusieurs tables rondes étaient organisées autour de thèmes tels que : « Acteurs éducatifs et leurs champs de compétences » ; « Actions prioritaires à court et moyen terme » ; ou encore « Ressources financières moyens humains et techniques ». Le but étant, à l'issue de ses réflexions, d'établir une feuille de route afin de mener des actions concrètes mais aussi structurelles, de fixer les objectifs étape par étape pour accompagner les jeunes, comme l'a rappelé le Directeur du CCEEM, Naïlane-Attoumane ATTIBOU. « Il s'agit de trouver des solutions pour accompagner efficacement la continuité éducative de la jeunesse mahoraise. Mais aussi mettre en place une feuille de route territoriale pour assurer la continuité éducative. Proposer des mesures d'urgence pour la gestion de crise, et apporter des réponses structurelles pour la réussite éducative de la jeunesse à Mayotte ».

Car en effet, Chido n'a pas fait que détruire notre territoire, il a laissé un système éducatif et scolaire très dégradé avec une jeunesse en très

grande difficulté, déjà très touchée avant le passage du cyclone. « Tous les élèves n'ont pas la chance d'aller à l'école, a ainsi indiqué Zouhourya Mouayad Ben, 4e vice-présidente du Département, chargée des Sports, Culture et Jeunesse. Certains y vont tous les jours ou bien deux heures par jour et d'autres deux fois par semaine... C'est une situation très compliquée. La jeunesse c'est la richesse de notre territoire et de la France, on doit s'en occuper et pour cela il faut mettre les moyens ! ».

L'objectif de ces échanges étaient donc de réfléchir comment accompagner cette jeunesse et de trouver des réponses pour les acteurs de l'éducation afin de mener des actions cohérentes dans la continuité éducative. Il a ainsi été question, entre autres, de mettre en place un système de tutorat à destination des élèves, dispositif encore trop peu répandu sur le territoire, notamment envers les collégiens et les lycées, afin qu'ils soient accompagnés par des étudiants par exemple. Le but étant de les aider et de les conseiller dans leurs cours, leurs devoirs, de retrouver un rythme scolaire « normal ». Mais aussi de libérer la parole... La continuité éducative passe ainsi par l'implication de tous.

B.J.



## Politique : L'école maternelle de Koungou-Mairie : un défilé entre traditions et développement durable



L'école élémentaire "Koungou Mairie", lors de son inauguration, le 29 mars 2023 (photographie/DR)

Le 27 février 2025, l'école maternelle de Koungou-Mairie organise un défilé alliant traditions mahoraises et créations écoresponsables, sensibilisant ainsi les élèves à l'importance de la préservation de l'environnement.

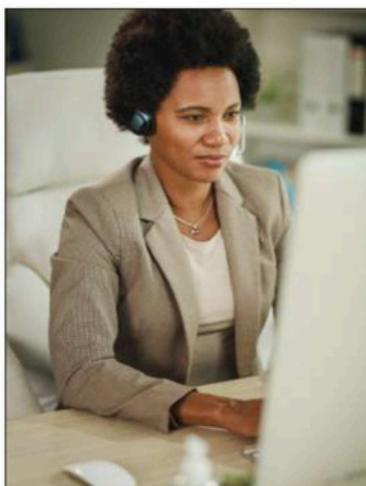
Le 27 février 2025, l'école maternelle de Koungou-Mairie à Mayotte propose un événement unique

qui mêle culture locale et enjeux environnementaux. Ce défilé, à la fois festif et éducatif, permettra aux élèves de célébrer leur patrimoine mahorais tout en prenant conscience des problématiques écologiques contemporaines.

**Entre traditions mahoraises et préservation de l'environnement**

Les enfants, accompagnés de leurs enseignants, défilent vêtus de costumes inspirés des traditions mahoraises. Cette année, une particularité marquera l'événement : les déguisements ont été créés à partir de sacs poubelles, une initiative qui illustre parfaitement l'engagement de l'école pour le développement durable. Chaque costume a été conçu et fabriqué par les élèves eux-mêmes, dans le cadre d'un projet pédagogique sur le recyclage et la réutilisation des matériaux. Cette démarche vise à sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la protection de l'environnement et à leur faire comprendre qu'il est possible de transformer des matériaux recyclés en créations artistiques. Au-delà de l'aspect ludique, cet événement s'inscrit dans une volonté d'éveiller dès le plus jeune âge des pratiques éco-responsables. Ce défilé sera également l'occasion de partager un moment de convivialité au sein de la communauté éducative, réunie autour de cette initiative originale. Quand et où ?

- Date : 27 février 2025
- Horaires : Matin : 8h00 à 9h30 / Après-midi : 13h30 à 15h00
- Lieu : Rue carrière, Koungou



### ANNONCES LEGALES

Le Journal De Mayotte c'est aussi une excellente visibilité pour vos annonces judiciaires et légales

#### Comment publier votre annonce légale

- 1 - Adresser un mail à l'adresse suivante : [annonce-legale@lejournaldemayotte.com](mailto:annonce-legale@lejournaldemayotte.com)
- 2 - Utiliser la page de mise en ligne : <https://lejournaldemayotte.yt/je-publie-mon-annonce-legale/>
- 3 - Votre annonce est traitée dès réception
- 4 - Une attestation de parution ainsi que la facture vous sera adressé dès le lendemain de la parution

## Justice : Violence à Kahani : Le collectif des personnels du lycée plus que jamais mobilisé



La mobilisation a commencé

Face à une escalade de violences répétées, le collectif des personnels du lycée de Kahani organise une manifestation ce mercredi 26 février pour exiger des mesures concrètes et durables afin de sécuriser l'établissement et protéger élèves et enseignants.

Kahani, le 26 février 2025 – Le lycée de Kahani, situé au cœur de l'archipel, est une nouvelle fois au centre de la mobilisation des personnels éducatifs qui dénoncent une violence de plus en plus préoccupante et persistante au sein de l'établissement. En effet, le collectif des personnels du lycée, comprenant enseignants, CPE, AED, EMS et autres membres de la communauté éducative, a décidé de réagir face à l'escalade des violences qui affecte tant les élèves que les personnels.

Depuis la rentrée scolaire du 27 janvier 2025, les incidents se sont multipliés, notamment des bagarres, des agressions physiques, des caillassages, et des menaces directes visant les membres du personnel. L'établissement a connu des moments de tension extrême, comme l'affirme

le collectif dans son communiqué : « La situation est devenue intenable. Nous avons déjà alerté à plusieurs reprises, mais les mesures n'ont pas été prises pour nous protéger. »

### Une violence de plus en plus ciblée

Ces dernières semaines, ce phénomène de violence a franchi un nouveau cap, avec des agressions particulièrement graves. Vendredi 21 février, une évacuation d'urgence du lycée a dégénéré en affrontements violents. Plusieurs élèves ont été blessés et plusieurs services, dont l'infirmerie, ont été débordés par le nombre de traumatismes et de chocs psychologiques. Le lundi 24 février, des violences ont repris dès le matin, et un conseiller principal d'éducation (CPE) a été blessé par un jet de pierre, après plusieurs menaces et agressions antérieures. Les récits sont glaçants : un élève a été gravement blessé par un jet de pierre, des enseignants ont été menacés par des individus armés de couteaux, et plusieurs personnels ont été pris pour cible. « Cette violence est non seulement physique, mais aussi psychologique », déplore un membre

du collectif. « Les personnels sont de plus en plus exposés, et les élèves vivent un climat de peur constant. »

### Des demandes urgentes face à une situation « intenable »

Face à cette situation de plus en plus insoutenable, le collectif des personnels du lycée de Kahani formule plusieurs revendications afin de sécuriser l'établissement et de protéger les élèves et les enseignants. Parmi les mesures demandées, le collectif demande l'organisation d'une « journée banalisée » de concertation pour réunir l'ensemble de la communauté éducative, échanger et réfléchir aux solutions à mettre en place face à la violence. Par ailleurs, le personnel du lycée exige l'instauration d'une jauge réduite en fonction de l'estimation de l'ensemble des collègues, pour garantir la sécurité de tous en cas de tensions. Mais aussi, des travaux d'aménagement pour sécuriser l'établissement scolaire, comme l'installation de caméras



Lundi, Kahani a été à nouveau le théâtre d'affrontements entre bandes rivales. Bilan : deux personnes légèrement blessées, plusieurs bus caillassés et des dizaines d'élèves choqués

## Un préfet déterminé à lutter contre la violence

**VIOLENCE** : FRANÇOIS-XAVIER BIEUVILLE MET EN AVANT LA CONCOMITANCE DES VIOLENCES QUI SE PROPAGENT À MAYOTTE CES DERNIERS TEMPS

# Sécurité



François-Xavier Bieuville, préfet de Mayotte, est intervenu dans la matinale de Kwezi pour aborder plusieurs sujets, dont un crucial : la sécurité. Depuis quelques semaines, le constat est sans appel : la violence est de retour. Le préfet s'interroge sur la concomitance des événements et annonce de la fermeté

Durant les derniers mois de l'année 2024, les effets de l'opération Mayotte Place nette se sont faits sentir, avec des actes de violence en baisse. « Une période relativement calme », souligne le préfet. Seulement voilà, deux mois après le passage du cyclone Chido, la jeunesse délinquante refait parler d'elle sur l'ensemble du

territoire, avec notamment le caillassage des bus, dont le préfet souhaite la reprise rapide des travaux de sécurisation des vitres.

Que ce soit à Bandré, Dembéni, Combani, Miréréni, Kahani, ou ailleurs à Mayotte, la violence se propage comme une traînée de poudre. François-Xavier Bieuville s'interroge sur cette reprise de la violence. Pour lui, il s'agit d'une « reprise étonnante de l'insécurité, comme s'il y avait une coordination des choses, une concomitance ». Pour appuyer ses propos, il prend l'exemple des violences qui ont eu lieu à Dembéni en juillet. « On a interpellé un instigateur, un salarié de la ville de Dembéni, qui a été mis en cause comme étant celui qui provoquait ces affrontements. » Cette nouvelle vague de violences serait-elle le fruit de chefs d'orchestre ou bien d'une contagion sociale ?

En ce qui concerne les récentes violences à Dembéni, une certitude pour le préfet Bieuville : « Ce qui est clair dans le cas de Dembéni, c'est qu'il y a une recherche de fragilisation du maire de Dembéni, qui est un maire engagé sur la sécurité. » Le préfet rappelle que la lutte contre la violence relève



de la responsabilité de tous : l'État, les communes et les parents. « Tout le monde doit prendre sa part. C'est parce que nous aurons un dispositif complet que nous pourrions réussir à rétablir cette sécurité. » Depuis ces violences, 22 ESI ont été interpellés dans la commune et reconduits à la frontière.

La lutte contre l'insécurité est vitale pour les Mahorais : « Je ne lâcherai pas l'affaire sur la question de la sécurité. Je suis pleinement mobilisé pour employer tous les moyens

que met la loi à ma disposition, sans aucune limite. » Il y a trois semaines, des actes de violence avaient émergé à Tsoundzou 1. Une réponse ferme et plus de trente interpellations avaient permis un retour au calme. Pour le préfet, « s'il faut remettre le couvert, je remettrai le couvert, je n'hésiterai jamais sur le rapport de force parce que, malheureusement, avec ces personnes, il n'y a que le rapport de force qui fonctionne. »

Anthony Maltret



## Meurtre de Dembéni, arrestation des auteurs présumés

**INSÉCURITÉ** : APRÈS LE MEURTRE D'UN LYCÉEN À DEMBÉNI, LES AUTEURS PRÉSUMÉS ONT ÉTÉ ARRÊTÉS, L'ENQUÊTE SE POURSUIT RAPIDEMENT

**Police justice**

La gendarmerie de Mayotte a interpellé les auteurs du meurtre d'un lycéen de 17 ans à Dembéni. Alors que l'insécurité reste préoccupante, les forces de l'ordre intensifient leurs efforts pour rétablir l'ordre et rendre justice

Alors que la situation sur le front de l'insécurité dans le département reste préoccupante, les forces de l'ordre travaillent non seulement à ramener le calme lors des échauffourées et des troubles à l'ordre public, mais les équipes spécialisées mènent également les enquêtes. Elles utilisent la vidéosurveillance lorsque cela est possible, c'est-à-dire lorsque les caméras sont installées et fonctionnent, pour pouvoir identifier les responsables et, en même temps, les traduire en justice. C'est ainsi que la gendarmerie de Mayotte a communiqué en début de journée hier pour signaler qu'elle avait interpellé les auteurs présumés du meurtre commis à Dembéni vendredi dernier.



Pour mémoire, un lycéen de 17 ans avait trouvé la mort sur le chemin de l'école, un drame aussi épouvantable que sordide qui a plongé la communauté de Dembéni dans un profond malaise, redoutant malheureusement les représailles après le décès de ce jeune garçon originaire du village

de Dembéni. Ce fut un week-end de violence qui a aggravé le drame, partagé par la communauté villageoise et la famille du jeune homme, lourdement éprouvée par la perte de leur enfant. La rédaction se joint à tous les témoignages de compassion pour la douleur ressentie par cette famille.

L'enquête a donc permis d'identifier rapidement les responsables, qui ont été interpellés. Ils sont désormais en garde à vue et seront présentés à un juge d'instruction dans les meilleurs délais avant d'être incarcérés.

Anne-Constance Onghéna

## Habilitation au tir de LBD pour les policiers mahorais

Encadrés par des formateurs spécialisés, les policiers mahorais suivent une formation rigoureuse à l'utilisation du Lanceur de Balles de Défense (LBD).

Grâce à un entraînement exigeant, les policiers perfectionnent leurs techniques d'intervention et développent leurs compétences, dans le but d'être toujours plus efficace lors des troubles à l'ordre public.

Chaque geste est répété, chaque procédure de sécurité est assimilée, chaque situation est analysée. Cet apprentissage minutieux leur permet d'agir avec discernement sur le terrain.

Sécurité et maîtrise sont les maîtres-mots de cette formation.



**FRANCE MAYOTTE**  
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Contact annonces légales :

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1<sup>re</sup> parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1 Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## Loisir : Le carnaval de l'école maternelle de Koungou, un moyen pour tourner la page Chido



Il y avait du monde pour participer et regarder le défilé dans les rues de Koungou.

Dans la joie et la bonne humeur, pendant plus d'une heure, les enfants de l'école maternelle Koungou-Mairie ont défilé dans les rues de la commune à l'occasion du traditionnel carnaval, ce jeudi 27 février. Les élèves étaient vêtus de déguisements très colorés réalisés à partir de matériel de récupération pour sensibiliser sur le développement durable. L'événement a ravi les participants, heureux de tourner la page Chido.

Les danses et les sourires des enfants déguisés, ont rempli de joie et de couleurs le centre-ville de Koungou, ce jeudi 27 février au matin, à l'occasion du carnaval de l'école maternelle de la commune.

Pendant plus d'une heure, enfants, parents, professeurs et personnel municipal, ont déambulé dans la rue de la carrière sur le rythme de musiques dansantes et sous les regards amusés et apaisés des habitants, qui n'ont pas

hésité à accompagner le défilé.

« L'année dernière on n'avait pas pu mettre en place le carnaval à cause des barrages », note Yann Christine, directeur de l'école maternelle Mairie-Koungou, heureux de pouvoir relancer la tradition surtout dans ce contexte d'après le cyclone. « Quand j'ai récupéré mes élèves après le cyclone ils étaient très tristes, certains ne parlaient pas beaucoup. Avec ce carnaval on a souhaité leur redonner une joie de vivre et montrer qu'il faut aller de l'avant et se battre », explique Zouhouira Abdillah, enseignante en grande section maternelle. « Le carnaval permet de tourner la page Chido, d'oublier ce qui s'est passé et surtout de commencer le ramadan en tranquillité ».

### Des déguisements réalisés à partir de matériel de récupération pour sensibiliser au développement durable

Cette année le thème du carnaval était le développement durable. Une notion au cœur du programme mais aussi un principe plus que jamais d'actualité après le cyclone.



Un moyen pour les enfants de retrouver de la joie après Chido.

« Après Chido on a constaté qu'il y avait trop de déchets et pour sensibiliser les élèves on a décidé d'utiliser le plastique, du sopalin, des mouchoirs, des sacs de riz et des sacs poubelles, pour faire nos vêtements. Les élèves se sont bien amusés et ils ont compris qu'il ne faut pas tout jeter par terre et qu'on peut faire plein de choses avec les déchets ! », remarque l'enseignante.

« On a pas voulu demander aux parents d'acheter des costumes car nous voulions tout réaliser nous même. On ne voulait pas qu'ils dépensent, certains sont toujours en situation difficile », ajoute Yann Christine. « Les professeurs, le personnel municipal, les agents spécialisés des écoles maternelles et les élèves se sont mobilisés pour



*créer les tenues, ça a permis la cohésion de toute une équipe. C'est aussi ça le but du carnaval, d'unifier pendant quelques jours l'ensemble de la population ».*

A la fin du défilé, de retour dans l'enceinte de l'école, les enfants ont eu le droit à une collation et à de l'eau. Et si certains d'entre eux semblaient fatigués de cette heure de marche, des parents et enseignants n'ont pas hésité à continuer la fête dans la cour, signe que le carnaval a fait le plus grand bien à tout le monde.

**Victor Diwisch.**

**Plateforme Annonces légales Journal de Mayotte**

Consultez les annonces légales du Journal de Mayotte

Recherche

populaires: Marché de

ications, Avis rectificatif, Enquête publique, Redresseme

**MAINTENANT LES ANNONCES LEGALES C'EST**

<https://annonce-legale-mayotte.com/>

## Société : Transport scolaire : « Notre objectif est que tous les bus soient équipés avec des vitres en polycarbonate à la prochaine rentrée scolaire »



Frédéric Delouye reconnaît que les temps de parcours ont tendance à augmenter

Le directeur de Transdev Mayotte, Frédéric Delouye, s'est entretenu avec le JdM pour faire un bilan de l'année 2024, tracer les priorités pour 2025, mais aussi évoquer les caillassages encore trop nombreux.

### Des temps de parcours qui ont tendance à se rallonger

Comme le rappelle le patron de Transdev Mayotte, ce sont 300 bus par jour qui transportent 30.000 élèves, « ce qui représente 60.000 voyages par jour. A titre de comparaison c'est en gros 3 fois plus que chez nos voisins à La Réunion ». Afin de respecter au maximum les horaires, une application a été développée en 2024 avec la géolocalisation. « Il y a un GPS dans chaque bus, on les suit en temps réel depuis la salle de contrôle. On peut ainsi mesurer les temps de parcours, adapter les horaires en fonction et ainsi les indiquer aux élèves via l'application installée sur leur téléphone ».

Aussi, Frédéric Delouye ne cache pas que malheureusement les temps de parcours ont tendance à se rallonger et admet que les horaires des bus le matin pour emmener les élèves

à l'école sont très tôt. « Si on ne commence pas assez tôt, les élèves n'arrivent pas à l'heure, explique-t-il. La solution serait de mettre en place des voies réservées. C'est une idée que nous avons en gestation... mettre une 3e voie centrale réservée aux bus scolaires et aux véhicules prioritaires comme les ambulances, les taxis, dans les zones saturées mais de façon raisonnée. Si on pouvait avoir une voie où l'on puisse rouler ne serait-ce qu'à 20, 15, voire même 10 km/h on serait content, sourit-il. Car à l'heure actuelle le temps de parcours se situe plus aux alentours de 3km/h, c'est moins vite que la marche... ».

### Une année scolaire 2023-2024 marquée par des actions de sensibilisation

Afin de faire baisser les tensions autour et dans les bus, Transdev a mis en place un certain nombre d'animations et d'actions de sensibilisation au cours de l'année 2024 notamment. Il y a eu par exemple la chanson et le clip de Naïd ce qui a permis de diminuer les actes d'incivilité à bord des bus de 25 à 30%, selon le directeur de Transdev Mayotte. Il y a aussi le conseil de

discipline et le permis de bonne conduite avec des stages composés de 5 à 8 personnes encadrées par des psychologues, la police, des associations... « Cela dure entre 4 et 5 heures. Ce sont des mises en situation d'actes que les élèves ont subis... Ils rejouent les scènes en partageant les rôles ».

Autres actions menées par Transdev, le concours haO'Respect dans les établissements scolaires ou encore le partenariat avec les réalisateurs du film Kougou afin qu'il soit projeté un peu partout dans l'île à destination des jeunes. « Ce fut un véritable succès ! Nous avons prévu 10 séances et nous en avons fait une vingtaine. L'année scolaire 2023-2024 a été riche en animations ».

### Les vitres en polycarbonate en cours d'installation

C'était le grand chantier de la fin de l'année 2024 et ce sera aussi la principale priorité pour 2025 : l'installation des vitres en polycarbonate. Chido étant passé par là leur mise en place a malheureusement pris du retard. « Les premiers bus équipés sont sortis début octobre, l'année dernière. Et ça marche ! Ça protège contre le caillassage ». A l'heure actuelle, seulement 10 à 15% de la flotte est équipée. « Nous avons prévu d'équiper 50% des bus durant les vacances scolaires de décembre, mais avec le passage de Chido cela a entraîné du retard sur tout, les installations, les livraisons... car ce n'était pas considéré comme du fret prioritaire contrairement à tout ce qui était alimentaire... Aussi notre objectif est que tous les bus soient équipés de vitres en polycarbonate à la prochaine rentrée scolaire, au mois d'août 2025 ».

### Le caillassage, un véritable fléau

Entre août et décembre 2024, 341



En 2024, lors du concours halo' Respect, le groupe CZMND TARATIBU du LPO de Dombéni avait remporté le prix dans la catégorie lycée

caillassages ont été comptabilisés ce qui représente une moyenne de 4,2/jour. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 27 février 2025, il y a eu 112 caillassages, soit 3,86/j. Durant la semaine dernière plusieurs

droits de retrait des conducteurs de bus scolaires ont été exercés suite à de nombreux caillassages, dont notamment vendredi dernier qui ont fait un blessé grave. Pour Frédéric Delouye, « c'est un véritable

problème. Malgré les mesures et les actions que nous mettons en place le mal est profond... ».

Il y a eu ces derniers temps une intensification de ces actes de malveillance puisqu'on en a dénombré 18 dans la même journée, le lundi 24 février. « 9 le matin et 9 l'après-midi, ce qui représente 16% des caillassages sur la période du mois de janvier et de février, et 2 conducteurs ont été blessés engendrant un droit de retrait », indique Frédéric Delouye. Par ailleurs, sur les 112 caillassages recensés ces deux derniers mois, 5 villages représentent à eux-seuls 50% de ces actes (Tsoundzou, Koungou, Combani, Kahani et Tsararano). Petite pointe d'optimiste pour le directeur de Transdev, deux caillasseurs ont été jugés en comparution immédiate la semaine dernière et l'un d'eux a écopé de 12 mois de prison avec sursis et de 4.700 euros d'amende.

B.J.

## LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE MAYOTTE PROPOSE DES PERMANENCES GRATUITES

Suite au passage du cyclone Chido et de la tempête Dikéledi, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Mayotte propose des permanences gratuites pour aider les habitants dans leurs projets de reconstruction ou d'agrandissement de leur logement.

Le CAUE donne des conseils en architecture, foncier et construction, destinés aux personnes souhaitant reconstruire ou agrandir leur logement dans toutes les communes de Mayotte. C'est une excellente opportunité pour les habitants de se faire accompagner dans leurs projets de reconstruction tout en bénéficiant de conseils à moindre coût.

Pour en bénéficier, [remplissez le formulaire en ligne](#)

Coordonnées :

Mail : [conseil@caue976.fr](mailto:conseil@caue976.fr) ou tel : +262 269 66 05 84



# Consultations Gratuites

Vous souhaitez rénover ou agrandir votre logement ?



Suite au passage du cyclone Chido et de la tempête Dikéledi, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Mayotte propose des permanences gratuites pour aider les habitants de la commune de Tsingoni dans leurs projets de reconstruction ou d'agrandissement de leur logement.

Pour en bénéficier, remplissez le formulaire en ligne ici : <https://forms.gle/altpkH9ooMLCnuU48> ou téléchargez le format papier en pièce jointe.

Le pays connaît une disponibilité des produits. Les opérateurs économiques peuvent-ils vraiment importer des denrées alimentaires pendant ce mois de ramadan ? Difficile de l'admettre. Le commerçant comorien a en effet besoin d'au moins trois mois pour assurer l'acheminement, par bateau, de ses produits au pays. Or nombreux d'entre eux font face à des problèmes logistiques persistants. Le fonds de garantie pourrait avoir ainsi un effet à l'été prochain, une période faste marquée par une hausse de la consommation.



Les prix n'obéissent pas à des règles précises aux Comores

A.S.Kemba, Moroni.

## ÉDUCATION : L'UNIVERSITÉ DE MAYOTTE OUVRE SES PORTES AUX PROFESSEURS ET LYCÉENS POUR UN ACCOMPAGNEMENT VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le 14 mars prochain, l'université de Mayotte accueillera les professeurs principaux des classes de première et de terminale. Après une présentation de l'université, une table ronde sur la préparation des élèves à l'enseignement supérieure sera organisée avec comme intervenants Alberte Cabarrus Henry, Responsable SUIO-IP Université de Mayotte, responsable de la Classe Prépa Talent, et Béatrice Piazza-Paruch, Directrice Orientation-Insertion, IGR HC, Vice-Présidente de la COURROIE.

La conclusion de cette rencontre se fera par une visite des infrastructures de l'université. Les enseignants intéressés doivent s'inscrire sur le site du rectorat.

Journées Portes Ouvertes pour les lycéens et les enseignants

Du 19 au 21 mars 2024 une présentation en ligne sous forme de webinaire sera proposée aux lycées du territoire de Mayotte. Les lycéens pourront être en interaction avec les responsables et des enseignants des différentes formations proposées par l'université. Ils pourront poser des questions précises et ainsi découvrir que l'université de Mayotte propose un large panel de formations.



Le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte est devenu université de Mayotte (UMAY) le 1er janvier 2024

# LE JDM

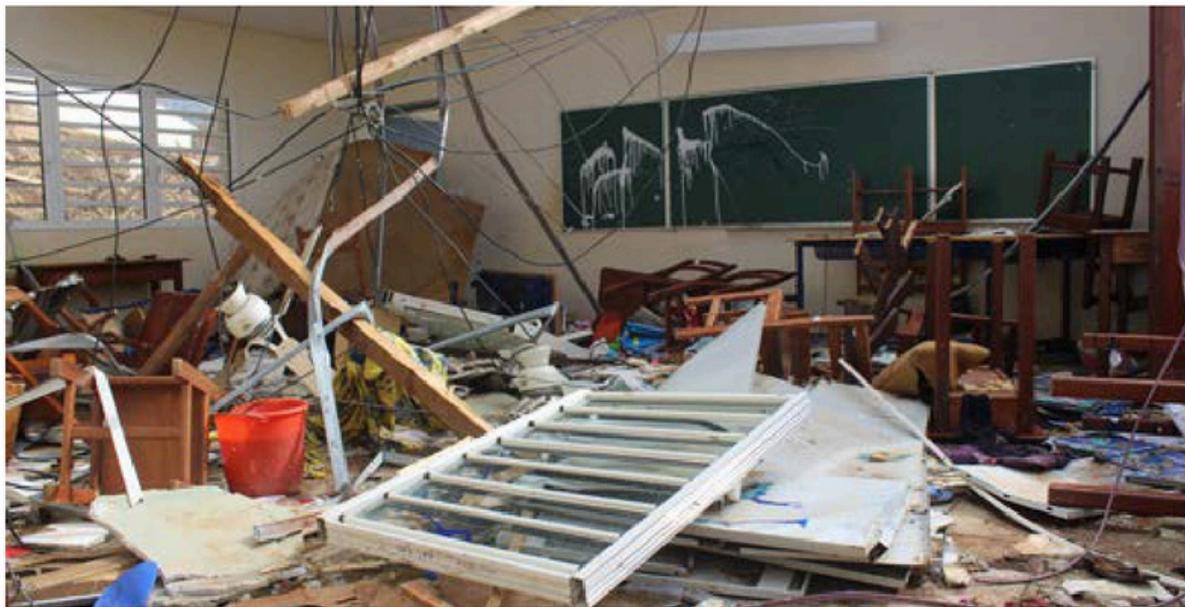
# C'est pour tous



## L'info en direct web

EDUCATION

## " CE QUI ÉMERGE EST UN BESOIN DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE "



La MGEN tente de répondre aux demandes financières, de soutien psychologique, de reprise pédagogique, de ses adhérents suite au cyclone Chido. Ici, une salle de classe de l'école élémentaire Valibé 2, une semaine après le cyclone Chido.

**Bruno Bonnefoy est responsable régional écosystème zone océan Indien à la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN). Sa structure tente de répondre au besoin de ses adhérents ainsi qu'aux enjeux éducatifs de Mayotte dans un contexte post-cyclone Chido. Interview.**

**Flash Infos : Comment vos locaux ont été touchés par le cyclone ? Quels sont les services que vous avez pu offrir à vos adhérents au lendemain de Chido ?**

**Bruno Bonnefoy :** Notre agence a été peu impactée, mis à part le rideau métallique. Par chance, nous avons pu rouvrir très tôt et répondre physiquement à nos adhérents sur des questions d'aide financière, de soutien psychologique, de reprise pédagogique, notamment sur les changements d'académie des enfants, etc.

**FL : Avez-vous pu déployer un accompagnement spécifique pour vos adhérents suite au cyclone ?**

**B.B. :** Lorsqu'il y a des événements de ce type, qu'ils soient climatiques ou d'attentat, comme l'attaque sur Samuel Paty, nous avons un dispositif à la MGEN appelé "Après". Il comprend du soutien psychologique et des aides financières. Deux jours après le cyclone, il a été déclenché, ce qui a donné lieu à l'ouverture d'une ligne téléphonique de soutien psychologique, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nos adhérents peuvent s'entretenir à distance avec un psychologue. Ce dispositif va encore couvrir jusqu'au mois de mars. Même si culturellement le distanciel n'est pas idéal, nous avons fait venir des psychologues en présentiel, que nous avons

prêtés au rectorat, financés par la MGEN, adhérents à la mutuelle ou non. Cela a permis au rectorat de déployer le dispositif auprès également des élèves.

**FL : Plus de deux mois après le passage du cyclone, avez-vous remarqué une demande spécifique de la part de vos adhérents ?**

**B.B. :** Ce qui émerge de manière très importante est un besoin de soutien psychologique. Beaucoup étaient en action durant les premières semaines et n'ont pas pris le temps de s'interroger sur leur état psychique et leur santé mentale. Il y a autant d'enfants que d'adultes avec des troubles du sommeil, de l'humeur, etc. C'est ce qui ressort des semaines. La question de la santé mentale va devenir centrale à Mayotte. Mais au-delà des moyens financiers, trouver des psychologues qui veulent rester à Mayotte n'est pas évident.

**FL : Que représente ce coup financier pour votre mutuelle ?**

**B.B. :** La MGEN a mis sept millions d'euros sur la table pour l'ensemble des dispositifs suite au cyclone. Ce qui inclut des suspensions de cotisations pendant un mois, et pour certains, pendant deux mois. Un mois de cotisation sur Mayotte représente 800.000 euros. De même pour les impayés et les recouvrements qui aussi été suspendus. Il existe aussi un dispositif d'action sociale sans demande de justificatif : un montant de 1.000 euros est accordé sur simple déclaration. Deux mois après, nous commençons actuellement à demander davantage de justificatifs. Mais le ministère de l'Éducation nationale lui-même a souhaité donner 2.000 euros par agent. D'abord, c'était automatique pour tous les agents ayant un

salaire inférieur à 448 euros. Suite aux protestations, le ministère a estimé ne pas avoir les compétences pour étudier ces demandes, et a donc transmis cette mission à la MGEN. Nous étions donc gestionnaires des demandes de prime de 2.000 euros, ce qui a créé une confusion entre les 1.000 euros de notre action sociale et les 2.000 euros dont nous étions les gestionnaires auprès de l'Éducation nationale.

**FL : Quel dispositif avez-vous imaginé pour soutenir la scolarité des élèves mahorais ?**

**B.B. :** Nous sommes à un stade de projet avancé qui n'a pas encore démarré. L'avantage de notre mutuelle, c'est que nous avons environ trois millions d'adhérents, et l'essentiel de nos adhérents sont des professeurs. Nous avons envoyé un message à l'ensemble expliquant que tous les élèves ont besoin de leur aide et leur demandant s'ils accepteraient de prendre en tutorat un élève de Mayotte. Le recteur est plutôt favorable à cette idée. Il a souhaité se concentrer sur les classes d'examen. Les élèves qui passeront le bac et les élèves en BTS sont donc concernés. Les listes de ces volontaires sont transmises aux lycées, aux chefs d'établissement ou aux professeurs principaux, assureront la mise en contact avec les élèves. Dans notre rêve le plus fou, nous souhaitons qu'un élève qui réussirait son bac et irait en métropole rencontre son tuteur, qui l'aiderait à se loger et l'appuyer dans ses démarches administratives diverses. Tous les feux sont au vert, le rectorat est favorable et les discussions sont en cours, mais ce n'est pas encore déployé. Nous espérons que cela sera mis en place à la prochaine rentrée scolaire.

Propos recueillis par Nadhuir Mohamadov :

# Appel à projets

## Des projets pour la Cité éducative de Petite-Terre

**ÉDUCATION** : LABEL D'EXCELLENCE, LA CITÉ ÉDUCATIVE DE PETITE-TERRE LANCE UN APPEL À PROJETS POUR SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

La Cité éducative de Petite-Terre lance un appel à projets pour 2025, invitant associations, écoles et acteurs locaux à soumettre leurs initiatives avant le 11 mai. Ce dispositif vise à renforcer l'accompagnement éducatif des jeunes, en réponse aux défis du système scolaire à Mayotte, afin d'améliorer l'environnement éducatif local

La Cité éducative de Petite-Terre lance un appel à projets pour l'année 2025. Associations, établissements scolaires et acteurs engagés dans l'éducation sont invités à soumettre leurs demandes de subventions avant le 11 mai 2025 à minuit (heure de Mayotte). Les dossiers doivent être en-



voyés sous format dématérialisé à l'adresse sui-

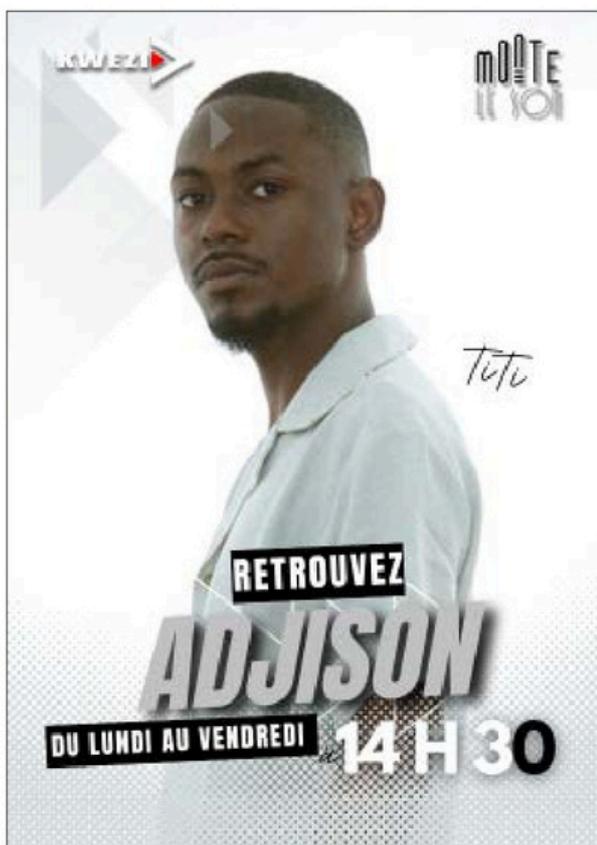
vante : cite.educ@ccpt.yt. Ce dispositif s'inscrit dans une volonté plus large d'améliorer les conditions éducatives à Mayotte, où le système scolaire fait face à de nombreux défis. La croissance démographique rapide, le manque d'infrastructures adaptées et les difficultés socio-économiques entravent souvent la réussite des élèves. Dans ce contexte, les Cités éducatives jouent un rôle clé en renforçant l'accompagnement des jeunes à travers un réseau d'acteurs mobilisés autour d'un objectif commun : assurer un parcours éducatif sécurisé et ambitieux.

À Petite-Terre, la Cité éducative couvre plusieurs établissements, dont ceux du quartier prioritaire de La Vigie. Son ambition est de favoriser la réussite des enfants et adolescents en coordonnant les actions des écoles, des associations, des collectivités et des services de l'État. Il s'agit de proposer un cadre propice à l'apprentissage en mettant en place des initiatives complémentaires à l'enseignement classique. Chaque année, des financements sont alloués pour

soutenir des projets locaux visant à améliorer l'environnement éducatif et social des jeunes. Les structures souhaitant bénéficier de ces fonds peuvent proposer des actions dans divers domaines tels que l'insertion, la sensibilisation à l'environnement, la lutte contre le décrochage scolaire, ou encore l'organisation d'ateliers culturels et sportifs. L'objectif est d'apporter des solutions concrètes aux problématiques rencontrées sur le terrain tout en impliquant activement les jeunes dans ces initiatives.

Les porteurs de projets ont jusqu'au 11 mai 2025 pour soumettre leur dossier. Toutes les demandes doivent être envoyées par voie numérique à l'adresse cite.educ@ccpt.yt. Une attention particulière sera portée aux initiatives innovantes et inclusives, répondant aux besoins spécifiques des jeunes de Petite-Terre. Avec cet appel à projets, la Cité éducative poursuit son engagement en faveur d'un accompagnement renforcé des jeunes générations.

Anthony Maltret



## Une jeunesse abandonnée, un avenir en péril

**FORMATION : UNE JEUNESSE SANS REPÈRES, ENTRE CONTRATS ROMPUS, APPRENTISSAGE BRISÉ ET AVENIR PLONGÉ DANS L'INCERTITUDE**

**Économie**

Les alternants subissent de plein fouet les conséquences de Chido. Ruptures de contrat sans explication, formations interrompues, absence de soutien : ces jeunes travailleurs se retrouvent sans ressources ni perspectives. Alors que l'économie locale peine à redémarrer, l'inaction face à leur sort inquiète et interroge

Le cyclone Chido a violemment frappé Mayotte, provoquant d'importants dégâts matériels. Mais au-delà des infrastructures détruites, ce sont les travailleurs et les apprentis qui en subissent les plus lourdes conséquences. Plusieurs témoignages sur les réseaux sociaux font état d'un durcissement des conditions de travail, de ruptures de contrat sans explication et de jeunes en formation laissés à l'abandon. Ce qui était au départ une catastrophe naturelle se transforme désormais en crise sociale.

Face aux difficultés économiques engendrées par le cyclone, certaines entreprises ont choisi de mettre un terme à des contrats de travail, sans



avoir souvent d'autres solutions face à la destruction de leur outil de travail. Une situation qui inquiète, alors que de nombreux employés mahorais se retrouvent soudainement privés de revenus, sans recours ni accompagnement. Les apprentis, quant à eux, sont particulièrement touchés, certains voyant leur formation suspendue sans solution alternative.

Alors que l'économie locale peine à redémarrer, aucune intervention spécifique ne semble avoir été mise en place pour ga-

rantir la protection des jeunes en formation. Pourtant, la nécessité d'un cadre stable pour la reconstruction de l'île est cruciale.

Mayotte est souvent décrite comme une île à la jeunesse dynamique et prometteuse.

Mais lorsque le tissu économique est en péril et que les employeurs ne sont plus disponibles pour assurer l'encadrement d'apprentis ni transmettre leur savoir, l'avenir de cette jeunesse est compromis. On ne peut être ancien sans avoir d'abord

été jeune, et sans formation ni emploi, cette richesse devient une force inexploitée.

Les appels à l'aide se multiplient sur les réseaux sociaux, où de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer une réaction rapide des autorités. Sans une mobilisation immédiate, les effets du cyclone Chido risquent de s'étendre bien au-delà des dommages matériels, menaçant durablement l'équilibre social et économique de l'île.

Lucas Ninomae

## Une convention pour revaloriser le matériel informatique des établissements scolaires et réduire la fracture numérique

Le rectorat de Mayotte et l'association KAZA ont officialisé un partenariat visant à donner une seconde vie aux équipements informatiques des établissements scolaires du territoire. Cette convention s'inscrit dans une démarche environnementale et solidaire, favorisant à la fois le réemploi du matériel et l'insertion sociale. En collaboration avec l'atelier solidaire de KAZA, les équipements retirés des inventaires des collèges et lycées seront récupérés, recyclés et reconditionnés. Au-delà de la simple valorisation du matériel, cette initiative répond à un enjeu majeur : la réduction de la fracture numérique. Pour cela, 10 % des équipements reconditionnés seront attribués aux écoles du premier degré

qui exprimeront le besoin d'outils, contribuant ainsi à améliorer l'accès aux outils numériques pour les élèves. Cette redistribution, encadrée par la Délégation Régionale au Numérique Éducatif (DRANE), garantira une gestion optimisée et équitable des ressources.

Ce projet illustre l'engagement du rectorat en faveur d'une éducation plus inclusive et d'une gestion durable des ressources publiques. En mettant en place un circuit de réemploi structuré, cette convention ouvre la voie à une meilleure accessibilité aux équipements numériques tout en promouvant une économie circulaire bénéfique à l'ensemble de la communauté éducative.



## Éducation : À Mayotte, un professeur de mathématiques pris dans les filets d'une erreur administrative



*L'enseignant a tenté de signaler au rectorat, à la sécurité sociale et aux impôts qu'il rencontrait des difficultés pour accéder à ses bulletins de salaire et effectuer sa déclaration d'impôts, en raison d'une erreur dans l'enregistrement de ses coordonnées, erreur qui, malgré ses démarches, n'a pas pu être corrigée.*

À Mayotte, un professeur de mathématiques se heurte à une erreur administrative, tandis que sa femme et sa fille sont expulsées sans préavis.

À Mayotte, un professeur de mathématiques se trouve pris dans un tourbillon administratif qui menace non seulement ses droits sociaux mais également son équilibre familial. Arrivé d'Anjouan sur l'île en 2021 et affecté au Lycée du Nord à Acoua, cet enseignant se bat pour résoudre une erreur administrative, une situation qui met en lumière les dysfonctionnements d'un système bureaucratique complexe et opaque.

### L'erreur qui perturbe tout

L'histoire de ce professeur débute par une simple erreur dans l'enregistrement de ses informations personnelles. Alors qu'il cherche à obtenir ses bulletins de salaire et à accéder à ses droits sociaux, il se rend compte qu'un dysfonctionnement s'est produit lors de l'enregistrement de ses données. Si son prénom et son nom

sont correctement inscrits sur son titre de séjour, les bases de données locales ont inversé ces deux éléments. Son prénom est devenu son nom de famille, et vice versa. Une erreur qui, loin d'être corrigée, le plonge dans un tourbillon aux conséquences graves.

Privé de ses bulletins de salaire, l'enseignant se retrouve sans couverture sociale ni assurance. « Cela fait plus d'un an que je suis dans cette situation. À chaque fois que je me rends aux autorités compétentes, on me renvoie toujours au même point », explique-t-il, désespéré. Si l'origine exacte de l'erreur reste floue, entre un dysfonctionnement de la préfecture ou de la Caisse de Sécurité Sociale, des agents de cette dernière confirment que des erreurs similaires affectent régulièrement des ressortissants comoriens. Ce phénomène récurrent semble mettre en lumière des failles structurelles dans la gestion administrative des étrangers sur l'île.

### Un système à réexaminer

Au-delà de ce dysfonctionnement

administratif, l'affaire soulève une question plus profonde sur la politique migratoire de l'île. « Pourquoi est-ce que l'on m'impose de modifier mon nom et mon prénom à Mayotte? », s'interroge le professeur. « Est-ce qu'en France, on demande à d'autres étrangers d'inverser leur nom et leur prénom? » Le mal-être de cet enseignant traduit une frustration partagée par une partie importante de la population locale, notamment les Comoriens, qui se retrouvent confrontés à des difficultés administratives similaires.

Cette inversion des noms n'est pas qu'un simple détail bureaucratique : elle soulève des interrogations sur le traitement des personnes originaires des Comores, sur la place qu'elles occupent dans un système où des erreurs de cette nature, loin d'être des exceptions, semblent être fréquentes et systématiques. À Mayotte, où une partie significative de la population est d'origine comorienne, ces questions d'identité et de reconnaissance administratives viennent souvent alimenter des tensions sous-jacentes, amplifiées par un climat social déjà fragile.

### Un drame familial en plus de l'imbroglio administratif

Mais ce n'est pas là la seule épreuve à laquelle cet enseignant doit faire face. Le 10 février 2025, alors que sa fille de 10 ans est malade, sa femme et son enfant se rendent au Centre hospitalier de Mayotte (CHM). C'est là que la tragédie prend forme : interpellée par les forces de l'ordre devant l'hôpital, la femme de l'enseignant, d'origine malgache, est expulsée vers Madagascar, avec leur fille, pourtant scolarisée à Mayotte. À son retour du travail, l'enseignant découvre avec horreur que sa femme et sa fille ne sont pas rentrées. Inquiet, il craint qu'elles aient pu être agressées à la tombée de la nuit. Ce n'est que

le lendemain qu'il apprend leur expulsion. « Je revenais de mes cours du matin, quand je suis rentrée chez moi, le voisin m'a dit que ma femme et ma fille étaient parties à l'hôpital. Quand je suis de nouveau rentrée le soir chez moi vers 19h, elles n'étaient toujours pas là. J'étais angoissé, pensant d'abord qu'elles avaient été agressées. Je craignais après que ma femme ait été arrêtée. Dès le lendemain, j'ai essayé de prendre un avocat, malgré les frais élevés (600 euros). Le mercredi, l'avocat m'a dit qu'il fallait d'abord vérifier que ma femme et ma fille étaient toujours sur le territoire. C'est alors qu'on m'a dit qu'elles avaient été envoyées à Madagascar. J'ai pleuré toutes les larmes de mon corps. Depuis, je suis seul ici à Mayotte. »

#### Une problématique d'autant plus cruciale après Chido

Après le passage dévastateur du cyclone Chido le 14 décembre 2024, Mayotte, encore sous le choc, lutte pour se relever. Les établissements scolaires, marqués par les ravages du cyclone, sont plongés dans une crise profonde : les postes vacants d'enseignants ne cessent d'augmenter, tandis que des infrastructures déjà fragiles aggravent la vulnérabilité du système éducatif.



En 2024, la situation du recrutement enseignant à Mayotte était toujours préoccupante. Malgré l'ajout de 354 postes supplémentaires pour la rentrée scolaire, le recteur, Jacques Mikulovic, a reconnu des carences dans certaines disciplines, notamment les mathématiques, indiquant que l'enjeu majeur était de recruter et former ces nouveaux enseignants.

Pour que l'île puisse se reconstruire, une réforme urgente du système administratif s'impose, accompagnée d'un soutien réel aux forces vives locales qui œuvrent sans relâche au service des autres et tentent, malgré tout, de redresser le territoire. Mais dans l'état actuel des choses, l'histoire

de cet enseignant, pris au piège d'une erreur administrative, n'est pas un cas isolé. Elle met en lumière l'absurdité d'un système qui, loin de contribuer à la reconstruction, semble se tirer une balle dans le pied en négligeant ses propres défaillances.

Mathilde Hangard.

### REPRISE DES PERMANENCES SOCIALES À CAROBOLÉ

La Ville de Koungou annonce la reprise des permanences sociales à Carobolé, une étape cruciale un accompagnement essentiel pour les habitants concernés par la démolition.

Du 5 mars au 5 avril 2025 la Ville accompagne les habitants tous les mercredi et jeudi de 8h à 12h à l'espace social de Koungou.

Pour les habitants qui justifient d'avoir habité Carobolé depuis plus de 10 ans, vous pouvez prétendre à une indemnisation de l'Etat pour votre logement dans le nouveau quartier.

Ces permanences ont pour vocation de :

- Préparer le retour sur site des habitants avec le démarrage des travaux de terrassement.

- Accompagner les ménages éligibles aux indemnités Letchimy dans l'instruction de leur dossier, remis aux services de l'Etat. Ces indemnités seront versées dans le cadre de leur logement prioritaire sur site. C'est la première fois que ces indemnités Letchimy sont mises en place sur le territoire.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Mme Vanille GUICHARD, Directrice service aménagement et Renouvellement Urbain au 06 39 21 53 36 ou par mail à [vanille.guichard@koungou.fr](mailto:vanille.guichard@koungou.fr)



Koungou, la 2ème commune plus peuplée de l'île

## Éducation : La Cité Éducative de Petite-Terre lance son appel à projets 2025



Les jeunes étaient invités à réaliser un circuit à vélo à la MJC de Tsoundzou 2

« La Cité Éducative de Petite-Terre ouvre son appel à projets 2025, destiné aux acteurs engagés dans l'éducation, l'accompagnement et l'insertion des jeunes de 0 à 25 ans du quartier prioritaire de Petite-Terre. Cet appel vise à renforcer l'offre éducative et sociale en Petite-Terre en soutenant des initiatives structurantes et innovantes. Les dossiers sont à déposer avant le 11 mai 2025 », souligne l'établissement dans un communiqué.

Labellisée en 2022 par le Ministère de la Ville et du Logement et le Ministère de l'Éducation nationale, la Cité Éducative de Petite-Terre repose sur un partenariat renforcé entre les services de l'État, les collectivités, les associations et les habitants.

**Des projets dédiés aux jeunes du quartier prioritaire de Petite-Terre**

Son objectif est d'intensifier l'accompagnement éducatif des

enfants et des jeunes avant, pendant et après le temps scolaire à travers trois axes majeurs :

- Conforter le rôle de l'école : Structurer les réseaux éducatifs ; assurer une prise en charge précoce ; développer l'innovation pédagogique ; renforcer l'attractivité des établissements, etc...
- Promouvoir la continuité éducative : Implication des parents ; prises en charge éducatives prolongées et coordonnées ; prévention santé ; lutte contre le décrochage scolaire ; développement de la citoyenneté.
- Ouvrir le champ des possibles : Insertion professionnelle ; mobilité ; ouverture culturelle ; accès au numérique ; lutte contre les discriminations, etc...

Les projets proposés devront s'adresser aux habitants du quartier prioritaire de Petite-Terre et concerner les jeunes de 0 à 25 ans ainsi que leurs parents, tout en répondant aux objectifs fixés par l'un des axes de la Cité Éducative.

Collège chef de file : Collège Zéna M'Déré.

Écoles membres de la Cité Éducative : Labattoir T17, Labattoir 5, Labattoir 4, Maternelle Moya, Maternelle Labattoir 7, Maternelle Pamandzi 7.

Établissements associés : Collège Zéna M'Déré, Bouéni Mtiti, Lycée de Petite-Terre, écoles élémentaires et maternelles de Pamandzi et Labattoir.

L'appel à projets est ouvert à toute personne morale de droit public ou privé, quel que soit son lieu d'implantation, acteur de l'éducation, œuvrant pour les habitants du quartier prioritaire de Petite-Terre.

Les actions déposées dans le cadre de cet appel devront à minima, s'inscrire dans l'un des axes de la cité éducative

## Loisir : Petits champions de la lecture : Les finales départementales arrivent en Outre-mer !



(DR)

Créée en 2012, l'association Les Petits champions de la lecture a pour objectif de développer le goût de la lecture des 8/11 ans en organisant un grand jeu de lecture à voix haute.

Plus que quelques jours avant le début des finales départementales des Petits champions de la lecture, le grand jeu de lecture à voix haute

des élèves de CM1 et CM2, pour désigner les petits champions qui participeront à la prochaine phase du jeu : les finales régionales.

Les meilleurs lecteurs et lectrices de chaque établissement, lauréats des finales écoles, se rassembleront dans chaque département pour 3 minutes de lecture à voix haute. Humour, tristesse, peur, colère, joie... Autant

d'émotions que les petits champions auront pour mission de transmettre au public et surtout au jury qui les départagera. Objectif ? Décrocher leur ticket pour l'avant-dernière phase du jeu : les finales régionales !

A Mayotte la finale aura lieu le 5 avril prochain à la bibliothèque de Pamandzi



## L'État condamné pour absence d'un enseignant

**JUSTICE** : L'ÉTAT DOIT VERSER 500 EUROS AUX ÉLÈVES ET 300 EUROS AUX PARENTS POUR L'ABSENCE NON REMPLACÉE D'UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS

# Éducation

Le tribunal administratif d'Orléans a condamné l'État à indemniser des familles du lycée Léonard de Vinci d'Amboise. En raison de l'absence prolongée d'un professeur de français non remplacé durant l'année scolaire 2022-2023, chaque élève recevra 500 euros pour préjudice moral, et chaque parent 300 euros pour préjudice financier

En 2022-2023, des élèves du lycée Léonard de Vinci à Amboise ont été privés de cours de français pendant quatre mois, leur professeur n'ayant pas été remplacé. Face à cette situation, dix familles ont décidé d'agir en justice contre l'État pour manquement à son devoir d'assurer la continuité du service public d'éducation.

Le 21 février 2025, le tribunal administratif d'Orléans a reconnu la faute de l'État dans l'organisation du service public, estimant que la durée de l'absence non remplacée portait préjudice aux élèves. En conséquence, il a été ordonné le versement de 500 euros à chaque élève pour le préjudice moral subi, et de 300 euros à chaque parent pour le préjudice financier lié à la nécessité de compenser l'absence d'enseignement. Cette décision est inédite, car jusqu'à présent, seules les absences non remplacées sur de longues périodes avaient conduit à des indemnités, généralement pour le préjudice financier des parents. La reconnaissance du préjudice moral des



élèves marque une avancée dans la prise en compte de l'impact des carences du système éducatif sur les apprenants. Me Joyce Pitcher, avocate des familles plaignantes, s'est félicitée de cette décision, y voyant une pression accrue des tribunaux sur l'État pour garantir le droit à l'éducation. Elle espère que ce jugement incitera d'autres familles confrontées à des situations similaires à engager des actions en justice pour faire valoir leurs droits. Cette décision du tribunal administratif fera donc jurisprudence. Dans ces conditions, l'État pourrait être condamné à Mayotte à verser des sommes phar-

raoniques d'indemnisation aux élèves et à leurs parents. Peut-être faut-il voir dans cette décision le véritable moyen de toiletter la politique de l'Éducation nationale à Mayotte, par crainte de devoir verser des centaines de milliers d'euros pour combler le préjudice induit par les rotations, l'absence des enseignants, le manque d'heures de cours en présentiel et un nombre d'enfants en grande difficulté dans les classes, ne permettant pas aux enseignants de dispenser les compétences attendues pour chaque niveau d'enseignement. A méditer

Anne-Constance Onghéna

JE PROTÈGE LES TORTUES DE MAYOTTE

PORTEUSES D'ESPOIR

NATURALISTES  
DÉPARTEMENT D'ÉCOLOGIE  
MAYOTTE

EN PARTENARIAT AVEC **KWEZI**

### FRANCE MAYOTTE MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Contact annonces légales :

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1<sup>ère</sup> parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation GPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## Une soirée qui dégénère à Ouangani

**VIOLENCE : UN MURINGUÉ À BARAKANI VIRE À L'ÉMEUTE : VOITURES VANDALISÉES, INCENDIES ET UN JEUNE BLESSÉ PAR ARME BLANCHE**

# Police justice

Comme chaque année, des combats traditionnels ont été organisés après la rupture du jeûne. Mais à Barakani, la soirée a dégénéré en affrontements entre jeunes de Sada et de Barakani. Voitures détruites, incendies de poubelles et un blessé au couteau ont marqué l'événement. Malgré ces incidents récurrents, des arrêtés d'interdiction n'ont encore été pris par les maires pour interdire les festivités

Comme le veut la coutume, mardi soir n'a pas échappé à l'organisation de plusieurs combats traditionnels à travers Mayotte. L'un d'entre eux, à Barakani, a dégénéré. Selon les témoins, tout se déroulait normalement jusqu'à ce que, avant la fin du combat, les tensions montent entre les jeunes de Barakani et ceux de Sada. Une centaine d'entre eux se seraient alors affrontés.

Face à la violence, la population présente a alerté les gendarmes. À leur arrivée, une partie des jeunes a pris la fuite, tan-



dis que d'autres ont poursuivi les affrontements. Certains ont incendié des conteneurs poubelles et les ont placés sur la route pour entraver la circulation. Des voitures stationnées le long de la nationale ont été vandalisées durant les échauffourées. Un jeune a été transporté d'urgence au Centre Médical de Référence (CMR) voisin après avoir été blessé à l'arme blanche lors de la bagarre

qui a suivi le combat. À ce jour, pour cette édition 2025, les maires n'ont toujours pas pris d'arrêtés interdisant ces combats lorsqu'ils dégénèrent, contrairement aux années précédentes. Une situation préoccupante puisque les routes deviennent particulièrement dangereuses en milieu de soirée, à l'heure où leur fréquentation marque un pic. En effet, de nombreuses per-

sonnes choisissent de prendre leur voiture pour rompre le jeûne, participer à des foutaris et à des retrouvailles entre proches. C'est bien souvent au moment où ces événements se terminent, et que les familles se séparent pour rentrer chez elles, que ces tensions post muringués éclatent.

Anne-Constance Onghéna

## Opérations anti-délinquance : une nouvelle stratégie payante

Une nouvelle méthode est en train d'émerger du côté des forces de l'ordre pour répondre aux troubles à l'ordre public. Policiers et gendarmes organisent désormais des opérations anti-délinquance, parfois conjointement entre les policiers du GAO et les gendarmes. Ce fut le cas mardi à Tsaranano, où plusieurs étrangers en situation irrégulière ont été interpellés et placés au CRA en vue de leur éloignement. Plusieurs centaines de personnes ont été contrôlées, envoyant un message clair aux délinquants : il n'existe aucune zone de non-droit et si policiers et gendarmes interviennent dans un quartier, c'est parce que des troubles y ont été



© Police Nationale

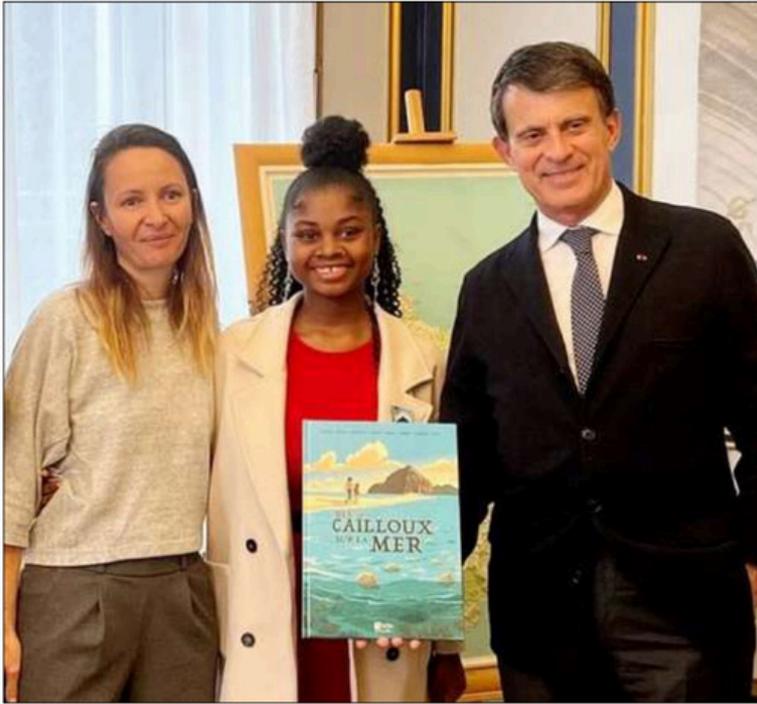
provoqués. Ce message, à la fois ferme et pragmatique, semble porter ses fruits. À Dembéni, par exemple, les tensions ont nettement diminué depuis que les forces de l'ordre appliquent cette stratégie.

## Grave accident à Trévani, un enfant percuté

Un grave accident de la route a été signalé mardi en milieu d'après-midi à Trévani. Selon les premiers témoignages, un jeune garçon a été violemment percuté par une voiture alors qu'il traversait la route sans précaution.

Le choc a été extrêmement violent. Des témoins affirment que l'enfant a été projeté sous l'impact. Les secours ont été alertés immédiatement et les pompiers ainsi que le SAMU se sont rendus rapidement sur place. Le jeune garçon a été transporté en urgence vers le Centre Hospitalier. Selon plusieurs sources, son pronostic vital serait engagé.

## Société : Médaille de l'engagement ultramarin : une reconnaissance pour la lutte contre les violences à Mayotte et dans les Outre-mer



De gauche à droite : Lydia Barneoud, Rasmina Houmadi Oili et Manuel Valls.

Le 4 mars 2025, le ministre des Outre-mer, Manuel Valls, a remis la Médaille de l'Engagement Ultramarin à Rasmina Houmadi Oili pour son engagement contre les violences faites aux enfants et aux femmes à Mayotte et dans les territoires d'Outre-mer, lors d'une cérémonie en présence de membres de l'association Haki Za Wanatsa.

Le 4 mars 2025, à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre l'exploitation sexuelle, le Ministre d'État, ministre des Outre-mer, Manuel Valls, a remis la Médaille de l'engagement ultramarin à Rasmina Houmadi Oili, vice-présidente de l'association Haki Za Wanatsa - Collectif CIDE Outre-mer, pour son engagement contre les violences faites aux enfants

et aux femmes à Mayotte. Cette cérémonie s'est tenue en présence de Lydia Barneoud, Directrice fondatrice de l'association, et de plusieurs membres du collectif.

### Un engagement durable dans la lutte contre les violences

Cette distinction symbolique marque huit années de lutte continue des deux associées pour défendre les droits des victimes de violences. Le travail de Haki Za Wanatsa - Collectif CIDE Outre-mer se distingue par son engagement à Mayotte, où les violences envers les enfants et les femmes restent une problématique particulièrement préoccupante. En remettant cette médaille, le ministre des Outre-mer a salué l'impact des actions de terrain de l'association, qui

œuvre depuis plusieurs années pour protéger et accompagner les victimes.

### Un soutien actif aux acteurs locaux

L'événement a également été un moment privilégié pour dialoguer avec le conseiller spécial de Mayotte, qui a montré une grande attention aux retours de terrain et aux propositions faites par les membres du collectif. Ces échanges ont permis de souligner les préoccupations partagées par toutes les associations du Collectif CIDE, et d'envisager des solutions concrètes pour améliorer la situation sur le terrain.

### Le ministre sera bientôt de retour sur l'archipel

Par ailleurs, lors de cette cérémonie, les difficultés actuelles vécues sur le territoire de Mayotte, notamment en matière de sécurité et de justice, près de trois mois après le passage dévastateur du cyclone Chido, ont été abordées. En préparation de la prochaine visite officielle du ministre en avril, les discussions ont permis de mettre en lumière les enjeux et préoccupations spécifiques aux habitants de Mayotte, ainsi que les initiatives proposées par les associations locales. Au cours de cette rencontre, les membres de l'association ont remis au ministre la bande dessinée *Des cailloux dans la mer*, œuvre emblématique qui aborde les réalités complexes des territoires d'Outre-mer, en attendant la sortie prochaine du tome II. Ce geste témoigne de l'importance de la culture et de l'art dans la sensibilisation aux problématiques sociales.

Mathilde Hangard.

---

## Culture : Kawéni : Des ateliers « bibliothèque de rue » pour renforcer le lien social



*L'objectif des bibliothèques de rue est de lutter contre l'exclusion en favorisant l'accès à la lecture et la rencontre de personnes d'origines sociales différentes.*

Du 10 au 14 mars 2025, Kawéni se transformera en un espace de partage avec des ateliers de bibliothèque de rue organisés par l'Association de quartier Bazama-Bandrajou (ABK), en collaboration avec l'Établissement Public Foncier et d'Aménagement de Mayotte (EPFAM), la Ville de Mamoudzou et l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture.

De 13h30 à 15h30, ces ateliers proposeront aux habitants, et

notamment aux jeunes, un lieu d'échanges culturels autour de la lecture. Une occasion de se retrouver, de partager des histoires et de découvrir de nouveaux livres, tout en renforçant les liens entre les habitants. Ces ateliers visent à apporter un souffle d'espoir et de solidarité dans un contexte encore marqué par le passage dévastateur du cyclone Chido le 14 décembre dernier.

À terme, cette initiative s'inscrit

dans un projet d'aménagement global pour le quartier de Bazama-Bandrajou. Une concertation publique est d'ailleurs prévue du 24 mars au 24 avril 2025, afin de permettre à chacun d'exprimer ses besoins et attentes en matière d'aménagement. Des registres de concertation seront disponibles à la mairie de Mamoudzou et à l'EPFAM de Cavani, et une réunion publique viendra compléter ce processus pour garantir une prise en compte de toutes les voix.



## Nuit de violence au rond-point du Baobab

**INSÉCURITÉ : UNE CENTAINE DE JEUNES ARMÉS S'AFFRONTENT À MAMOUDZOU, UN BLESSÉ EN RÉANIMATION, LES FORCES DE L'ORDRE INTERVIENNENT**

**Police justice**

Dans la nuit, la situation a dégénéré autour du rond-point du Baobab à Mamoudzou où une centaine de jeunes armés se sont affrontés violemment. Un adolescent gravement blessé a été évacué au CHM avec un pronostic vital engagé. Pendant plus de trois heures, les forces de l'ordre ont tenté de ramener le calme et ont escorté les jeunes jusque dans leurs quartiers pour éviter de nouvelles violences.

En fin de soirée, peu avant minuit, la situation a largement dégénéré autour du rond-point du Baobab. Selon les témoins, une centaine de jeunes armés se sont affrontés violemment. Les forces de l'ordre sont rapidement intervenues pour tenter de séparer les belligérants et ramener le calme.



Lors de leur intervention, un blessé a été découvert à proximité du rond-point. Le jeune garçon, gravement touché, présentait une plaie à la tête saignant abondamment. Les forces de l'ordre ont immédiatement alerté les secours, qui ont pris en charge la victime. Selon les témoins, son pronostic vital était engagé, et il

aurait donc été placé en réanimation au CHM.

Pendant ce temps, les affrontements se sont poursuivis pendant au moins deux heures, selon les habitants des quartiers de Manguier et du Baobab. Il semblerait qu'il s'agissait d'une opposition entre des jeunes de Cavani et de Kawéni, un conflit récurrent dans la zone.

Comme à chaque montée de tension, les forces de l'ordre ont mis en place un dispositif de séparation pour éviter toute reprise des hostilités. Les témoins racontent que les groupes de jeunes ont été bloqués

par la Police et escortés jusqu'à leurs quartiers respectifs afin de s'assurer qu'ils ne reviendraient pas sur le lieu des affrontements.

« Pendant trois heures, ils nous ont empêchés de dormir, et quand tout est redevenu calme, il a fallu se lever pour préparer le premier repas avant le lever du soleil », témoigne une habitante excédée. Une nuit agitée, marquée par une violence persistante qui complique le quotidien des habitants.

Anne-Constance Onghéna

## Les gendarmes contrôlent et mettent à jour un chantier clandestin

Alors que la lutte contre le travail illégal reste une priorité pour le préfet Bieuville, policiers et gendarmes multiplient les contrôles sur les chantiers. Avec l'arrivée des indemnités des assurances, les particuliers sont nombreux à vouloir réparer leur maison, entraînant une recrudescence des travaux et parfois ces chantiers ne répondent pas à l'ensemble des règles du jour...

Dans le cas présent l'intervention s'est déroulée en Petite-Terre, où les gendarmes ont découvert un chantier employant des travailleurs en situation irrégulière. Ces derniers étaient chargés de construire un mur ainsi qu'une maison. Selon toute vraisemblance, la famille propriétaire se trouve à La Réunion depuis quelques jours, le père étant hospitalisé pour un sérieux problème de santé.

D'après les témoins, les travailleurs interpellés ont été emmenés par les gendarmes et auraient proba-



blement été expulsés vers les Comores. Le chantier était en activité depuis plus de deux semaines et, selon les riverains, trois personnes y travaillaient régulièrement. L'un d'eux était absent lors du contrôle. Une procédure devrait être ouverte contre le propriétaire du terrain et du chantier pour travail illégal. Si, en plus, aucun permis de construire n'a été obtenu, il pourrait également être poursuivi pour absence de permis. Les témoins ont également signalé que les ouvriers travaillaient sans équipement de protection. Là encore, le propriétaire pourrait être amené à rendre des comptes.

**FRANCE MAYOTTE**  
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan

• Rédacteur en chef : Anne-Constance Onghéna

Mail : [aco.kwezi@gmail.com](mailto:aco.kwezi@gmail.com)

• Rédacteur : Anthony Maltret

• Montage : Déborah Maréchal

• Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258

97600 Mamoudzou

• Portable : 06 39 27 70 90

• Contact publicités : Sophie Huvet

Portable : 0639 69 12 10

Mail : [shc.mayotte@gmail.com](mailto:shc.mayotte@gmail.com)

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Contact annonces légales :

[sandrine.france.mayotte@gmail.com](mailto:sandrine.france.mayotte@gmail.com)

• Mail : [patrick.millan976@gmail.com](mailto:patrick.millan976@gmail.com)

• RCS Mayotte : N°14 921/2010

• CNIL N° : 1426774

• N°ISSN : 2108-6931

• Date de 1<sup>re</sup> parution : 10 mai 2010

• Périodicité : quotidien d'information générale

• Imprimeur : Imprimah - RN1 Mayotte - 97600 Mamoudzou

• Immatriculation CPPAP : 0919 1 92453

Ce journal est dédié à Samuel Boscher

## Politique : La délégation de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale a fait le bilan de son déplacement à Mayotte



Les membres de la délégation des Affaires économiques de l'Assemblée nationale lors de leur visite à Mayotte du 25 au 28 février

Une délégation du bureau de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale s'est rendue à Mayotte la semaine dernière afin de rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire (économiques, associatifs, environnementaux, humanitaires, politiques...). L'objectif : préparer le projet de loi de refondation de Mayotte.

Dans un communiqué, [la délégation de la commission des affaires économiques](#) indique qu'« Après les dégâts considérables causés par le cyclone, il ne s'agit pas seulement de reconstruire, mais bien de construire Mayotte autrement, pour assurer à ce département français un développement économique à la hauteur des besoins de ses habitants. Les échanges avec ces divers représentants de Mayotte ont permis aux membres de la délégation d'identifier, pour assurer ce développement, plusieurs enjeux cruciaux qui

relèvent, pour la plupart, des compétences de la commission des affaires économiques ».

### L'état doit investir massivement pour que Mayotte puisse rattraper son retard

Aussi pour la délégation, afin que le 101<sup>e</sup> département puisse rattraper son retard en matière de développement, il faut que « la puissance publique se donne les moyens de répondre à des besoins essentiels, insuffisamment couverts à Mayotte : l'accès à l'école publique pour les enfants, la sécurité publique face à une insécurité chronique dont souffrent les Mahorais, la remise des installations de santé au niveau des réalités démographiques de l'île, l'amélioration des infrastructures de transport, l'accès quotidien à l'eau courante, mais également à l'électricité, au logement, ainsi qu'un réseau d'assainissement et de gestion des déchets couvrant le territoire »

En outre la délégation enjoint

le Gouvernement et les parlementaires à se saisir de l'enjeu qu'est la convergence des droits sociaux entre Mayotte et le reste de la France.

### Attirer les talents et favoriser les entreprises locales

Pour la délégation des affaires économiques, les entreprises mahoraises ont besoin pour se développer « d'actifs qualifiés, d'un soutien accru à l'apprentissage (passant par la création de CFA), d'une offre de formation professionnelle adaptée, d'incitations sociales et fiscales transitoires importantes, d'un bien meilleur accès au crédit bancaire et aux assurances. Elles bénéficieraient également d'une antenne sur place de BPI France, en lien avec le réseau bancaire local ». De plus, Mayotte peut aussi s'appuyer sur son réseau de TPE-PME, d'artisans et d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, estime la délégation.

Par ailleurs, « Il est aussi nécessaire d'accompagner la transformation de l'économie informelle, qui prive les collectivités de ressources indispensables, vers un modèle légal et fondé sur la coopération, afin de dessiner un avenir résilient pour Mayotte, à l'instar des filières agricoles émergentes rencontrées sur place »

Toutefois, en dépit de nombreuses difficultés, les députés ont pu constater que l'île dispose d'atouts réels et notamment « d'un fort potentiel touristique, qui pourraient en faire un territoire exemplaire, en créant les conditions de son autonomie alimentaire et énergétique. Elle peut être un territoire pilote, en particulier de l'économie de la mer ».

# Photo de la semaine 09



Le carnaval de l'école maternelle de Koungou

# Photo de la semaine 10



Continuité pédagogique à Koungou

